THÉOLOGIE PRATIQUE 3



Avis au lecteur

Ce volume 3 de la «Théologie pratique» peut être lu indépendam­ment des volumes 1 et 2 dont il est la suite, et des volumes 4 et 5 qui le complètent.

Nous invitons toutefois tout lecteur intéressé par le contenu de ce volume à parfaire son information... et peut être sa formation, par la lecture des volumes précédents, du volume 2 en particulier. Il enseigne les principes élémentaires de la relation d’aide.

Qu’il prenne aussi connaissance de la table des matières du volume 4 (cf p. 179). Sous le titre *Pour que nous soyons libérés,* il est le troi­sième volet du ministère de la réconciliation.

Maurice Ray

POUR

QUE NOUS SOYONS  
VISITÉS

Théologie pratique *volume 3*



Ligue pour la lecture de la Bible  
Lausanne (Suisse)

3

Du même auteur:

Théologie pratique:

Volume I: *Dieu nous veut compagnons, 2e* édition, 8e mille

Volume II: *Pour que nous soyons réconciliés, 2e* édition, 6e mille

Volume IV: *Pour que nous soyons libérés,* 2e édition, 6e mille

Volume V: *Pour que notre service trouve son lieu,* lre édition, 5e mille

*S’aimer,* 7e édition, 65e mille

*L’Occultisme à la lumière du Christ,* 6e édition, 36e mille

*Echec à l’oppresseur* (épuisé)

*Non au yoga* (épuisé)

*Médecines parallèles: oui ou non?,* 2e édition, 10e mille

*Commentaires bibliques: I et II Pierre, Jude,* 3e édition, 8e mille

Avec Alain Bumand:

*Deux oui pour un nom* (épuisé)

*Demain... l’au-delà* (épuisé)

*Chrétien à plein temps, à pleine part* (épuisé)

Autres titres dans la collection «Vie Chrétienne»:

*Au risque de ta présence,* Thomas Smail

*Radiographie chrétienne du yoga, de la méditation transcendantale et de la réincarnation,* Denis Clabaine

© 1986,1999 - Ligue pour la lecture de la Bible, Lausanne, Suisse

ISBN 2-8285-0091-8

Couverture: Atelier Orange, Elisabeth Ruey-Ray, 1260 Nyon

Imprimé en Suisse par l’imprimerie Comaz SA, Yverdon-les-Bains

4

CHAPITRE 1

La guérison intérieure

Sa nécessité

Le rétablissement de la santé peut résulter d’un processus unique­ment naturel. Bien sûr, l’agnostique ne verra que le processus, alors que le chrétien discerne la grâce du Seigneur derrière la guérison na­turelle. Ambroise Paré disait: «Je le pansai, Dieu le guérit».

L’expression «guérison intérieure» est aujourd’hui partout accré­ditée. Elle s’applique en particulier à cette méthode thérapeutique qui, dans la recherche d’une bonne santé, donne souveraineté au Christ et à sa Parole.

Cependant, il convient d’éviter la confusion entre guérison inté­rieure et sanctification, ou encore entre guérison intérieure et crois­sance dans l’Esprit. Sanctification et croissance participent d’une vie normale chez tout chrétien, alors que la guérison touche à l’être rai­sonnable, affectif, volitif, perturbé dans son développement. Cette perturbation peut faire obstacle à une conversion même souhaitée. Plus souvent encore, elle peut empêcher la croissance dans la foi ou

5

fausser la recherche de la sanctification. C’est dire l’importance de cette guérison-là.

L’Evangile de Marc s’achève par une déclaration riche de promes­ses: «A la droite de Dieu, le Seigneur travaillait avec ses disciples et confirmait l’annonce de sa parole par les miracles qui l’accompa­gnaient»1. Le ministère de guérison appartient d’abord au Seigneur. Aujourd’hui comme hier, il l’exerce par une action directe de l’Esprit saint, «à la louange de la gloire de sa grâce», comme le dit Paul aux Ephésiens2. Cependant, son intervention souveraine fait souvent ap­pel à la responsabilité qu’il a confiée à l’Eglise. L’ordre demeure jus­qu’à l’avènement du Seigneur: «Guérissez les malades».

La mise en pratique de cette injonction ne saurait s’envisager sans une communion renouvelée avec le Christ, c’est-à-dire aussi, une re­cherche de sa pensée, de sa sagesse, de ses directives quant à la maniè­re de guérir ceux qu’il confie ainsi à la communauté.

Les deux récits ci-dessous, avec de nombreux détails intentionnelle­ment donnés, illustrent le cheminement d’une guérison dans la dé­pendance du Seigneur.

L’histoire d’Arlette

La découverte de la véritable identité d’une personne, jointe à la nécessité de sa reconstruction, doivent souvent tenir compte de fac­teurs en rapport avec son passé. Sans dire qu’une telle anamnèse est à chaque fois indispensable, c’est pourtant ce qui s’est avéré nécessaire avec la personne à laquelle nous donnerons le prénom d’Arlette.

Sa conversion tardive l’amena à la certitude qu’elle devait deman­der le baptême. Pour l’accompagner dans la préparation à cette so­lennité, son pasteur l’avait confiée à une aînée dans la foi, prénom­mée Mady. Dans la nuit qui suivit ce baptême, Arlette fut soudain tirée de son sommeil. Poussée par une conviction intérieure, elle se leva, s’approcha de sa table. Alors qu’elle déteste écrire, un texte lui

1/ Mc 16.20.

2/ Ep 1.6.

6

fut inspiré, apparenté à une révélation prophétique. Et elle le rédigea. Dieu l’assurait qu’elle était son enfant bien-aimée. Il lui révélait aussi qu’il pourvoirait à sa guérison. Elle fut à la fois réjouie et profondé­ment troublée par cet événement insolite.

Elle avait conscience d’être mal dans sa peau, mais ne discernait pas de quelle maladie elle devait être guérie. Sauf qu’elle sentait gran­dir en elle des sentiments étranges. Ils l’étaient, en effet. Elle ne com­prenait rien à la passion filiale que, depuis son immersion dans les eaux du baptême, elle éprouvait tout à coup pour Mady. Il est vrai qu’à cause de son âge, Mady aurait pu être sa mère. Elles se voyaient rarement; elle n’aurait jamais osé lui dire ce qui occupait ses pensées: elle avait l’impression grandissante d’être une seule et même personne avec Mady, plus encore d’être un fœtus que cette aînée était appelée à porter. Bien sûr, elle s’en voulait d’avoir des pensées aussi saugre­nues!

A quelques semaines de là, la crise éclata. Mady et Arlette partici­paient à une convention chrétienne. Arlette raconte :

*« Ce furent les jours les plus humiliants et insupportables de ma vie. Au milieu de cette foule, je me découvrais dans une totale solitude. Moi, femme de quarante ans, épouse et mère, j'étais comme une petite fille abandonnée dans un désert.*

*J'étouffais d'angoisse et de détresse. Un seul cri envahissait mon être intérieur: maman! En dépit de mon âge, j'aurais voulu être sur les genoux de Mady, mes mains dans les siennes. Or, elle s'occupait de beaucoup d'autres gens, mais pas de moi. J'avais même l'impression qu'elle fuyait mon regard et mon visage éplorés. C'était affreux. Fina­lement, elle consentit à m'accorder cinq minutes d'entretien. Visible­ment, elle supportait mal mes élans affectifs. Elle gardait ses distances et restait prudente dans ses gestes d'affection. Ce que, par ailleurs, je pouvais comprendre.*

*Dans la semaine qui suivit, j'eus une vision. Je voyais un enfant sor­tir du sein de sa mère. Une fois de plus, j'étais profondément troublée, d'autant plus qu'une sorte de pensée obsessionnelle m'habitait. Mady*

7

*était à la fois ma mère et une mère spirituelle que je ne pouvais séparer de la personne de Jésus.*

*Heureusement, elle était une femme de bon sens, ayant une profon­de vie spirituelle. Car, les quelques fois où elle consentait à m’accueil­lir, je me jetais dans ses bras, dans l’attente du mot que j’espérais et qu’elle ne prononçait justement pas: «mon enfant». Au contraire, elle ne cessait de me ramener à Dieu notre Père, en priant avec moi et pour moi. Ce qui m’exaspérait! Car j’étais révoltée qu’elle ne me donne pas l’affection dont j’éprouvais si violemment le besoin. J’ai cru devenir folle. J’ai crié au Seigneur. Il m’a répondu par une parole clairement entendue dans mon cœur mais dont je ne comprenais pas le sens: «Je continue à m’occuper de toi. Je fais ta psychanalyse». Troublée une fois de plus, j’ai partagé ce nouvel épisode avec Mady. Elle a pris la décision de recourir à votre ministère. C’est pourquoi je désire vous voir».*

Voilà comment et pourquoi je me suis intéressé à Arlette.

Il allait de soi que j’avais à l’interroger sur... sa maman! Il lui était difficile d’en parler. C’était évoquer des souvenirs douloureux sur les­quels elle n’aimait pas revenir. Ce qu’elle disait de sa mère était assez confus. Un fait, pourtant. A 18 ans, cette mère avait une liaison avec un garçon de deux ans son aîné. Conçue à ce moment-là, Arlette avait provoqué le mariage de ses parents.

Elle précisa aussi n’avoir été aimée ni par sa mère, ni par son père. Ce dernier était mort quand elle avait onze ans. Elle ajoutait n’avoir que peu de souvenirs à son sujet. Sa mère s’était surtout attachée aux deux autres enfants, nés de ce mariage. De plus, les conditions maté­rielles du foyer étaient difficiles. La mésentente entre les parents ajou­tait à cette difficulté. C’est pourquoi Arlette avait été souvent recueil­lie par sa grand-mère et par une tante.

Devenue adolescente, elle était partie pour l’étranger où, quelques années plus tard, elle devait rencontrer son mari. Rentrée au pays, elle avait gardé les distances vis-à-vis de toute sa famille, de sa mère en particulier.

8

Il y avait une évidente corrélation entre cette enfance perturbée et l’impérieux besoin affectif qui, en cette femme, criait «maman». Mais d’autres détails de son récit étaient peu clairs. Par exemple, ce qu’elle disait de sa «conversion».

Elle la situait à l’une des périodes «noires» de son existence. Par son mariage, elle était une femme à l’aise. Les attentions de son mari et de ses deux enfants auraient dû la réjouir. Eh bien non! Elle restait avec le poids du passé : « *Ta mère ne t’a pas désirée; tes parents ne t’ont pas aimée. Tout au long de ta vie, une injuste malédiction s’est atta­chée à toi».* Dans ce climat cafardeux sinon morbide, peut-être aussi à cause de ce climat, sa propre fille vivait fort mal son adolescence. Ce qui ajoutait au désespoir d’Arlette et à des sentiments contradic­toires d’injustice et de culpabilité.

Jusqu’à l’heure où elle rencontra une amie d’enfance, jamais revue depuis plus de 25 ans. Cette amie, non seulement lui parla du Sei­gneur et de la vie dans l’Esprit saint, mais, évoquant le passé, lui rap­pela que si sa mère ne l’avait pas aimée, sa grand-mère, par contre, femme de cœur et de foi, avait beaucoup prié pour elle. En dialo­guant ainsi avec son amie, Arlette eut conscience d’avoir jeté un voile sur son enfance. Ce voile, soudain, se déchira pour laisser apparaître, ci et là, des souvenirs précis. Elle se revoyait, à l’âge de sept ans, de santé fragile, affaiblie et angoissée par des crises d’asthme. Sa grand- mère la prenait dans ses bras et priait pour elle. Elle se souvenait aussi d’un pasteur, puis d’évangélistes de passage. Accueillis à la table de la grand-maman, ils lui avaient imposé les mains en vue de sa guérison.

Cette rencontre et ce dialogue avec cette amie chrétienne lui appa­rurent providentiels. Elle eut soudain la conviction que Dieu la cher­chait et que, contrairement à ce qu’elle pensait, il ne l’avait pas reje­tée. Amenée à un groupe d’études bibliques, elle découvrit l’actualité de la Parole divine, et fut bientôt convaincue de se tourner vers le Christ. Elle l’accueillit dans sa vie.

A l’évidence Arlette était chrétienne. Mais à l’évidence aussi, le Christ n’avait encore guéri aucune blessure de son enfance traumati­sée.

9

Attentif à ce qu’elle m’avait dit de la volonté de Dieu de «faire sa psychanalyse», je méditai avec elle le Psaume 139. Très souvent, le ra­chat et la guérison de l’homme sont présentés en relation avec le seul événement de la croix. Golgotha et Pâques sont, bien sûr, l’accom­plissement de notre rédemption. Cependant, par son incarnation déjà, Jésus a été rendu semblable aux hommes et «a pris sur lui nos infirmités»1. Nombre d’entre elles sont apparues déjà au jour de no­tre conception. L’identification du Christ à notre condition humaine assume donc la totalité de notre existence, nous rejoint jusqu’en son commencement.

Arlette, conçue par «accident», avait pris conscience que sa venue au monde n’était désirée ni par sa mère, ni par son père. Dès avant sa naissance, elle avait été rejetée par les siens. Plus qu’elle ne l’imagi­nait, son subconscient en était traumatisé. «Quand je n’étais qu’un fœtus, tes yeux me voyaient et sur ton livre étaient tous inscrits les jours qui m’étaient destinés». Cette parole du Psaume 139 devint soudain pour elle une révélation, à la fois fulgurante et apaisante. Si ses parents l’avaient rejetée, Dieu, lui, dès le premier jour, avait eu son regard sur elle et la prédestinait à le rencontrer.

Découvrir ainsi que sa vie trouvait son sens dans un dessein de Dieu, c’était ouvrir les yeux à une réalité exaltante, du reste confirmée par sa conversion et par les expériences spirituelles qui jalonnaient son existence. C’était aussi s’attendre à d’autres découvertes et à d’autres interventions du Seigneur dans sa vie.

Je lui expliquai qu’elle n’avait donc à dépendre ni de Mady, ni de moi, mais du Seigneur lui-même. Je lui dis également que si, avec d’autres, nous avions été instruments de Dieu pour lui révéler son élection et l’assurer de l’amour du Seigneur envers elle, il importait maintenant, comme Mady ne cessait de l’y exhorter, qu’elle prenne sa place dans sa paroisse, s’affermisse dans l’écoute personnelle et communautaire de la parole biblique, participe à la cène et, si possi­ble, à une église de maison. Et c’est bien ainsi que les choses se passè­rent.

1/ Mt 8.17.

10

Trois ans s’écoulèrent. Occasionnellement, il me fut donné de ren­contrer Arlette et d’apprendre qu’elle s’affermissait dans la foi et connaissait, avec ses enfants, eux aussi gagnés à l’Evangile, de réelles bénédictions. Certes, elle découvrait que la communauté paroissiale, à l’égal de chacun de ses participants, compose parfois avec de sur­prenantes faiblesses, même de criantes infidélités. Mais elle apprenait ainsi la réalité de la grâce et de la patience divine dont nous vivons tous et dont elle avait besoin, elle aussi, sur le chemin de sa croissance et de son obéissance.

Survint une circonstance difficile qui, après coup, s’avéra une oc­casion utilisée par le Seigneur pour parachever la psychanalyse com­mencée.

Arlette, dans son zèle et sa volonté d’aider ceux et celles que Dieu mettait sur sa route, fit connaissance d’une femme atteinte dans sa santé. Elle ignorait que les troubles psychosomatiques dont souffrait cette personne étaient d’origine démoniaque. Cette femme se joignait certes aux rencontres paroissiales, mais parallèlement s’intéressait passionnément à l’occultisme. Elle se prévalait même de dons mé- diumniques.

A fréquenter une telle amie, Arlette ne tarda pas à éprouver elle- même des troubles profonds. Elle avait perdu sa paix intérieure et connaissait des heures d’angoisse. Tout son passé était remis en cause; elle doutait à nouveau de l’amour de Dieu pour elle. Certaines nuits, elle était la proie de cauchemars qui la laissaient bouleversée. En par­ticulier, elle se voyait devant un trou noir ouvrant sur un abîme ef­frayant. Quelqu’un cherchait à l’y entraîner, même à l’y pousser de force.

Ce cauchemar se répétait. D’autres symptômes contribuaient à l’inquiéter. Elle éprouvait une sorte d’inhibition cérébrale. Elle avait des difficultés grandissantes à lire sa Bible, à enseigner les enfants qui lui avaient été confiés en sa qualité de catéchète.

Elle s’en ouvrit à une sœur en Christ qui lui promit de la soutenir par l’intercession. Dix jours plus tard, elle recevait de cette sœur une simple carte, portant cette exhortation communiquée comme une

11

parole reçue du Seigneur: «Ne cessez pas d’appeler le Père qui veut lui-même vous dire ‘mon enfant’».

Alors pour la première fois de sa vie, Arlette prononça le mot que, jusqu’ici, elle taisait en s’adressant à Dieu: «Père». Elle s’enhardit même jusqu’à dire parfois: «papa». Mais cela restait une parole sans contenu réel.

Un jour pourtant, tandis qu’elle priait, elle entendit Dieu lui dire clairement: «Tu es mon enfant». Elle en fut surprise, rien de plus. Car ce qu’elle cherchait encore et toujours, c’était l’affection d’une mère. En interpellant le Père, c’est d’amour maternel qu’elle se sentait encore et toujours frustrée. Les trois années écoulées n’avaient en rien apaisé en elle cette frustration.

C’est ainsi qu’Arlette à nouveau croisa ma route. Elle nous raconta ce qui précède. Je dis «nous» parce que, effectivement, connaissant l’appui et le conseil qu’elle pensait recevoir d’un centre de «relation d’aide» où, avec d’autres, j’exerce ce ministère, elle vint s’ouvrir à nous de sa difficulté présente. L’entretien amena l’un des coéquipiers à dire clairement à Arlette :

*«Dieu sait que P amour d'une mère vous a manqué. Pourquoi vous obstinez-vous à lui réclamer ce que* vous *avez décidé être votre nécessi­té première? Dans le sermon sur la montagne, Jésus nous invite à ne pas nous multiplier en vaines prières, comme les païens qui s'imagi­nent qu'à force de paroles ils seront exaucés'. Notre Père céleste sait ce dont nous avons besoin. A votre insu, il se pourrait que l'amour de vo­tre père vous ait manqué beaucoup plus que l'amour d'une mère. Il ne m'appartient pas d'en décider. Par contre, il m'appartient de vous le dire clairement aujourd'hui: Votre Père céleste connaît ce dont vous avez besoin. Par ailleurs, il voudrait lui-même vous révéler le sens pro­fond de ce que vous dites. «Abba» ou «papa» sont plus que des mots. En priant tout à l'heure, nous demanderons à Dieu de combler de son amour* paternel *le vide de votre cœur frustré de l'affection que vous cherchez».*

Et il ajouta:

*«Vous n'êtes pas équipée spirituellement pour accompagner cette*

1/ Mt6.18.

12

*femme ‘medium A son contact, vous courez des risques réels. Déjà rAdversaire a troublé votre foi. Il a profité de votre faiblesse et de vo­tre ignorance. Il s'est immiscé dans vos pensées et vos sollicitations af­fectives. Il perturbe votre lecture de la Parole de Dieu et son enseigne­ment. C’est le signe de son agression... »*

Avec l’équipe présente, une prière d’autorité fut ensuite prononcée, qui jugulait l’action mediumnique de la singulière «paroissienne». Puis, au nom du Christ également, Satan le Contestataire de l’œuvre de Dieu, fut réprimé. Enfin, il fut demandé à Dieu de révéler à Arlette son amour de Père.

Les conséquences de cet acte de foi allèrent bien au-delà de ce que l’équipe en prière aurait jamais imaginé. Arlette nous en fît le récit deux mois plus tard. Le voici ramené à ses éléments essentiels:

Dans les nuits qui suivirent, Arlette vécut ce qu’elle ne savait pas expliquer exactement. Elle n’aurait pas su dire s’il s’agissait de vision ou de rêve. Peu importe du reste. Comme aurait dit Paul, «si ce fût dans son corps ou hors de son corps»1, elle ne le savait. Elle éprouva qu’elle était comme une enfant, saisie à bras le corps par Quelqu’un dont elle ne voyait pas le visage mais qu’elle savait être son Père céles­te. Elle était dans ses bras, avec le sentiment d’être profondément ai­mée, choyée, protégée, sécurisée. Depuis sa conversion, son chemine­ment avec le Christ avait été heureux, riche de découvertes, d’exaucements, de bénédictions, en faveur de ses enfants surtout. Mais quant à elle, sa vie intérieure ressemblait surtout à une marche dans le désert. Or, après ces trois années, pour la première fois de sa vie, elle avait le sentiment d’être entrée dans un vert pâturage.

Quatre jours durant, elle fut au comble du bonheur d’avoir ren­contré le Père céleste et éprouvé son amour. Dans la nuit du cinquiè­me jour, elle se réveilla brusquement. Devant elle, à nouveau appa­raissait le trou noir dans lequel Satan cherchait à l’entraîner. Mais, cette fois, elle était bien révèillée. Ce qui avait été jusqu’ici une sorte de vision angoissante se transforma en la brusque irruption, en sa mé­moire, d’événements de son enfance qu’elle avait totalement oubliés. Laissons la plume à Arlette:

1/ 2 Co 12.2.

13

*«J'avais six ans. Avec mes parents, nous habitions à X. De temps à autre, le dimanche, nous allions faire une grande promenade vers la ri­vière proche. Ce dimanche-là, tandis que ma mère se reposait sous un arbre et veillait sur les deux autres enfants, je continuai la promenade avec mon père. Le chemin longe la rivière et la surplombe en certains endroits. Là, soudain, sans mot dire, mon père m'a empoignée et il m'a jetée dans la rivière. Je ne savais pas nager. J'ai été prise dans une sorte de tourbillon. Je n'en finissais pas de suffoquer. Sans que je comprenne ce qui s'est réellement passé, le courant m'a rejetée contre la rive où, finalement, mon père est venu me rechercher. Il a dit à ma mère que j'étais tombée à l'eau. Je n'ai pas ouvert la bouche...*

*Mon père est mort cinq ans plus tard. Je l'avais effacé de mon sou­venir et jamais ne repensais à lui. Or, cette nuit-là, alors que je revivais en détail cet incident dramatique oublié, je revis également les traits du visage de mon père. J'en éprouvais une véritable répulsion. Je dois ajouter qu'il m'avait aussi parfois flagellée avec son ceinturon militai­re. Je m'entendis lui dire en face: «Tu es un lâche, tu es un meurtrier, tu as voulu me noyer!»*

*Une pensée surgit en mon cœur. Dieu me l'inspirait! Il ne m'appar­tenait pas de condamner mon père. J'ignorais presque tout de lui et ne pouvais comprendre ce qui avait pu le pousser à un tel geste. Je remis cela à Dieu en priant et, apaisée, je m'endormis.*

*Première conséquence: je me suis réveillée le lendemain, allégée de ce que j'avais appelé une espèce d'inhibition cérébrale qui, souvent, s'accompagnait de maux de tête. Puis, disparut à jamais de mon som­meil le cauchemar du trou noir où Satan voulait me précipiter.*

*Deuxième conséquence: Dieu me donna la conviction que, mainte­nant, j'étais capable de rencontrer ma mère. En effet, j'ai été élevée surtout par ma grand-mère et ma tante et, dès mon adolescence, j'ai quitté le pays. Quand j'y suis revenue, les rares contacts que j'eus avec ma mère étaient difficiles. Elle s'était avant tout occupée de mes frère et sœur, et se plaisait avec eux Mon orientation spirituelle les indispo­sait. Mon frère disait: «Ton Dieu, je le déteste». Quant à ma sœur, la violence de ses propos envers tout un chacun éveillait en moi le*

14

*douloureux souvenir de mon père. Je m’étais donc tenue à l’écart de ma famille.*

*Avec un amour nouveau dans mon cœur, j’ai noué de nouvelles re­lations avec ma mère. J’ai pu ainsi l’entendre me raconter sa vie, évo­quer de nombreux souvenirs, mieux comprendre ce qui s’était passé.*

*Parlons d’abord de mes parents. Ma mère avait eu douze frères et sœurs. Or, à 14 ans, elle a été violée par un frère aîné. Lorsqu’à 18 ans, elle s’éprit de celui qui devint mon père, elle lui céda, comme poussée par un besoin de se réhabiliter à ses propres yeux. Elle n’était plus vier­ge et mon père s’en était rendu compte. Comme je suis née à sept mois, il a toujours douté que je fusse réellement sa fille. Il se croyait dupé par ma mère qui, désespérée, a tenté en vain de provoquer une in­terruption de grossesse.*

*Ces douloureux détails auraient pu m’horrifier. Au contraire, ils avi­vèrent en moi une profonde compassion pour ma mère. Je comprenais l’insistance que Dieu avait mise à m’appeler «son enfant» et à m’assu­rer qu’il avait veillé sur mes jours quand je n’étais encore qu’un fœtus.*

*Je compris encore bien d’autres choses concernant ma grand-mère. Elle avait donc eu de nombreux enfants. Deux de ses filles moururent de turberculose à 20 et 25 ans. Son mari était un simple ouvrier; elle peina durement à élever sa grande famille. Elle le fit, animée par une foi chrétienne fervente et rayonnante. Dans le langage d'aujourd’hui, on dirait d’elle qu’elle était remplie de l'.Esprit saint. Et, avec cela, gé­néreuse, accueillant à sa table tous les hommes de Dieu qui passaient dans sa localité. Elle discerna très vite que je n'étais pas l'enfant désirée de mes parents. Elle fit en sorte que je passe chez elle toutes les vacan­ces scolaires.*

*J'étais, il est vrai, une enfant misérable, souffrant constamment de crises d'asthme au point d'en mourir. D'où son intercession incessante et sa demande réitérée d'une imposition des mains sur moi quand passait un homme de Dieu. J'avais 16 ans quand elle mourut, et je sais que jusqu'à sa mort, elle n'a cessé de me confier au Seigneur.*

*Quand, aujourd'hui, je repense à ma vie de jeune fille et de femme, je comprends comment et pourquoi, alors que je vivais sans me*

15

*préoccuper de Dieu, j’ai été gardée, voire arrêtée dans des circonstan­ces où j’aurais pu commettre l’irréparable. Un seul détail: Jeune, je m’étais fiancée à un homme engagé dans la franc-maçonnerie. J’ai rompu mes fiançailles pour la seule raison que, sans me l’expliquer, j’avais une aversion pour le relent d’occultisme que j’avais perçu der­rière l’aspect religieux des pratiques franc-maçonniques».*

Récemment, j’ai rencontré Arlette. A sa biographie, j’ajoute un dé­tail succinct, mais important. Elle m’a dit textuellement: «Ma libéra­tion est totale. A cause de tout ce que j’ai vécu jusqu’ici, je gardais une sorte d’allergie à tout ce qui était masculin, c’est-à-dire pour moi «autoritaire», «dominateur». A l’écoute de sa Parole et dans la com­munion de notre groupe de prière, le Seigneur mène à bonne fin ma psychanalyse. Je suis en train de connaître une véritable libération, même vis-à-vis de mon mari. Je l’aime comme je ne l’ai jamais aimé. Et je vois mon mari, lui aussi, en pleine évolution...»

L’histoire de Denise

Je ne suis pas seul à m’être intéressé aux difficultés que traversait Denise (nom d’emprunt). Après quelques années d’un mariage dès le début difficile, son mari l’avait quittée en lui laissant la garde de leur enfant. Ils étaient tous deux issus de familles chrétiennes, et l’on au­rait pu supposer, au départ, que leur engagement spirituel était la ga­rantie d’un foyer solide. Or, il s’avéra bien vite que l’un et l’autre, par le mariage, avaient cru trouver une solution à l’étouffement qu’ils connaissaient, et dans leurs deux familles, et dans leur église. Laissés face à eux-mêmes, ils se découvrirent vulnérables et démunis, et dans une impossibilité grandissante de se comprendre. Ils le cachèrent à leur famille.

Quand, à la suite de l’adultère du mari et de sa détermination d’abandonner sa femme, la situation fut connue publiquement, cela

16

fit un scandale. Généralement, en pareille circonstance, on sait dire que les torts sont partagés. En ce cas, l’époux fut blâmé par tous, alors qu’on eut, pour l’épouse, beaucoup de compassion. A l’excep­tion de la pension alimentaire qu’il devait à sa femme et à son enfant, le mari divorcé échappa à toute contrainte et partit refaire sa vie à l’étranger. Il trouva une autre compagne et se remaria.

Elle devait donc envisager de continuer sa vie seule... à moins qu’elle aussi trouve à se remarier. Elle l’espérait, tout en le redoutant. Elle avait conscience que son échec conjugal lui était imputable en partie. Le célibat et la solitude lui étaient difficiles, et pourtant elle ne supportait pas la pensée de devoir dépendre d’un homme. A cela s’ajoutait une autre difficulté. Par la violence de ses sentiments, elle étouffait ceux qu’elle aimait. Ultime contradiction: depuis son en­fance, elle avait soif de Dieu, mais la crainte qu’il lui inspirait la rem­plissait de révolte. Elle s’indignait devant les exigences de la loi divine. Elle en voulait à Dieu de l’avoir contrainte à suivre le chemin difficile qu’elle avait connu, et qu’elle connaissait encore. Sa rébellion se trou­vait aggravée par le fait suivant: à quelques reprises, elle avait partagé ses difficultés avec des chrétiens et en avait attendu un soulagement. En vain. A chaque fois, il lui semblait n’avoir pas été comprise de ceux dont elle attendait de l’aide. Elle en était découragée. Cela con­tribuait à l’isoler, quelquefois à la rendre agressive.

Lorsqu’elle demanda à me voir, sans me cacher qu’elle avait été jusqu’ici accompagnée et soutenue par d’autres chrétiens, je lui pro­posai une rencontre à laquelle participeraient au moins deux des der­niers «réconciliateurs» qui s’étaient occupés d’elle. Ce qu’elle accep­ta. Soit dit en passant, c’était un signe qui parlait en sa faveur.

Je ne vais pas développer les étapes de la thérapie engagée. Après coup, j’ai demandé à Denise d’écrire sa biographie.

Sz *je vous ai téléphoné en novembre pour crier au secours, c'est que j'étais au comble du désespoir. Je ne pouvais plus envisager de vivre avec mon fardeau, chaque jour plus insupportable. Plus rien ne me*

17

*tenait. Le puzzle que, avec patience et ténacité j'avais construit, se dis­loquait dangereusement.*

*Vous m'avez invitée à relater les souvenirs marquants de ma vie, et si possible à ne pas taire ceux qu'il me coûterait de raconter.*

*Aussi loin que je remonte dans mes souvenirs, j'ai eu peur de mon père. Peur à cause de sa violence, de sa dureté. Ses colères me terrori­saient. Une fois, je l'ai même vu frapper ma mère. Et pourtant, mon père se disait croyant. Il est vrai qu'il fréquentait régulièrement une église héritière d'une discipline étroite et sévère imposée à chacun de ses membres. Peut-être tenait-il de là, en partie, son ton tranchant, fer­mé à tout dialogue; peut-être aussi — mais ça, je l'ai imaginé plus tard — son autoritarisme maladif révélait-il un grave manque de confiance en lui-même. De toutes manières, il criait beaucoup et, dans ses mo­ments de colère, nous n'avions qu'une idée avec ma sœur: nous terrer dans le coin le plus reculé de l'appartement.*

*J'ai connu des copines qui parlaient parfois des colères de leur père. Mais elles disaient qu'après l'orage, le soleil revenait. Si cette intoléran­ce paternelle avait été compensée par des manifestations affectueuses, les choses eussent été différentes. Je ne me l'explique pas, je crois sim­plement qu'il en était incapable. Je n'ai pas le souvenir d'avoir été une seule fois sur les genoux de mon père, et j'ai pensé, plus tard, qu'il au­rait mieux valu pour lui qu'il n'eût pas d'enfant.*

*C'est lui cependant qui nous encourageait à lire la Bible. A dix ans, je me souviens l'avoir lue chaque jour, et j'avais une véritable passion pour le livre du prophète Esaïe. C’est à cet âge-là aussi que se situe le moment où, intérieurement, je me suis «séparée» de mon père. Je re­fusais d’aller l’embrasser avant de partir pour l’école. C’est à cet âge- là aussi que, dans une sorte de flash intérieur, j’ai pris conscience que le bonheur n’existait pas et que je n’étais pas heureuse. Un seul bon souvenir date de cette période. Dans un rêve, j’ai vu le Christ venir à ma rencontre pour me consoler. Dans sa noble prestance, il s’est ap­proché de moi, très doux, les mains tendues, ouvertes.*

*Dans les années qui ont suivi, je me suis souvent sentie étrangement faible et terriblement démunie. Ma relation avec mon père ne cessait*

18

*d'être mauvaise et, pour me protéger de lui, je m’attachai exclusive­ment à ma mère. Je développai aussi un instinct de protection anormal pour ma sœur, de trois ans ma cadette. Je pensais souvent — à tort sans doute, mais c’était ainsi — qu’on nous voulait du mal à toutes les deux*

*J’étais une fille spontanée, pleine d’imagination, rieuse et volontai­re, et en même temps fragile, ligotée, craintive, phobique même. A l’adolescence, pour diminuer l’angoisse qui m’habitait, pour essayer défaire disparaître la tension intérieure qui grignotait mon énergie, je me rendais souvent dans les pharmacies pour m’acheter des médica­ments dont j’avais lu les bienfaits dans les journaux La drogue n’avait pas encore l’ampleur qu’elle a aujourd’hui. A ma manière, je me dro­guais.*

*Je continuais à lire ma Bible avec ferveur et je priais. Je faisais par­tie d’un groupe de jeunes conduit par un aîné. Spirituellement, je me trouvais engagée. Cependant, l’enseignement reçu me contrariait. Cer­tains de ses aspects me paraissaient irrecevables; ils «mangeaient» ma personnalité, m’ôtaient mes propres idées. Les exigences de Dieu fai­saient naître en moi bien des angoisses et des révoltes.*

*C’est au retour d’un week-end avec ce groupe que se situe l’incident qui a marqué ma vie. J’avais 16 ans. Je devais attendre le train, et dans la petite ville où nous nous trouvions, dans le bruit des voitures, immo­bile et un peu esseulée parmi les gens qui allaient et venaient, tout à coup et sans raison apparente, j’eus le sentiment que Satan m’avait re­jointe et une parole fut dans mon cœur: «Mais... tu es en enfer!» Il me sembla que tout devenait noir autour de moi.*

*A partir de ce moment, je connus de graves difficultés. D’abord, je commençais à ne plus pouvoir manger. Lorsque j’ouvrais la porte au retour du lycée, Codeur même des aliments me donnait la nausée. J’avais faim, mais après deux ou trois bouchées, mon estomac et tout mon être se nouaient. J’accusais ma mère de ma maigreur. Je fuyais mon père plus que jamais. La simple pensée de me trouver seule avec lui me rendait malade. Je perdais mes forces, je ne dormais plus. J’avais peur de mes professeurs. J’avais la hantise de me trouver dans*

19

*la rue. On me disait douée pour l’école et pour le chant. J’abandonnai toute étude. Le souvenir de ces échecs me dépite aujourd’hui encore, car j’eusse été capable de continuer et l’école et la musique.*

*Je ne pouvais rester inactive. On me persuada alors de me former à la dactylographie. Je m’y intéressais dans la mesure où cela remplissait mon temps. Quand j’eus atteint mes 18 ans, je réalisai que j’avais la possibilité de quitter la maison. A partir de là, une volonté tenace s’empara de mon être. Je voulais m’en sortir. Un sentiment de libéra­tion m’envahit. Je choisis donc une occupation en rapport avec mon acquis professionnel et ma détermination de ne plus dépendre de mes parents. Et cela réussit. Dans l’entreprise où j’étais, le travail me capti­va assez pour donner un sens à ma vie. Je m’intéressais du reste à beaucoup de choses. Deux ans plus tard, je rencontrai celui qui devint mon mari. Il travaillait en ville, mais nous décidâmes d’habiter à la campagne.*

*En vérité, mes angoisses et mes phobies demeuraient présentes. Je m’en sortais en requérant le secours de Dieu, plus encore en usant d’une volonté tenace, associée à une spontanéité que je ne m’explique pas moi-même. Et puis, le fait de vivre à la campagne développait heu­reusement ma passion pour la nature.*

*La venue de notre enfant après deux ans de mariage affermit ma personnalité mal structurée. Mais très tôt après l’accouchement, une fissure latente s’élargit entre mon mari et moi. Mes déséquilibres non résolus autant que ceux de mon mari déstabilisèrent notre couple. J'écrivais dans un cahier ce que je ressentais. J'étais malheureuse et di­visée. Très seule aussi. Et incomprise.*

*Lorsque je réalisai que le comportement de mon mari mettait notre couple en péril - ma foi et la sienne étaient quasi inexistantes - je décidai d'entreprendre une psychothérapie. Ce fut une aventure ex­traordinaire pour moi. Enfin on m'écoutait. Enfin on entendait ce que j'avais à dire. On ne me jugeait pas, on m'aidait. J'osais prier. J'osais dire les choses les plus cachées. Parfois la tension émotionnelle me submergeait trop. Je me repliais, j'avais peur. Puis je repartais. Je re­prenais mon chemin, pierreux et tortueux.*

20

*Je peux affirmer que sur ce chemin-là, j'ai trouvé la communion avec Dieu. Il m'y attendait! Je le remerciais à chaque prise de cons­cience, à chaque «révélation» intérieure. C'est lui qui faisait mûrir les choses en moi, je le savais. Mais tout au fond demeurait un poids très lourd.*

*A Taizé, où je me rendais souvent, j'entendis nettement le Seigneur me parler, dans la petite chapelle romane où je restai longtemps, un après-midi d'automne. Il me dit trois mots: «Je te guérirai».*

*A la fin de ma psychothérapie, je fis un rêve. Je pesai sur le bouton d'un ascenseur d'hôpital avec l'intension de monter. A ma surprise, il descendait. C'était interminable. J'en avais le cœur soulevé. Il s'arrêta enfin. Les portes s'ouvrirent: un grand silence régnait. Il faisait une nuit bleu foncé, immense. Tout à coup, je vis deux ou trois blocs noirs, là, immobiles. Et je me réveillai.*

*«A votre avis, que sont ces blocs noirs?» me demanda mon psychothérapeute. Je ne savais pas. Je compris pourtant que ces blocs représentaient des 'choses' au fond de mon inconscient. Un jour, j’au­rais à les affronter.*

*Peu de temps après, mon mari et moi divorcions. Cette psychothé­rapie n'avait pas réussi à nous réconcilier. Elle m'a cependant aidée à vivre cette séparation et m’a rendue capable de m’assumer. En fait, très rapidement, je découvris ce qu’était la liberté. Une liberté que je bu­vais goulûment. Je m’aperçus que je m’épanouissais enfin!*

*Je passe sur toutes ces années, seule avec mon enfant. Je connus des joies et des peines, des espoirs et des découragements, des interroga­tions et des réponses, des moments de vie intense et de multiples re­noncements.*

*Aujourd’hui, c’est la crise. Profonde. Je ne peux plus continuer. Le malaise a pris forme. Je sens confusément que, quelque part en moi, j’ai refusé de devenir adulte. D’où mon comportement de femme- enfant. Naïve un peu, spontanée beaucoup, enfant rebelle, femme qui se sent et se veut un peu marginale, besoin de fusion avec les autres et besoin d'indépendance. Un tissu de contradictions.*

21

*Je lutte sans cesse. Je lutte pour changer mes relations avec mes pro­ches. Je lutte contre mon père qui veut me maintenir dans mon rôle de petite fille soumise. Je lutte contre plusieurs de mes amis qui veulent m'aider mais se trompent d’objectif Je ne sais plus très bien qui je suis et quelle image je veux préserver face aux autres. Je lutte contre moi- même, qui aimerais être autre chose que moi. Je lutte pour qu’on m’aime telle que je suis, mais je pense qu’on ne m’aime pas vraiment. Je lutte pour qu’on m’aime tout court. Et je lutte pour essayer de m’aimer.*

*En apparence, je suis une femme assez équilibrée, forte, souriante et très souvent contente; mais la structure fondamentale de ma personne est tordue.*

*J’ai soif de fusion avec les autres; j’ai besoin d’englober la personne que j’aime pour me sentir complète, en sécurité. Je me sens vite rejetée si on ne répond pas à ce besoin. Paradoxalement, j’ai soif d’indépen­dance à tel point que je me sens obligée, à tout moment, de me démar­quer, pour me prouver que j’existe. Si l’on s’approche de moi, un mouvement de recul me fait immédiatement mettre des barrières au­tour de moi. J’ai peur d’être engloutie.*

*Ma relation fusionnelle avec Dieu provoque en moi le sentiment d’être manipulée. C’est comme avec le soleil: on désire sa chaleur, sa lumière... Et pourtant, instinctivement, on met la main devant les yeux quand il éblouit. On se protège de lui quand il brûle. Ces deux mouve­ments, constants en moi, créent un malaise de plus en plus difficile à supporter. Je remets en question ma relation avec chaque personne, ma place dans divers groupes. Je suis dépendante de ce que les autres pensent de moi, et ça me démolit souvent. Je ne me sens pas libre face aux autres. Mes conversations avec les chrétiens me culpabilisent; il y a comme une seule manière de vivre et de penser qui émane d’eux, et je sens le légalisme m’étouffer. M’intégrer à une église me fait peur. J’ai l’impression qu’on ne comprend pas grand-chose à ce que je suis. Je me sens esseulée, rejetée.*

*Ce que je vis au fond de moi est différent selon que je le vis avec des amis ou avec des personnes qui ne me connaissent pas. Je suis*

22

*incapable de distances avec les autres, dans ma vie professionnelle: in­quiète et englobante dans ma vie affective».*

\* \* \*

Avant de l’écrire, Denise avait raconté tout cela en présence des deux personnes de sa «communauté de maison» conviées à partici­per à ce premier entretien.

A l’évidence, leur présence compréhensive était une sorte de dé­menti aux allégations de solitude, d’incompréhension, d’étouffement légaliste dont Denise encadrait son propre portrait. Qu’elle puisse s’exprimer ainsi en leur présence attestait que les personnes sollicitées de la secourir lui avaient laissé pleine liberté d’être elle-même. L’étouffement et l’incompréhension tenaient à elle, et non aux autres.

A cette première constatation il fallait en ajouter d’autres, impor­tantes à noter.

Elle avait suivi une psychothérapie; elle avait donc appris à s’analy­ser et à discerner certains aspects de sa personne. Cette connaissance d’elle-même, importante à beaucoup d’égards — elle en parlait com­me d’une libération - l’avait effectivement soulagée. Mais pour au­tant, elle restait empêtrée dans ses difficultés, sans en connaître la ou les causes réelles, et surtout sans en être guérie. Au contraire, dans son analyse plus ou moins lucide, elle se disait fondamentalement tordue, elle s’attribuait une personnalité irrésolue, divisée, mal structurée, submergée par toute tension émotionnelle. Non seulement elle ne voyait aucune issue à son marasme, mais en prendre conscience con­tribuait à l’angoisser. Elle était agressive, tantôt contre elle-même, tantôt contre les chrétiens qui ne la comprenaient pas ou l’enfer­maient dans le légalisme, tantôt contre Dieu, un Dieu lui aussi incom­préhensif puisque, dans sa toute-puissance et sa bonté, il l’avait - disait-elle - astreinte à une existence marquée par la souffrance, l’échec et la contrainte.

Il y avait un terme caractéristique sur ses lèvres: celui par lequel elle définissait sa relation avec Dieu et avec les autres: le mot «fusion».

23

Il y avait enfin sa «spontanéité» jointe à une volonté tenace de s’en sortir et de se prouver à elle-même qu’elle existait. Résultat: depuis des années, elle serrait les dents, offrant dans l’adversité une résistan­ce tenace jusqu’à l’épuisement.

Cet épuisement était survenu. La crise profonde était là, et les ar­mes de la psychothérapie s’avéraient, cette fois, inefficaces. Elles l’avaient engagée à explorer les étages du sous-sol de sa vie. Elle y avait discerné des blocs noirs. Elle en connaissait la forme et la cou­leur, mais ne savait rien de leur nature. La prise de conscience de leur existence menaçante n’avait fait qu’ajouter à son angoisse.

L’important, c’était d’éviter de la blesser davantage encore, c’était aussi de ne pas ajouter un vêtement supplémentaire au «personnage» qu’à la force du poignet — celui de sa volonté tenace et de sa psycha­nalyse personnelle — elle avait créé et développé pour protéger la jeu­ne fille meurtrie qu’elle était restée.

A l’évidence, sous le personnage de Denise adulte, était la personne la plus ignorée, ou la plus cachée. Et pour cause! Evoquer l’existence de Denise enfant, c’était éclairer de douloureux souvenirs, pour ne pas dire des terreurs. Grossies jusqu’à la démesure par la fillette sensi­ble et émotive qu’elle était. Dans son imagination sans contrôle - (mais jusqu’à dix ans, quel contrôle l’enfant, même le plus sensé, peut-il exercer face à un père dont l’expression première et constante est la véhémence et l’oppression?) - elle se croyait appelée à prendre parti pour sa mère, jusqu’à s’identifier à elle - (elle fusionnait avec elle) - à dresser, au moyen de sa fragile personne, un rempart protec­teur de sa petite sœur.

Telle est son histoire. A mesure qu’elle s’éveille à la vie, Denise en­fant se recroqueville sur elle-même. Pour se protéger et pour subsister, elle s’attache à une autre Denise, une Denise qu’elle n’est pas en véri­té, mais qu’elle constitue à partir d’éléments de sa personnalité: une intelligence réelle, une imagination débordante, une volonté tenace. Sur cette seule base, elle se sent capable de faire front, face à son père d’abord, face à la vie ensuite. Ce qu’elle en a perçu a enraciné en elle la pensée que le bonheur n’existe pas. En vérité, son double personnage

24

n’a pas de colonne vertébrale. Pour un temps, l’affection «fusionnel- le» avec sa mère en tient lieu, en attendant l’affection substitut, égale­ment «fusionnelle», avec Dieu, rendu proche par la lecture passion­née d’Esaïe et par tout ce que Denise apprend dans l’église de ses parents ou dans les camps chrétiens auxquels elle participe.

Bientôt, à défaut d’une communion avec Dieu occulté par le père terrestre irrascible et écrasant, Denise donne à sa personne l’ossature de la loi. Mais la loi est accusatrice et provoque chez elle une révolte aussitôt refoulée, parfois étouffée par les médicaments. Situation propice à la déclaration satanique accablante: «Mais... tu es en en­fer ! » Après avoir fui la maison, elle croit s’en sortir en épousant, fu- sionnellement encore, le mari qu’elle étouffe d’affection. A défaut d’être soi-même, il ne reste, en effet, qu’à s’agglutiner à l’existence des autres.

\* \* \*

Le dialogue engagé avec Denise, lui découvrit ce qu’elle avait déjà partiellement compris mais refusait de reconnaître: ce qu’elle nom­mait son «tissu de contradictions» était, en fait, un démêlé constant, douloureux, voire poignant, entre la personne qu’elle était réellement, et le personnage fictif sous lequel elle se présentait en se trompant elle-même. Il y avait en elle la femme de 35 ans, consciemment et in­telligemment construite, capable, spontanée, à ses heures enjouée et contente, avec, en arrière-plan, la fille blessée, désécurisée, revendica­trice, inquiète, écrasée, et par moments extrêmement active et assoif­fée d’être.

Mais ce qu’il importait de lui révéler, c’est que le Dieu de Jésus- Christ qu’elle mêlait à son existence chaotique, n’avait qu’une lointai­ne ressemblance avec l’original. Une première démarche était donc de l’assurer que Dieu n’était pas le maître bardé d’exigences qu’elle avait imaginé. Il en était, non seulement dépouillé, mais, en dépit de ce qu’elle croyait connaître et que, en mille occasions elle avait cru

25

comprendre, il venait à elle en l’assurant, avant tout, de son attention paternelle prévenante. Celle-ci allait particulièrement à la petite Deni­se qu’elle avait été et qu’elle était encore. En effet, à travers les années difficiles qu’elle avait traversées pour devenir Madame X, Dieu avait sauvegardé la Denise authentique qu’elle abritait. Et il en avait pris soin, dans l’attente des circonstances et de l’heure propices où justice lui serait rendue. Car un forfait avait été commis. Il fallait l’en rendre consciente. Sur la croix, alors qu’il plaide notre cause et se charge de toutes nos fautes — celles de nos parents autant que des nôtres — Jé­sus a dit: «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu’ils font»’. Il met ainsi en lumière l’injustice de notre condition. Elle nous marque dès avant notre naissance. Elle nous accompagne en la personne de nos parents, parfois incapables d’assumer leur tâche et faillibles dans leur comportement. Le père de Denise, sous l’apparence d’un homme de foi et d’église, avait caché et cachait lui aussi — lui le premier — un être malmené, déformé, faussé dans sa notion d’autorité, confondue avec la violence et le despotisme. Il prétendait au titre d’époux et de père alors que, pour de mystérieuses raisons, il était paralysé devant toute manifestation de tendresse ou de simple affection. Denise en avait été totalement frustrée. Au point que l’amour de Dieu le Père, la grâce de Jésus-Christ et la douceur prévenante de l’Esprit, à cause de ce père et d’un certain enseignement évangélique mal compris ou mal donné, avaient fait place à un Dieu Tout-puissant, manipulateur, des­potique, assoiffé d’obéissance servile. Mieux encore, ce Dieu était pré­sent au monde en un Fils parfait, à la stature duquel Denise avait voulu ressembler. Elle s’y était hissée à la force d’un poignet fragile, et dans une crainte mêlée de révolte et de mauvaise conscience.

Il ne fallait pas confondre Denise avec Madame X. La deuxième démarche fut de l’amener, non pas à fustiger le personnage de Mada­me X, mais à s’en dépréoccuper, en l’abandonnant entre les mains de Dieu. Lui s’en chargerait entièrement et lui révélerait ce qu’il en laisse­rait subsister. Par contre, il importait que Denise saisisse ce qu’étaient l’amour et la justice de Dieu, toutes choses la concernant étant vues cette fois *dans la vérité.*

1/ Le 23.34.

26

En pratique, devant les deux témoins qui l’accompagnaient, je l’in­vitai à s’associer pleinement à ma requête, à répéter au fur et à mesu­re, et par ses propres paroles, la prière que j’adressai à Dieu. M’inspi­rant du Psaume 129, je dis:

«Père, tu as été le témoin de mon existence, de mon enfance en particulier. Je t’apporte ma détresse. J’ai été frustrée de l’amour d’un père. Ses violences et ses co­lères m’ont remplie de peur et m’ont paralysée. J’en ai été meurtrie et ma vie en a été faussée. Tu n’as pas voulu cela. Aujourd’hui, éclairée sur ton dessein à mon égard, je crie justice. Répare le mal qui m’a été fait, libère-moi des liens d’iniquité qui m’ont emprisonnée. Je veux être Denise et nulle autre. Je crois ton amour capable de me guérir et de me restaurer, capable de rétablir mon être entier tel que tu l’avais créé. Tu seras juste envers moi et juste envers mon père. Je l’ai fui. Je le redoute encore, même si maintenant je sais lui tenir tête. Je le remets à ta miséricorde et refuse de le juger. Tu en prendras soin comme tu auras soin de moi, aujourd’hui et à toujours. Dans la communion que tu établis avec moi Denise, je te dis ma foi et mon humble attente. Amen.

Au fur et à mesure que je la prononçais, cette prière devint mot à mot celle de Denise.

La suite?

Plutôt que d’en faire le récit, je transcris ce qu’elle a écrit:

*«La démarche de prière dans laquelle vous m'invitiez à entrer eût été impossible si vous ne m'aviez pas assurée de la volonté de Dieu de me guérir. Je vous le dis aujourd'hui: à l'instant de prononcer cette prière, il y avait en moi une tension terrible. Entre Denise dont vous me par­liez et la grande personne que j'étais devenue, je ne me reconnaissais plus très bien. Qui étais-je en vérité?*

*Une certitude m'a aidée: ma volonté d'aller jusqu'au bout, à n'im­porte quel prix; et votre assurance que ma personne véritable serait in­tégrée et «refaite» par la grâce de Dieu le Créateur.*

*Tout de même, il m'a été dur de dénoncer devant Dieu tout ce que j'avais évoqué de mon père. J'ai compris une chose importante, et il vous intéressera certainement que je vous l'écrive: J'ai saisi la différen­ce entre une psychothérapie et une libération par le Christ.*

*La première nous amène, certes, à verbaliser ce que consciemment nous reconnaissons nous avoir blessé. Mais la seconde va beaucoup*

27

*plus loin. Dénoncer, devant le Seigneur et devant ses témoins, ce qui s’est passé, le reconnaître comme un mal qui nous a fait souffrir injus­tement, puis, en confiance l’abandonner à Dieu qui s’en charge et nous en délivre, n’est plus de l’ordre d’un processus psychologique. Quelle que soit notre part, elle reste minime par rapport à celle de Dieu. Car il accomplit quelque chose en nous. J’ai compris la promesse de Jean- Baptiste à propos de Jésus, «l’agneau de Dieu»: littéralement «il ôte» le mal; puis il guérit et cicatrise la blessure. Enfin, il nous donne une assurance apaisante. Ce qui a pu se passer et nous a blessé sera doréna­vant sans conséquence.*

*Aujourd’hui, je vous écris cela sans peine. Mais sur le moment, c’était une démarche redoutable. Car dire à haute voix devant Dieu: «Je dénonce l’injustice de mon père et je crie justice», c’était risquer, en retour, un poids supplémentaire de culpabilité... Mais non! Au fil des mots, j’ai été affermie, apaisée, car cette fois je savais que la vérité était dite devant Dieu. Et j’ai reçu la certitude que quelque chose s’opé­rait en même temps dans le ciel et dans ma vie.*

*Mais il faut que je vous parle des jours qui ont suivi. Je vous le dis comme je l’ai éprouvé. D’abord il me semble que la crise s’amplifie! On a fait «sauter» purement et simplement la construction qu’est ma personne. Cela ne va pas sans grandes douleurs. Je me sens en état de choc; je viens d’être «opérée». Un sentiment insupportable m’habite: celui d’être dévalorisée, de n’être plus rien. Mes défenses se sont effri­tées. Je crois que je fais une grosse crise de dépersonnalisation. Une angoisse terrible me submerge. J’aimerais disparaître. Je claudique in­térieurement. Je me sens un objet déstructuré. Dieu s’effrite aussi.*

*Dans ce marasme qui, heureusement, ne dure que quelques jours, un événement se produit, se répète même: moi qui devais, depuis plu­sieurs années, prendre quelque chose pour m’endormir, je me mets à dormir «toute seule». Pas de luttes éperdues, mais une sorte de paix; par moments une sorte de chaleur dans mon dos, dans mon corps. Le sommeil revient. C'est à nouveau une réalité dans ma vie. Parfois la peur de ne pouvoir m'endormir s'insinue en moi, lorsque je me glisse dans mes draps; mais quand je me réveille, c'est le lendemain matin! J'y vois un signe de Dieu pour m'encourager.*

28

j

*Un autre événement se produit, important celui-là, même inestima­ble. Je n’ai qu’une seule expression pour le traduire, et c’est vous qui me l’aviez laissé entendre: littéralement, je suis «née». Ce qui s’est passé?*

*Avec un vieil ami, nous avions prévu notre dernière marche en mon­tagne de la saison. L’air est glacial. Nous traversons plusieurs bras de rivières gelés, et avec la nuit tombante, le danger est réel. Il faut regar­der où nous posons les pieds. Là, dans ce décor inhospitalier, d’où tou­te chaleur a disparu alors que j’en ai un besoin vital — est-ce à cause de ce vieil ami, est-ce indépendamment de lui? — soudain, en esprit, je «vois» mon père et le «reconnais». Reconnaître, au sens le plus pro­fond du terme. J’ai l’impression de l’intégrer à moi, alors que je l’ai toujours éjecté de moi. J’ai l’impression de l’intégrer, alors que j’ai tou­jours nié son existence en moi.*

*Je reconnais qu’il est mon père, que je n’en ai pas d’autre que lui. Que mes tentatives de substituts de père n’étaient que des pis-aller.*

*Et j’éprouve, au plus profond de mon être, un sentiment de conten­tement, de soulagement, d’appartenance. Oui, je suis née; je suis née de mon père. Et je suis moi, réellement.*

*Dans la chapelle de Taizé, il y a longtemps, me semble-t-il, Dieu m’avait affirmé qu’il me guérirait.*

*Dieu est fidèle, il accomplit ce qu’il promet.*

*A trois mois de ce jour mémorable, un bon sommeil me procure toujours des nuits réparatrices... Le passé n’a plus de pouvoir sur moi. Mais il me faut encore apprendre à faire confiance à Dieu, à ne pas avoir peur du chemin qu’il m’est donné de vivre.*

*Autre détail important qui vous réjouira: En devenant «moi», j’ap­prends à ne plus «fusionner», ni avec Dieu, ni avec personne. Je dé­couvre et j’apprends. L’amour authentique, l’amour parfait de Dieu pour moi, me permet de me tenir face à lui, dans une relation qui me restitue toujours davantage ma vraie personne et ma liberté».*

\* \* \*

29

Une chose importante manquait à cette lettre. Que subsistait-il des «blocs noirs» découverts par Denise dans les étages inférieurs de sa personnalité?

Sur cet aspect de son être réel, une rencontre ultérieure nous donna l’occasion d’une importante mise au point. Il ne faisait pas de doute pour elle que l’un de ces blocs avait été son père. Elle était consciente que l’expérience vécue lors de sa marche en montagne était l’aboutis­sement de la prière faite ensemble. Au jour où elle avait pu déposer toute culpabilité, et s’assurer de la justice de Dieu selon le Psaume 129.1-4, «quelque chose» s’était passé dans les lieux célestes, avec ef­fet en son propre cœur. Ensuite nous avions rétabli sa personnalité de fille, puis de femme, jusqu’ici paralysée par le despotisme du père. Enfin, elle avait reçu la liberté d’être pleinement elle-même, devant Dieu et devant les hommes. Elle goûtait maintenant à une paix inté­rieure progressivement établie et correspondant à un acquis. Alors que jusqu’ici la simple pensée d’avoir à rencontrer son père la mettait en émoi, elle avait pu dorénavant l’affronter dans un dialogue qui, sans être encore affectueux, la laissait libre de lui exprimer fermement son point de vue.

Autre découverte: le second bloc noir, c’était sa mère. La désinté­gration de ce bloc-là se fit plus difficilement. Cela s’explique sans pei­ne. Le père et son autoritarisme avaient obligé Denise à réagir. Par contre, elle s’était solidarisée, jusqu’à fusionner avec sa mère. Aucune réaction n’était possible sans qu’il en résulte, à tort, le sentiment qu’elle rejetait sa mère. Cela avait deux conséquences paralysantes: inconsciemment, mais non moins réellement, elle en voulait à sa mère de l’empêcher de vivre. Cette dernière était une timorée et, à ses heu­res, une angoissée; elle intervenait à chacune des initiatives de sa fille pour lui décrire les dangers qu’elle allait courir. Denise en restait mar­quée. Cela l’irritait, et cela ajoutait à sa culpabilité.

Là encore la Parole biblique quotidienne fit son travail libérateur. Elle nous invite à quitter père et mère, et à prendre conscience de no­tre identité dans un vis-à-vis constructif avec le Christ, dans la sécuri­té et la liberté du Saint-Esprit. La découverte progressive de sa vraie

30

personnalité amena Denise, cette fois, à une rupture volontaire du cordon ombilical.

Pour rester vrai, disons que la guérison de sa timidité, paralysante devant toute initiative, est encore en cours !

Restait le troisième bloc, indéfini !

La discussion engagée avec Denise permit bientôt d’en discerner la nature et les vraies dimensions. En fait, il s’agissait de la relation de Denise avec elle-même. Vis-à-vis d’elle-même, elle restait sans bien­veillance, impressionnée qu’elle était par tout ce qu’elle découvrait en elle et qu’elle n’aimait pas. Certains facteurs ajoutaient au verdict sé­vère qu’elle s’infligeait sans cesse. Plus qu’elle ne le croyait, son divor­ce l’avait marquée. Les propos de son mari, blessants, même mépri­sants, avaient laissé des traces profondes. Personne, dès lors, ne lui avait manifesté une attention amoureuse qui aurait aidé à la cicatrisa­tion de ses blessures et à une revalorisation de sa propre image.

Une lecture de la Parole séparée de Celui qui, par sa grâce, la rend efficace, peut contribuer à une dépréciation de nous-mêmes. En de tels cas, la sanctification est confondue avec une spiritualisation de la chair. Et cela conduit à de singulières déconvenues. Sur ce point pré­cis, Denise avait encore besoin d’une profonde guérison. Disons-le en passant : dans le ministère de la réconciliation, une revalorisation de la personne n’exaltant pas la chair, mais donnant à l’Esprit la capacité de nous sanctifier, est une démarche capitale. En effet, il est relative­ment aisé d’incriminer père et mère. Quelle que soit la part de leurs fautes ou de leurs erreurs, leur mise en accusation ne libère pas leurs enfants de leur propre nature pervertie. Aller à la découverte de soi, c’est donc reconnaître que notre personnalité, progressivement identi­fiée, a besoin non pas seulement d’être guérie mais aussi fondamenta­lement régénérée. Denise le savait... en théorie! En pratique, elle s’en voulait de n’être pas conforme à ce qu’elle exigeait d’elle et aurait at­tendu de sa vie. Il y avait, en elle, à la fois de la déception, du mécon­tentement et de la tristesse, même du ressentiment. En dépit du se­cours que Dieu lui avait accordé et de la libération intervenue, le

31

chemin qu’il traçait, au gré de Denise restait par trop resserré. Avec un dépit qu’on peut comprendre, elle se voyait frustrée des joies légitimes auxquelles aspire tout être fait pour aimer.

Dans une telle situation, un écueil précède toute parole que nous serions tentés de dire. Nier la difficulté du chemin, c’est manquer de compassion envers ceux qui luttent et qui souffrent. Ajouter à leurs plaintes, c’est souscrire à la fausse mise en accusation d’un Dieu in­sensible à nos peines et, quoi qu’on en dise, indifférent à notre pain quotidien le plus légitime. Comment éviter ce double piège?

En de tels cas, il faut laisser Dieu parler. Ce même jour, j’avais lu personnellement le texte de Jacques, ch.4: «D’où viennent les luttes? N’est-ce pas de vos passions qui combattent dans vos membres? Vous convoitez et vous ne possédez pas... Vous êtes envieux et vous ne pou­vez pas obtenir. Vous demandez et vous ne recevez pas parce que vous demandez mal, dans le but de satisfaire vos passions».

J’avais médité ces lignes dans l’éclairage de la parole de Moïse au peuple juif: «Tu n’offriras en sacrifice à l’Eternel, ton Dieu, ni boeuf, ni agneau qui ait quelque défaut ou difformité; car ce serait une abo­mination à l’Eternel»1.

Je proposai cette lecture à Denise. J’en soulignai et en expliquai de­vant elle certains aspects. Cette parole devint alors un marteau désa­grégeant avec force le bloc qui l’opprimait encore.

Dieu révèle que, depuis la chute, le fond de notre être reste atteint par la convoitise. Cette maladie, délétère s’il en fût, ronge nos pensées et nos sentiments. Souvent en totale contradiction avec la foi que nous professons. Nous croyons à l’amour prévenant et généreux de notre Père céleste. En même temps - avec quelle virulence satanique - nous le soupçonnons d’être indifférent à notre situation. Nous cé­dons à la poussée de nos aspirations légitimes naturelles, dans l’oubli que notre nature, si elle n’est pas réellement crucifiée, reste sous la do­mination de la chair et d’un «Prince de ce monde» habile à nous dresser contre Dieu. Consciemment ou inconsciemment, nous éta­blissons le compte de ce qui nous manque et que, avec un peu de bon­té, Dieu aurait quand même pu nous donner !

1/ Lv 7.18.

32

Très vite, cet esprit de revendication s’installe en nous, cherche et trouve appui dans «l’esprit de comparaison». Ce dernier nous fait voir le sort enviable des autres, ou encore, avec un peu d’imagination, le sort qui pouvait être le nôtre. Ainsi, bizarrement associée à notre foi, cette conviction de l’injustice du sort oblitère nos pensées et nos sentiments.

Ce commentaire, librement apporté devant Denise, déjà éclairait sa situation. Mais j’y ajoutai le plus important: la parole de Moïse adressée aux Juifs. Elle nous concerne autant qu’eux. L’exigence d’une offrande, sans défaut et sans difformité, est riche de significa­tion. Elle est révélatrice, en particulier, de ce fait fondamental : si re­marquable que soit cet animal — substitut de nous-mêmes devant Dieu — il paie de sa vie l’alliance de réconciliation scellée entre Dieu et l’homme.

Pourquoi? Parce que la perversion de notre nature charnelle nous laisse dans une grave illusion. En pharisiens perfectionnistes que nous sommes tous plus ou moins, nous croyons parvenir à une sainteté qui ferait de nous, finalement, des êtres sans défauts et sans taches. Dans cette course au progrès, les religieux et les idéalistes sont champions. C’est pourquoi, par amour pour l’homme, devant cet aveuglement, Dieu n’a qu’une réponse: seule la mise à mort de la chair affranchit l’homme de son emprise mortelle et lui rend la possibilité et la liberté de se soumettre à l’Esprit Saint.

Je rappelai donc à Denise l’enseignement de l’épître aux Hébreux: les ordonnances mosaïques et les sacrifices qui en étaient l’expression n’étaient que l’ombre de la réalité à venir1. C’est en Christ, crucifié et ressuscité, pleinement Dieu et pleinement homme, que la mort de la chair a été définitivement opérée et notre nature humaine pleinement restaurée. Mais ce que le Christ a fait *pour nous,* il faut qu’il le fasse encore *en nous.* Le seul prix à payer, c’est d’y consentir. Et cela ne va pas de soi. Non, il ne va pas de soi d’accepter cette souveraineté du Sauveur et Seigneur sur notre vie identifiée à la sienne, c’est-à-dire à sa mort et à sa résurrection. Il ne va pas de soi de mener une existence dorénavant marquée du sceau de l’éternité, dans la communion de

1/ He 10.5.

33

l’Esprit saint et selon les normes de l’Evangile. Cela comporte une dé­cision: notre vie ne sera plus asservie à nos désirs «passionnels», nous choisissons d’obéir à la volonté de notre Père, avec l’assurance que son amour prévenant, éclairé, généreux, accordera à notre exis­tence *mieux et davantage* que nous ne saurions nous l’accorder à nous-mêmes.

Conduire Denise à sa véritable guérison, c’était l’amener à ce choix décisif. Cet acte nécessaire venait à son heure. En effet, c’eût été une erreur de le lui proposer plus tôt. Car, pour renoncer à soi-même et choisir librement la souveraineté du Seigneur, il faut s’être *d'abord trouvé soi-même.* On ne peut volontairement se dépouiller que de ce que l’on a réellement acquis.

Ultime geste de Denise, geste désagrégateur de son dernier bloc in­térieur: elle consentit à cet acte justement nommé acte de repentance et de foi. Le Christ n’a-t-il pas promis beaucoup de fruits au grain qui meurt?1

\* \* \*

C’est intentionnellement que j’ai accordé large place au récit détail­lé de ces deux «réconciliations». Outre les enseignements qu’ils com­portent, ils illustrent quelques aspects élémentaires de toute relation d’aide. Et les voici :

Commentaires sur la guérison  
intérieure :

**Entendre et discerner**

L’exclamation de Denise: «Enfin on m’écoutait, enfin on entendait ce que j’avais à dire» est un salutaire avertissement aux «réconcilia­teurs» tentés de parler au lieu d’écouter, d’exhorter au lieu de chercher

1/ Jn 12.24.

34

d’abord à comprendre. Encore faut-il rester équitable et reconnaître que le sentiment de n’être pas compris trouve souvent sa cause premiè­re chez la personne qui s’en plaint, et non chez ses interlocuteurs facile­ment accusés !

On pourrait faire un portrait «type» de beaucoup d’incompris, à la recherche de leur identité. Il leur a manqué, dès l’enfance, un vis-à-vis non pas seulement attentionné à leur personne et à leur désir de s’ex­primer, mais offrant, dans ce dialogue, une écoute sainement critique, donc capable de réfutations éclairées et éclairantes. Les incompris ont eu pour interlocuteurs, ou bien des parents inconsistants, cédant à toutes les exigences capricieuses de leur progéniture, ou bien des pa­rents fatigués, impatients, masquant leur épuisement ou leur incom­pétence par le silence ou la non-réponse imposée à leurs enfants. Cet autoritarisme peut aller du «f... moi la paix» à la brimade par l’invecti­ve ou même par les coups.

Etre écouté et avoir liberté de s’exprimer, c’est apprendre à se con­naître, à mesurer ses forces ou ses faiblesses, ses audaces ou ses timidi­tés, son savoir ou son ignorance, ses doutes ou ses incertitudes. A con­dition toutefois que l’interlocuteur soit crédible et aimant. A défaut de l’avoir rencontré, l’enfant, devenu adulte, est convaincu, à tort bien sûr, de la surdité des autres. A toutes ses difficultés, il ajoute donc celle d’être un incompris, incapable à son tour d’écouter les autres.

Il faut être instruit et conscient de cette infirmité chez ce type de pa­tients, sinon la relation d’aide la mieux intentionnée tourne très vite au dialogue de sourds, à l’accusation d’incompétence, de dureté, voire d’absence de compassion ou de charité, tout cela à l’adresse du «ré­conciliateur». Son avis et son conseil sont sollicités; et s’il s’avise de les donner, il lui sera reproché de juger !

**Du rôle de la loi**

Une autre remarque de Denise doit être retenue: «On ne méjugeait pas, on m’aidait».

Le légalisme de sa famille et de son église l’avait beaucoup éprouvée. Les traumatismes consécutifs à une fausse compréhension de la loi

35

divine laissent des traces profondes chez ceux qu’elle atteint. Elle en fait des accusés qui deviennent des accusateurs. Elle exacerbe leur sen­sibilité à toute forme d’injustice. Elle les dresse en réformateurs de la société ou parfois de la communauté. Elle en fait des champions de la contestation, des marginaux marqués du sceau de la révolte. Leur li­berté devient une contestation de la loi ou de toute forme d’autorité.

Chez Denise, cela était resté dans les limites d’une farouche indé­pendance, en contradiction avec son besoin lancinant d’être accueillie et comprise par les autres.

Le formalisme, confondu avec une juste observation de la loi, est une des faiblesses d’un christianisme évangélique mal compris. C’est pourquoi, à chaque fois qu’une relation d’aide est demandée par des personnes venues de ce christianisme-là, il faut s’assurer que, à l’arrière-plan de leurs difficultés, ne subsiste pas l’entrave cruellement blessante d’une observation de la loi (décalogue, sermon sur la monta­gne, etc.) séparée ou détachée de Celui qui nous la donne, ou encore une volonté de sanctification (une imitation de Jésus-Christ) sans l’Esprit. «A la force du poignet» disait Denise.

Les «impasses» auxquelles aboutit son cheminement spirituel font ressortir deux éléments caractéristiques de l’aide à apporter aux victi­mes du légalisme. Soulignons-les !

1. Rappeler l’œuvre de la croix

La souveraineté divine s’exerce sur l’histoire, et sur nos vies en parti­culier. Nous avons été «mis à part dès le sein de notre mère»1. Et si les cheveux de notre tête sont comptés, cela signifie bien qu’aucun instant et qu’aucun secteur de notre existence n’échappent au regard de Dieu2. Mais l’erreur commence lorsqu’on attribue à cette souveraineté la cau­se de tout ce qui nous arrive, y compris nos propres défaillances ! Ce fatalisme est totalement étranger à la révélation évangélique. L’apôtre Jacques le dit bien lorsqu’il attribue à la convoitise l’amorce du mal, puis son irruption dans l’histoire de tous les hommes, dans notre histoire en particulier3. Cependant, notre prédestination en Christ nous permet non seulement de recourir à la bienveillance divine,

1/ Ga 1.15.

2/ Mt 10.29-30.

3/ Je 1.14.

36

mais de croire en la volonté de Dieu de pardonner notre égarement et nos offenses.

A ceux qui sont aux prises avec l’adversité, on peut donc certifier que la bonté de Dieu attend leur consentement à se laisser secourir. Cela sous-entend, de la part du patient, une appropriation par la foi de la grâce qui lui est offerte.

Sur ce point précis, l’accusation, puis la culpabilisation, consécuti­ves à la connaissance de la loi, ne peuvent être ôtées que par le rappel de Golgotha.

* A la croix est effacé l’acte (la loi mosaïque) dont les ordonnan­ces nous condamnent.
* A la croix est assumée, dans la mort du Christ, la condamnation que comportent nos transgressions.
* A la croix est proclamé le pardon que l’homme religieux tente d’obtenir par je ne sais quelle bonne œuvre.
* A la croix se trouve à bout d’arguments Satan l’accusateur, acharné à nous accabler et à nous faire douter de l’amour de Dieu en­vers nous.

Vérités élémentaires, certes ! Faisons preuve de sagesse, et assurons- nous de la réalité de ce fondement dans la vie et dans la foi de ceux que nous appelons à la réconciliation avec Dieu, leur Créateur et leur Père en Jésus-Christ!

1. Amener à la repentance

Quand Jérémie dit que «le cœur de l’homme est tortueux par­dessus tout»1, il interpelle et met en cause les gens vertueux. Il cho­que aussi les personnes qui, dès leur enfance, telles Arlette ou Denise, furent confrontées à l’injustice. Un tel verdict leur apparaît une injus­tice supplémentaire.

Il faut la découverte de la compassion de Dieu pour qu’elles com­prennent que ce verdict est en réalité un diagnostic. Mais attention ! Si la révélation de la grâce et de la volonté miséricordieuse de Dieu est comparable à l’action du médecin et non pas du juge, cette grâce

1/ Jr 17.9.

37

n’entraîne pas automatiquement la personne dans la vie nouvelle et ne lui donne pas simultanément une sainteté parfaite. Sur ce point précis subsiste souvent une confusion aux conséquences elles aussi tortueuses. Il ne s’agit pas, à la force du poignet, de réformer ou de corriger l’homme naturel, ce que le légalisme ou l’idéalisme religieux et humaniste cherchent à faire depuis toujours. Non ! A cause de cette grâce, accompagnant le diagnostic du divin médecin, l’homme est ap­pelé à la repentance, à la régénération de tout son être par le baptême et la vie dans l’Esprit. Une des ruses sataniques est de faire croire au chrétien, ou bien qu’il est toujours sous le coup de la condamnation, ou bien que cette régénération dépend de ses propres forces. Cela ne peut aboutir qu’à des défaillances sur lesquelles Satan, menteur, por­te encore et toujours ses accusations, laissant entendre qu’elles sont l’irrémédiable verdict de Dieu. La vérité est tout autre. Avant de con­naître le Christ, l’homme est semblable à une maison dans la nuit, ar­tificiellement éclairée et dont le gérant est son vieil homme au cœur mauvais (sa chair). Quand l’homme prend conscience de son état d’aliénation et se convertit au Seigneur, le gérant est chassé, ou, com­me dit Paul, «considéré comme mort». Jésus prend sa place. Dès lors, il soustrait l’homme au pouvoir du péché et de la mort. Par son Saint-Esprit, il visite l’une après l’autre toutes les pièces de la maison auxquelles l’homme, devenu son disciple, lui donne accès. Ce n’est pas le disciple qui répare les pièces abîmées. C’est le Seigneur. La part du disciple est de lui ouvrir, de lui donner libre accès à toutes les piè­ces et à tout ce qu’elles contiennent, de consentir à ce que propose le nouveau gérant à leur sujet.

Il ne s’agit nullement d’user de notre volonté propre et, par obéis­sance à des règles, d’opérer notre propre restauration et notre crois­sance. Il s’agit de nous saisir des promesses de la Parole de Dieu et, volontairement, de nous les approprier par la foi. Alors nous décou­vrons la vie nouvelle qui en résulte, soit aussi la restauration fonda­mentale et constructive qui l’accompagne. La discipline que cela exige est tout autre chose que le légalisme... Loin d’effacer notre personna­lité, Dieu la met ainsi en valeur, lui rend sa richesse et son originalité,

38

élimine progressivement en nous la tendance à l’auto-défense, à l’ac­cusation de soi-même et des autres, avec les blessures qui les alimen­tent et en découlent.

Sous la plume de Jude, le verbe «édifier» illustre ce qui est essentiel et qui appartient fondamentalement au ministère de la réconcilia­tion:

«Vous, bien-aimés, bâtissez votre vie sur le fondement de votre très sainte foi; priez dans la communion du Saint-Esprit et, avec sa puissance, maintenez-vous dans l’amour de Dieu et dans l’attente du jour où notre Seigneur Jésus-Christ mani­festera sa bonté compatissante en vous donnant la vie éternelle. Ayez pitié de ceux qui hésitent, cherchez à les convaincre. Sauvez-les, arrachez-les du feu. Ayez aussi pitié des autres, mais qu’à votre attitude envers eux se mêle la crainte d’être contami­nés par leurs passions charnelles, tout comme vous redouteriez même de toucher les habits portés par un malade contagieux.

A celui qui peut vous garder de toute chute et vous faire paraître, en sa glorieuse présence, sans reproche et exultant de joie, au Dieu unique qui nous a sauvés par Jésus-Christ notre Seigneur, soient la gloire et la majesté, la force et l’autorité, com­me avant tous les temps, ainsi, maintenant et durant toute l’éternité Amen» (Jude 20-25).

**Le temps et les étapes d’une guérison**

L’appréciation de ce temps de guérison, davantage encore ses éta­pes parfois longues, sont souvent une épreuve. Autant le patient que le thérapeute peuvent en être affectés. Le premier parce que la con­naissance des guérisons rapportées par l’Evangile l’amènerait facile­ment à s’attendre à une intervention du Christ rétablissant aussitôt la situation compromise. Le second, pour cette même raison, mais ag­gravée par la pensée que s’il n’en va pas ainsi, c’est que lui, serviteur, manque de foi, ou de simple savoir, ou de discernement spirituel.

A l’évidence, nous pouvons toujours confesser nos faiblesses sinon nos manquements en ce domaine. Mais que celui qui a toute la foi et tout le discernement requis nous jette la première pierre. Sans nous consoler trop vite de nos faiblesses, réfutons cette trop facile mise en accusation.

D’abord, nous ne sommes pas le Christ, mais ses serviteurs. Et quoi qu’on en dise, la différence est réelle.

39

Ensuite, nous n’avons pas de miracle à commander à Dieu à l’heure qui conviendrait effectivement pour qu’ils soient accomplis. Il faut le dire: dans le domaine du miraculeux, nous restons humblement dé­pendants de la souveraine liberté du Seigneur et des dons qu’il accor­de à son Eglise. N’accusons pas trop vite cette dernière d’être pauvre en charismes de guérison. Même si cela est vrai, cette accusation n’est en tout cas d’aucun secours pour ceux que nous avons à aider, sinon à guérir.

Enfin, dans le domaine qui nous occupe, si nous pouvons nous at­tendre à des interventions divines de l’ordre du miracle, celui-ci em­prunte souvent l’ordre naturel conjoint à la patience et à la persévé­rance. La nature nous impose le respect des lois du développement, de la croissance et du rétablissement des choses. La guérison d’une jam­be fracturée s’inscrit sur plusieurs semaines, et il est des convalescen­ces qui prennent le temps de plusieurs mois. Il ne faut donc pas trop vite s’émouvoir ou encore s’accuser devant cette exigence d’une durée étendue et justement réclamée comme un des facteurs de la guérison. Une comparaison et un enseignement ont ici leur place.

Nous avons évoqué les miracles opérés par le Christ. Au sens éty­mologique du terme, ils étaient d’abord des «signes». Ils attestaient l’ordre nouveau, lié à la venue du Royaume. Ils signifiaient, en actes, ce que Jésus disait en paroles. Ils signaient de manière irréfutable les déclarations de la gratuité de la grâce, appelant à la repentance et à la foi au nom du Seigneur. Ils authentifiaient la défaite de Satan et de la mort. Christ est le même, éternellement. Il peut donc, aujourd’hui comme hier, confirmer sa parole par des signes immédiats et d’autant plus parlants. Mais la foi en reste la vraie substance. Elle a pour signe nécessaire, signe premier et dernier, non pas telle ou telle guérison mi­raculeuse, si réjouissante et désirable puisse-t-elle être, mais la nouvel­le naissance de tout homme, et sa croissance jusqu’à la stature parfai­te du Christ. En lui, nous devenons de nouvelles créatures, appelées à se dépouiller de la chair et à revêtir l’Esprit, à croître «par la connais­sance de Dieu... dans la charité... en sagesse... en stature... pour le sa­lut»1.

1/ Col 1.10; 1 Th 3.12; Le 2.52; 1 Pi 3.2.

40

Il faut au moins vingt-cinq ans à un homme pour atteindre le com­mencement de sa maturité naturelle. Mais qui dira qu’en cette vie ter­restre, il a atteint sa pleine maturité spirituelle?

Notre ministère de «réconciliateur» peut être accompagné de si­gnes miraculeux. Alléluia pour ceux dont nous sommes les témoins ou les instruments. Mais notre pain quotidien est davantage celui d’une persévérance. Elle a pour fin la régénération d’une personne d’abord, puis, sur cette base, son rétablissement spirituel, psychique et physique; parallèlement, sa réinsertion dans une vie d’harmonie avec elle-même et avec le prochain.

Dans l’exercice de ce ministère, il n’y a pas de schéma applicable à chacun. L’erreur trop souvent commise est précisément, ou bien de vouloir brûler les étapes, ou bien de les ordonner selon un schéma pré-établi. Certes, et nous l’avons enseigné plus haut, il y a des règles et un ordre des choses. Mais la personne passe bien avant la règle. Jean-Baptiste, puis Jésus, puis Pierre, ont inauguré leur ministère en appelant tout homme à la repentance. Denise devait y être appelée à son tour. Je lui en aurais rendu l’accès impossible si, en référence à ces exemples normatifs, j’avais commencé par là. Nous l’avons dit plus haut, nous ne pouvons nous *détourner de nous-mêmes* et librement nous tourner vers le Seigneur que si *nous nous sommes trouvés nous- mêmes.* Il a fallu donc tout le temps de la découverte, puis de la réha­bilitation de sa personne, pour amener Denise à sa régénération effec­tive.

Avec Monsieur Dupont1, les choses étaient fort différentes. Il ne sortait pas d’un milieu où, à ses propres yeux et surtout à ses propres oreilles, la parole biblique était démentie par le comportement phari- saïque du père. Sa personnalité psychique et spirituelle était à extraire de la gangue religieuse moralisante dans laquelle elle avait été oppri­mée. Il y avait également à la façonner, puis à la rendre à la liberté qu’elle ignorait. Il fallait donc commencer par lui révéler l’amour que Dieu lui portait et les possibilités de la vie nouvelle que le Christ nous propose. Cela étant acquis, il restait tout le travail de déculpabilisa­tion de son être, puis de sa libération intérieure. Cela signifiait le

1/ Cf. vol 2, p.141-147

41

«renoncement aux œuvres mortes»1 qui meublaient sa vie, leur rem­placement par l’écoute intelligente et pratique de la parole du Sei­gneur. C’était un programme de longue haleine.

En outre, il y avait le travail délicat de réconciliation avec son épou­se. Elle aussi était à conduire vers une guérison d’elle-même et vers la découverte de la véritable identité de son mari, confondue avec l’ima­ge qu’elle en avait et dont elle se détournait. Chaque étape était envi­sagée, non pas selon un schéma conventionnel, mais dans une lente reconstruction dont il fallait respecter les possibilités, au fur et à me­sure qu’elles se présentaient.

Quant à Arlette, elle est une illustration type de ce qui aurait pu ar­river, si ceux et celles qui l’ont accompagnée de leurs démarches per­sévérantes, de leur affection et de leur prières, au lieu d’être patients, avaient réglé ses problèmes à coups de versets bibliques. Ou encore, s’ils n’avaient pas respecté les étapes d’un itinéraire où Dieu reste sou­verain. Le thérapeute a certes une responsabilité. Ses défaillances peu­vent tenir à sa passivité. Mais la tentation de tout thérapeute actif, c’est d’être plus pressé que Dieu. En pratique, il donne libre cours à des interventions où le désir d’apporter une solution prend le pas sur une action beaucoup plus lente, mais respectant la sagesse de l’Esprit.

On demandera, bien sûr, s’il existe un critère nous assurant de ce respect. Je réponds simplement: on reconnaît l’arbre à ses fruits. Il nous appartient de les vouloir, en fonction du diagnostic établi et des priorités discernées. C’est la disponibilité du patient, c’est son accord renouvelé à vouloir avec nous les fruits attendus qui, conjointement à la sagesse de l’Esprit, resteront garants d’un ministère patient et effi­cace.

Un tel ministère ne saurait s’accommoder d’une volonté de faire vite ou de contraindre ceux dont nous nous occupons à se plier à nos manières de voir ou de faire. De plus, cette patience persévérante n’oubliera jamais que la réhabilitation ou la croissance d’une person­ne connaît des échecs relatifs, à ne jamais confondre avec l’échec tout court. Tim La Haye dit: «L’enfant qui apprend à marcher tombe très souvent. Peu importe la douleur qu’il ressent. L’important c’est qu’il

1/ Heô.l

42

soit tendrement encouragé à persévérer. Tôt ou tard, tout enfant nor­malement constitué apprend à marcher. De même, tout enfant nor­malement constitué apprend à être séparé de ses parents. »1

Transposé sur le plan d’une relation d’aide, cet encouragement à la persévérance concerne autant le patient que son thérapeute.

**L’importance de la prière**

Si je la mentionne ici, c’est moins pour en dire et redire la nécessité, que pour en souligner l’impact tout au long du déroulement de l’his­toire personnelle des gens puis de leur guérison. A l’évidence, dans le cheminement d’Arlette, plusieurs des interventions renouvelées de Dieu étaient d’abord un exaucement aux prières de sa grand-mère. Il y eut aussi la prière des serviteurs de Dieu qui, lors de leur passage dans la famille, ont confié au Seigneur cette fillette maladive. Ils igno­raient ce qu’était en réalité la vie de cette enfant. Il serait trop facile de leur en faire grief. Soulignons plutôt que, avec foi et compassion, ils lui ont imposé les mains. Nous aurons à revenir sur la valeur d’un tel geste dans la pratique du ministère. Pour l’heure, nous prenons acte des manifestations «tardives» d’un exaucement et d’un secours de­mandé avec foi, tardives selon notre vue des choses alors qu’elles étaient «ponctuelles» dans l’accomplissement des promesses de Dieu. Jésus a dit: «Tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière, vous le recevrez»2. Il n’a pas dit que ce serait immédiatement. Il a précisé: «Ayez foi en Dieu... Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous l’avez reçu et vous le verrez s’accomplir»3.

Il faut ici noter deux choses: l’exaucement différé participe de la souveraine sagesse de Dieu, qui fait concourir toutes choses à notre bien. Cette assurance d’être exaucé, indépendamment des enseigne­ments que tout chrétien peut en tirer, est un adjuvant dynamique pour le thérapeute, lorsqu’il sait ou apprend qu’à l’arrière-plan de la vie d’un patient, quelqu’un ou quelques-uns, autrefois et maintenant, ont prié ou prient pour lui. Selon les enseignements de l’Ecriture, cet­te prière communautaire, dans l’espace et dans le temps, a pour appui l’intercession du Christ et le ministère des anges. Ce compagnonnage

1/ «Comment vaincre la dépression» Editions Ligue pour la lecture de la Bible, p. 13.

2/ Mt 21.22.

3/ Mc 11. 22, 24.

43

du Seigneur et des «serviteurs célestes» est à retenir de toute manière'; il est une raison de plus d’assurer celui ou celle avec les­quels nous dialoguons du secours de Dieu, dès longtemps actif en sa faveur. En vérité et à cause de notre propre incrédulité toujours laten­te, cette intercession du Seigneur, cette activité des anges, cette prière de plusieurs, assurent tout serviteur d’un appui précieux à connaître dans la responsabilité de son sacerdoce.

Est-il besoin d’ajouter que ce recours à la prière concerne non seu­lement le thérapeute mais son patient. Jacques dit: «Quelqu’un par­mi vous est-il dans la souffrance, qu’il prie»2. Nous n’oublions pas que l’apôtre en appelle aussi aux prières des anciens et de l’église loca­le. Mais celles-ci viennent à l’appui de la prière du patient. Le désarroi profond de ce dernier peut la rendre difficile, même impossible. Cette exception confirme la règle. Il convient de la rappeler, peut-être d’en instruire celui ou celle que nous désirons secourir.

Cependant, cet exaucement ne doit pas rester lié, dans notre esprit ou dans l’esprit de ceux avec lesquels nous œuvrons, au seul miracle d’une guérison soudaine ou acquise peu à peu. Nous évoquions, plus haut, le ministère des anges. Nous ferons sourire un rationaliste pour qui la Bible est un livre à démythifier. Pour ma part, j’ai trop souvent béni Dieu, à cause du ministère des anges et devant le constat émer­veillé de leur ministère, pour que j’aie scrupule à l’évoquer. A l’adresse des rationalistes souriants, je dirai comme Elisée: «Eternel, ouvre leurs yeux pour qu’ils voient»3. Le Christ, le Saint-Esprit, les anges, sont actifs dans la réalisation du dessein de Dieu. Par nos prières, nous facilitons et hâtons leur travail, rendons possibles et ponctuelles leurs interventions. L’histoire d’Arlette et de Denise l’atteste.

La grand-mère d’Arlette n’a pas cessé d’intercéder pour elle. Les an­ges l’ont arrachée à la mort à l’heure où son père voulait la noyer. Ils l’ont détournée de l’homme qui l’aurait entraînée dans le dédale de **la** franc-maçonnerie. Ils ont permis que vingt-cinq ans plus tard, une amie d’enfance, devenue chrétienne, rencontre Arlette et, par l’évoca­tion de faits précis, rafraîchisse la mémoire de cette dernière au sujet du «ministère de prière» de son aïeule.

1/ Rm 8.34; He 1.14; 7.25.

2/ Je 5.13.

3/ 2 R 6.17.

44

Il en va de même dans la vie de Denise. Son récit a volontairement passé sous silence certains détails. Dans la condition d’abandon qui fut la sienne, elle aurait compromis gravement son existence si des anges, mobilisés par la prière de ceux qui la suivaient de près ou de loin, n’étaient pas intervenus «pour l’arracher au danger»1.

«Le Seigneur est l’Esprit»2. Il n’est pas toujours aisé de discerner qui, du Seigneur ou de l’Esprit, agit dans une situation donnée. Qu’importe du reste, puisqu’ils sont un. Il est à noter qu’au lende­main du baptême d’Arlette, le Seigneur la réveille et, par une inspira­tion de l’Esprit, lui promet une guérison dont elle ignore totalement la nécessité. Beaucoup plus tard, intervention du même type, cette fois par une parole inspirée à une sœur en Christ, parole transcrite sur une simple carte postale. Il lui est ordonné de l’appeler «Père! » Paro­le prophétique confirmée par un chrétien exhortant Arlette à invo­quer le Père et à se détourner de son besoin passionnel d’une mère.

Denise, elle aussi, dans le silence de la chapelle de Taizé reçoit la promesse d’une guérison, sans qu’elle en connaisse encore la nature et les conséquences. Plus tard, ce même Saint-Esprit utilise le cadre in­solite de rochers menaçants, de pierres glissantes qu’affleure le torrent glacé, de la présence d’un homme âgé, pour lui faire admettre la réali­té de sa filiation à un père qu’elle avait plus ou moins renié. Remarquons-le encore: Qui, sinon l’Esprit saint, nous inspire,à l’heu­re et dans les circonstances adéquates, telle parole biblique apportant à l’esprit ou le cœur de celui ou de celle qui l’entendent, une révélation convaincante, une certitude décisive, l’amenant à passer littéralement des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie?3

Et il faudrait relever les noms de tous ceux qui, par la prière, par un geste, par une parole, par un service, sont à la fois collaborateurs de Dieu, exaucement de l’intercession du Christ, lumière à un tournant décisif, réconfort, chemin, barrière, à une étape où, sans leur présen­ce, l’égarement serait survenu.

Nous les premiers devons être attentifs à cette action divine, à ce ministère des anges et de l’Esprit saint. Notre responsabilité est d’en tenir compte, souvent aussi d’y rendre attentifs nos interlocuteurs

1/ Ps34.8.

2/ 2 Co 3.17.

3/ Ac 26.18

45

tentés de rapporter ces détails, sans discerner la main du Seigneur et l’encouragement qu’ils auraient à en recevoir.

Cela signifie autre chose encore. Nous courons le risque d’attacher tellement d’importance à nos démarches de réconciliateurs que... nous méconnaissons l’action du Christ, de l’Esprit, ou des anges, si encore nous ne l’écartons pas. En effet, si nous n’y prenons garde, nous pouvons passer très vite du rôle de serviteur à celui de meneur ! Seule notre prière et notre recherche constante de la grâce de Dieu nous éviteront de tomber dans ce piège.

Conjoint à ce ministère d’intercession, un dernier écueil doit être si­gnalé. Micaël Scalan nous en donne une juste description. Evoquant le but de toute guérison, il précise: «Il ne s’agit pas d’une situation où l’homme décide de ce qui lui manque et sort pour l’acheter. Il arrive souvent que des gens demandent que l’on prie pour qu’ils obtiennent la tranquillité, le calme, la stabilité, la compréhension, la tolérance, la joie, la délivrance de l’anxiété, des ressentiments ou de la culpabilité. Mais rien ne semble se produire. La plupart des gens ont un penchant naturel à rechercher de tels biens assurément désirables, tout comme ils le feraient pour des diplômes académiques, le succès en affaires ou quelque développement physique, mais avec ceci en plus ici, qu’ils le cherchent par l’intermédiaire de Dieu plutôt que par des hommes. Ce n’est pas de cette manière que s’obtient la guérison... Nous n’avons pas à déterminer ce que nous voulons, ce dont nous avons besoin et comment nous allons l’obtenir. Nous décidons seulement d’accepter le don du Seigneur et de faire tout ce qui est nécessaire pour le rece­voir et pour le conserver. C’est de lui que nous attendons les directi­ves, et en même temps, nous ne sommes pas passifs...»1.

**Les rêves**

Freud disait du rêve qu’il est «la voie royale qui mène à l’incons­cient»2. Jung accorde lui aussi une grande attention aux rêves de ses patients. 11 enseigne à ses disciples l’analyse fouillée et étendue des rê­ves et de leur valeur indicative. Au point .d’en faire une méthode de connaissance de soi-même, partant, une école de guérison de soi- même. Il est des thérapeutes chrétiens, disciples de Jung.

1/ Puissance de la prière. La guérison intérieure, Ed. Pneumathèque Paris, p. 17.

2/ Cité p. Daco, op. cit. p. 172.

46

Je n’ai ni l’expérience, ni la compétence qui me permettraient de ré­futer ou d’appuyer cette méthode analytique et curative. A entendre tels de mes collègues qui s’en réclament (ou tels de leurs patients), je dois à la vérité de dire la perplexité devant laquelle me laisse cette thé­rapie. D’abord, une comparaison nous aidera au moins à en montrer les limites.

Il est connu que notre écriture laisse percevoir quelques traits de notre personnalité, au même titre que nos gestes ou la morphologie de nos mains, de notre visage, de notre démarche. Toutefois, la per­sonnalité, déterminée à partir d’une analyse graphologique ou mor­phologique, reste le portrait d’un moment. Ce qu’en révèle ce graphis­me ou cette physiognomonie est indicatif et non normatif. En plus, il faut ajouter que comparaison n’est pas raison. L’interprétation des rê­ves comporte, en effet, une difficulté supplémentaire.

On le sait, le «don de connaissance»1 peut prendre la forme d’une vision ou d’un rêve. Il est connu que la difficulté commence lorsqu’il s’agit d’interpréter ce qui a été «visionné» ou «rêvé». Dans sa grâce, Dieu a donc prévu, à côté du «don de connaissance» le «don d’inter­prétation». De plus, afin de prévenir toute traduction subjective, nous sommes appelés à une pratique communautaire des dons charismati­ques. Sous l’autorité des responsables doit être vérifiée l’authenticité des connaissances et révélations ainsi transmises.

Me trompé-je? A entendre certains thérapeutes, il apparaît que leur interprétation des rêves tient davantage de leurs raisonnements et déductions que d’un don charismatique de connaissance. Sans le se­cours de la communauté, leur interprétation court donc doublement le risque d’une explication subjective. Bien sûr, on ne saurait ignorer que l’Ecriture fait place aux songes et aux rêves. Il importe cependant de souligner les limites assez restrictives qu’elle établit à leur sujet. Ainsi de la parole de Nombres 12.6: «Lorsqu’il y aura parmi vous un prophète, c’est dans une vision que je lui parlerai...» amendée sévère­ment par Deutéronome 13.1 : «S’il s’élève un songeur... tu ne l’écoute­ras point; l’Eternel vous met à l’épreuve pour savoir si vous l’aimez de tout votre cœur...» et par Zacharie 10.2: «Les songes mentent et con­solent par la vanité».

1/ 1C012.8.

47

Beaucoup de rêves sont sans signification spirituelle: émanations naturelles du subconscient, ils libèrent l’homme de l’oppression trau­matisante d’impressions fortes et de chocs émotionnels vécus dans la journée. Ils jouent le rôle de soupape et contribuent à notre équilibre psychique et physique. Ils s’effacent à notre réveil1.

Certains rêves, également tôt effacés, traduisent nos besoins et dé­sirs momentanés. «Celui qui a faim rêve qu’il mange»2. C’est à ce type de besoins et de désirs que peut s’intéresser le thérapeute lorsqu’il appelle son patient à lui décrire ses rêves. L’information ainsi appor­tée sera un élément de sa connaissance d’autrui. Encore faut-il remar­quer que nos désirs, apparemment légitimes, ont parfois pour mobi­les la chair plus que l’Esprit. Il faut beaucoup de discernement à. l’interprète pour ne pas tomber dans le piège qu’involontairement lui tend le rêveur.

Par ailleurs, Dieu peut utiliser le rêve aux fins d’un avertissement providentiel. Ainsi a-t-il parlé à Joseph, à Pharaon, à Gédéon, à la femme de Pilate et à bien d’autres3. Mais il y a lieu de remarquer ici la différence notoire entre le rêve, défoulement du subconscient, et le songe, message prophétique, dont le contenu signe l’origine divine. Comme la Parole, il fait acte de révélation dans la vie de celui qui le reçoit. Cependant, quand les païens bénéficient d’un tel message, ils ont besoin d’interprètes leur révélant le sens de ce qu’ils ont vécu, ou entendu, ou vu, alors que ceux accordés aux témoins et serviteurs de Dieu s’expliquent sans interprètes. A preuve, le fait qu’à la cour des monarques ou dans les temples païens, il y avait des interprètes pro­fessionnels, alors qu’on ne trouve aucun ministère de ce type, ni à Jé­rusalem, ni plus tard dans l’Eglise.

Certes, je ne confonds pas l’analyse psychanalytique d’un rêve avec l’interprétation qu’en donnerait un utilisateur de la «Clé des songes». Mais je maintiens que cette analyse connaît le risque réel du subjecti­visme «charnel» du rêveur, outre celui de l’interprète, si spirituel désire-t-il être! Deux paroles du prophète Jérémie nous avertissent so­lennellement que le rêve, même tenu pour prophétique, peut n’être que «mensonge... tromperie»4. L’Ecclésiaste dit sans ménagement:

1/ Ps 73.20; Jb 20.8. 2/ Es 29.8. 3/ Gn 37.5; 41.7;

4/ Jr 23.25-26; 29.8. Jg 7-13î Mt 27>

48

«Il y a des vanités dans la multitude des rêves comme il y en a dans la multitude des paroles»1.

Une autre constatation, encore, me laisse perplexe. J’ai eu quelques contacts avec des patients ainsi induits à l’analyse de leurs rêves. En avaient-ils trop bien pris l’habitude? Ils me donnaient l’impression d’écouter beaucoup plus leurs rêves que la parole du Seigneur, au point d’être finalement inféodés à l’interprétation de leurs songes, plutôt que libérés par le Seigneur. J’avais même quelque raison de m’interroger au sujet du thérapeute dont ils avaient été les patients. N’était-il pas, lui aussi, passé inconsciemment de son rôle de serviteur à celui de praticien d’une méthode dont la valeur relative était faussée par l’usage abusif qu’il était tenté d’en faire?

Le rêve, la vision, même le cauchemar, avaient une place importan­te dans les récits d’Arlette et de Denise. Il fallut découvrir le sens des trois blocs impressionnants perçus dans le rêve que fit cette dernière.

La vision du Christ tendant ses bras protecteurs vers Denise enfant, était une prophétie qui marqua de sa clarté le chemin assombri de son adolescence, puis de sa vie de femme. A l’heure de sa guérison, elle en comprit le sens profond.

Le trou noir et angoissant vers lequel était attirée Arlette corres­pondait à un événement qui avait profondément marqué sa vie. Par des rêves aux détails précis, Dieu lui fit éprouver progressivement la réalité de son amour paternel.

Nous n’allons donc pas nier que les rêves puissent traduire des as­pects non maîtrisés de la vie de la personne et l’amener à la découver­te d’elle-même. Comme le dit P. Diel: «Le travail psychique est diur­ne, mais la délibération poursuit jusque dans le rêve nocturne son effort de libération harmonisante et détermine ainsi la signification des images rêvées où les motivations justes et fausses se trouvent en­chevêtrées»2. La psychologie a établi quelques règles d’interprétation; leur application peut aider à la connaissance de peurs ou de désirs re­foulés, à la compréhension de mécanismes du comportement, ou en­core de blocages dans le développement de la personnalité.

1/ Ec. 5.7.

2/ P. Diel, Psychologie de la motivation, p. 246.

49

Mais il s’agit là d’une écoute de soi et des autres relevant d’une in­terprétation discutable, suivant qu’on se réclame par exemple d’une école jungienne plutôt que freudienne. Ni l’un ni l’autre de ces doc­teurs en psychiatrie n’en appelaient à la sagesse du Christ. Ce n’est pas nécessairement une raison pour refuser ce qu’ils peuvent avoir à nous apprendre. Mais c’en est une pour relativiser, sinon limiter, l’impor­tance et la portée réelle de leur savoir.

M. Christophe Baroni constate que «la préparation psychologique du clergé, tant catholique que protestant, ainsi que la pénétration psychologique de la plupart des théologiens sont si manifestement in­suffisantes que force est bien de constater que le psychologue est le seul... qui soit préparé à découvrir qui est l’homme, à aborder scienti­fiquement une telle question et, le cas échéant, à conduire par des chemins éprouvés, son patient vers la guérison. Elle coïncide ici avec la réalisation de ce que nous sommes en notre tréfonds»1.

Si nous restons sans commentaire devant les sévères propos de M. Baroni au sujet du clergé et de son impréparation, nous ne le suivons pas lorsqu’il fait du «psy» le révélateur unique de l’être humain, et, du médecin éprouvé, le seul capable de mener l’homme vers sa guéri­son psychique.

La Parole scripturaire va jusqu’à «la division de la moelle et des os»2. Selon la sagesse du Saint-Esprit - compte tenu, pourquoi pas, de la psychiatrie, de la psychologie, et même des rêves - cette parole fait découvrir l’homme jusqu’en la profondeur de son être. Divine­ment inspirée, elle est souveraine. Elle n’est inféodée à aucune école. Elle ne contredit pas nécessairement ce que les écoles enseignent, mais elle ne l’approuve pas nécessairement non plus.

Pour notre part donc, tout en nous réjouissant des apports de la science psychiatrique3, notre référence, en particulier quant à l’inter­prétation des rêves, va d’abord à l’explication qu’avec le «rêveur» ou le «visionnaire» nous recevons de l’Esprit saint4. Son ministère n’est- il pas de nous conduire ensemble dans la vérité, de nous révéler ce que nous ignorons, de mettre en lumière les choses cachées, de nous

1/ C. Baroni, Ed. Buchet-Chastel, 18, rue de Condé, Paris: Introduction à la psychologie des

profondeurs, p. 70. .

2/ He 4.12. 3/ «En toutes choses, retenez ce qui est bon», 1 Th 5.21. |

4/ Jn 16.13; ICo 2.10; 4.5; Le 19.42.

50

communiquer ce qui appartient à notre paix, soit aussi à la restitution de notre identité et de notre entière guérison?

Sans aucun recours à la science de Freud et de Jung, les cauche­mars et les visions d’Arlette, les rêves et les prémonitions prophétiques de Denise, ont livré le sens précis de leur contenu.

Dans sa grâce, Dieu a dit à deux reprises à Arlette qu’il la guérirait. Il a même précisé — alors qu’elle n’entendait encore rien au sens de ce terme - «Je m’occupe de toi, je fais ta psychanalyse». Il a tenu pro­messe.

Dans le secours qu’il apporte à l’homme, Dieu souverainement li­bre, peut recourir à la science médicale, psychiatrique en particulier. Mais il peut aussi s’en passer et recourir aux modestes moyens d’un homme ou d’une femme de foi, dans l’exercice éprouvé d’un ministère de réconciliation.

Nous n’aurons pas la sottise d’opposer ces deux types d’interven­tion. Mais, en ce qui concerne la connaissance et la guérison de la personne, notre intérêt ira, avant tout, à l’Esprit saint, promoteur et explicateur des visions et des rêves, plutôt qu’aux explications qu’une sagesse relative — celle de l’onirologie jungienne, par exemple — peut en donner.

C’est l’occasion de le souligner, à la lumière des deux récits aux­quels nous nous sommes attardés :

Le dire psychologique ou psychiatrique n’est pas toujours - loin de là - le dire chrétien. Le Christ se présente comme la vérité qui li­bère et qui restitue à l’homme une vie charpentée selon des normes précises. Une éthique exigeante - la sainteté - en est la manifesta­tion. Elle est appelée à structurer tous les aspects de l’existence. Le dire psychologique, lui, relativise souvent l’absolu de la vérité évangé­lique, quand encore il ne s’interdit pas de différencier le bien et le mal. C’est jusque dans l’interprétation d’un rêve que cette relativisation peut influencer le thérapeute et le patient. Il n’est donc pas sans im­portance de savoir qui ils servent et à laquelle des sciences - de la psychiatrie ou de la Parole divine - ils laissent l’autorité première. Cette décision comporte une autre incidence encore. L’histoire

51

d’Arlette, comme celle de Denise, le souligne. En opposition à celle du Créateur, la volonté propre peut contribuer à soustraire la personne au dessein de Dieu. Il prédestine tout homme à la vie éternelle, et celle-ci doit s’inscrire au plus tôt dans la vie de tout un chacun. Guérir à tout prix, sans rechercher la pensée de Dieu et sans tenir compte des étapes qu’il prévoit en vue de cette guérison, c’est risquer un rétablis­sement des choses écartant la nécessité de la réconciliation de l’hom­me avec Dieu, outre les conséquences que Lui voulait en tirer pour l’homme, et pour beaucoup de ses proches.

Sous l’égide du Seigneur, la psychothérapie d’Arlette a laissé long­temps sans réponse le cauchemar occasionnel du trou noir, attirant et vertigineux. La réminiscence détaillée des événements tragiques aux­quels son rêve correspondait est intervenue tardivement, parce qu’il fallait d’abord qu’elle soit préparée à en assumer la prise de conscien­ce... et les conséquences à en tirer. Il en allait de même du troisième bloc noir, perçu dans le rêve de Denise. Le sens n’en apparut avec clar­té qu’à l’heure où le chemin suivi et les forces retrouvées permettaient à Denise de faire front victorieusement à tout ce que signifiait le der­nier aspect de son rêve.

Il n’est donc pas sans importance de respecter les étapes d’une gué­rison et d’agréer que se résolvent certaines énigmes «rêvées» ou «vi­sionnées» à l’heure de Dieu... et non à l’heure de Jung, ou de Freud, ou de leurs disciples.

**Le rôle du père**

Dans la vie d’Arlette comme dans celle de Denise, il fut détermi­nant. L’influence du père est caractéristique et décisive dans la vie de tout enfant. Si, dans les deux exemples cités, ce rôle fut négatif voire destructeur, c’est une raison de plus de rappeler qu’il ne devrait jamais en être ainsi.

Après beaucoup de thérapeutes, à mon tour je peux faire état d’une constatation attristante: très nombreux sont les hommes et les fem­mes dont la vie a été perturbée par le comportement aberrant du père, ce scandale ayant l’aspect, parfois, d’un autoritarisme traumatisant,

52

plus souvent encore, d’une absence de présence, d’une absence aussi d’autorité réelle, donc de sécurité1.

«Le père est un héros pour l’enfant. Il est un être puissant et glo­rieux... Le père personnifie le soleil, la puissance, l’exemple et l’autori­té. L’enfant exige inconsciemment que son père corresponde à ces symboles, qu’il ait de la force, de la gloire, de l’infaillibilité et du rayonnement... Le rôle pratique d’un père est donc difficile... c’est un rôle écrasant. Si son père (pour une raison quelconque) ne corres­pond pas au symbole, une contradiction apparaît chez l’enfant, pou­vant aller jusqu’au déséquilibre psychologique.»2

Ces remarques de P. Daco peuvent être universellement constatées. Sans dire que ce psychologue l’ignore — simplement il n’en fait pas état - elles correspondent à l’ordre familial tel que Dieu le veut. Dieu ne se révèle-t-il pas lui-même comme le Père, appelant l’homme à vi­vre avec lui dans une relation d’amour, de confiance, de liberté, de sé­curité, illustrée par cette double appellation: «Je suis votre Père, votre Créateur... Vous êtes les enfants de l’Eternel»?3

Parallèlement, en appelant le couple à la procréation, Dieu ne pri­vilégie nullement le rôle maternel ainsi que l’a fait en particulier l’Oc- cident chrétien et son culte mariolâtre. Sans minimiser l’importance de la mère, Dieu confie au père la responsabilité première dans le dé­veloppement et l’éducation de l’enfant. L’honneur et la charge lui re­viennent de les instruire, de les corriger, de les encourager, de les con­duire et de les précéder dans une vie de foi confiante et obéissante4.

Je ne puis développer ici tout ce qu’il conviendrait de dire sur ce su­jet capital. Je n’en commente que les aspects engageant l’enfant à la redécouverte de sa propre identité.

Après sa naissance, le cordon ombilical étant coupé, l’enfant, fille ou garçon, reste «un» avec sa mère. Il en est une sorte de prolonge­ment. Elle est sa sécurité, confortée par l’allaitement5. Pour beaucoup

1/ Et je ne parle pas des pères qui ont violé leur fille! Gardons-nous des généralisations.

Cependant je dois à la vérité de dire que ce crime est plus fréquent qu’on ne l’imagine... 2/ Op. cit. p. 225-226. 3/ Deut 32.6; 14.1.

4/ Gn 18.19; Dt. 4.9-10; 6.1-9, 20-25; 11.18-21; Ps. 78.1-8; Ep 6.4; Col 3.21.

5/ Le psychiatre B. Bettelheim fait état de statistiques médicales d’U.S.A. qui montrent que les cas de schizophrénie, de dépression, de suicide, ne se rencontrent quasiment jamais chez les gens qui, comme enfants, ont été nourris au sein. «Il n’est pas possible de donner le sein avec indifférence; le biberon, oui».

53

d’autres raisons qu’il n’est pas nécessaire d’expliquer, la tendance na­turelle de l’enfant est le refus de se séparer d’elle. Cet attachement de­meure aussi longtemps qu’il n’a pas appris à connaître sa propre iden­tité, différente de celle de sa mère. Aussi longtemps surtout qu’il n’a pas appris à faire confiance au capital de ses propres possibilités d’existence et de sécurité. Il est appelé à les découvrir progressive­ment.

A cet égard, le père joue un rôle prépondérant. Il est objectivement le premier véritable prochain que rencontre l’enfant, le premier à l’ai­mer d’un amour semblable et pourtant différent de celui de sa mère. Par sa voix, par son visage barbu (un des attributs du père trop sou­vent ignoré!), par sa carrure, par la rudesse de ses mains, de ses bras, de sa poitrine, en un mot par son altérité, il aide l’enfant à prendre conscience de son identité, à se situer face à la mère, mais aussi à se structurer harmonieusement entre ses parents. Au cours des années, le rôle paternel va grandissant et apporte à l’enfant, entre autres, deux éléments indispensables à son développement et à son épanouisse­ment: une sécurité liée à un amour solide et constant, une liberté ré­sultant d’une ferme et intelligente autorité.

La révélation scripturaire éclaire ce fait naturel connu: il faut nor­malement 21 ans pour amener un enfant à sa maturité. Trois périodes - d’une durée de 7 ans chacune - amènent à cette majorité. Elles correspondent, dans la relation parents-enfants, à des exigences d’une valeur égale à celle du pain quotidien.

Jusqu’à 7 ans, l’enfant est régi par l’exemple d’une harmonie con­jugale où l’affection sécurisante, l’ordre, le respect de la parole pro­noncée et de la promesse faite, doivent rester indéfectibles. L’enfant n’a pas à choisir. Il doit être précédé et éclairé dans ses choix, par l’au­torité modèle et harmonieuse que sont, à ses yeux, ses père et mère différents et pourtant un.

De 7 à 14 ans, l’enfant aura à découvrir la vie et ses lois, l’histoire et ses leçons. C’est l’âge où se forge le caractère, où se mesurent les pos­sibilités acquises, où s’essaient les premières audaces dans les limites qu’impose la sagesse des parents. C’est l’âge de l’enthousiasme et de

i

;

54

l’imagination créatrice. A 12 ans, l’enfant juif — en l’occurence le gar­çon — accompagne son père et, à son côté, prend sa place à la syna­gogue. Donc jusqu’à cet âge, seuil de l’adolescence, l’enfant, fille ou garçon, doit apprendre ce qui lui permet, non pas encore d’accéder aux responsabilités, mais aux côtés de ses parents, d’être déjà un peu libre et patient, humble et entreprenant. La fin de cette période — 12 à 14 ans — voit l’éveil de la sexualité. Période difficile et décisive, où le père, et sa rude tendresse, et son autorité prévoyante et compréhen­sive, sont nécessaires autant à la fille qu’au garçon.

La troisième et dernière étape, 14 à 21 ans, est celle d’une liberté ac­quise mais à acquérir encore; d’une personnalité éclose mais qui se cherche encore; d’une initiative et d’un dynamisme n’ignorant pas ses limites et son inexpérience, mais qui veut se prouver à soi-même et aux autres qu’elle les maîtrise.

Cette brève évocation des trois étapes amenant à l’âge dit de raison, veut faire entendre à sa manière, la difficulté que peuvent éprouver certains enfants, jetés dans la vie sans qu’ils aient acquis, aux côtés de leurs parents, la force de caractère, l’équilibre psychique et spirituel leur permettant de l’affronter avec un minimum de sécurité. Il est fa­cile d’incriminer les parents. Il faut reconnaître néanmoins que cer­tains d’entre eux - le plus souvent inconsciemment - sont grave­ment responsables si leurs enfants se montrent dévoyés, entravés, ou même mutilés.

Au passage1, nous avons brièvement fait connaissance avec les pa­rents de Monsieur Dupont. Ils avaient une large part dans l’échec du mariage de leur fils, frustré d’affection maternelle et paralysé par un père intransigeant. Nous nous sommes attardés aussi aux souffrances d’Arlette et de Denise. La raison première en revenait aux pères de l’une et de l’autre! Hélas! Ce n’est pas l’exception! Et je le dis sans ménagements parce que c’est la réalité: les pères sont les grands dé­faillants et les fauteurs premiers du déboussolement que connaissent tant de générations d’hier et d’aujourd’hui.

1. Ils sont fauteurs par leur ignorance d’abord. Et cela il faut le crier sur les toits. On apprend tout ou n’importe quoi aux hommes

1/ Cf. vol 2 p.144.

55

nos contemporains. Ils ont tous les diplômes, tous les titres, toutes les capacités. Ils sont savants, habiles, débrouillards, sportifs. Ils sont en­traînés à se passionner pour mille choses et effectivement se passion­nent pour mille riens. Mais qui leur a appris à être pères? Qui leur a jamais dit que cette réussite-là, parallèlement à celle d’époux, avait plus de prix que tant de championnats, ou de courses, ou d’ambi­tions, ou de renommée, ou de causes, ou d’idéologies, pour lesquels ils se dépensent inutilement et sans compter? Les hommes dits d’égli­se, en dépit des Ecritures qui auraient dû retenir leur attention, ne sont souvent pas mieux instruits. Il peut même arriver qu’une prise en charge de leur rôle, faussé par le légalisme, en fasse des tyrans domes­tiques inconscients. Voir le père de Denise.

1. Ils sont fauteurs aussi par leur absence. Et pourtant, ils tiennent à leur titre de père. En réalité, ils ne l’assument pas. Leur désertion n’est pas volontaire; elle est inconsciente. Ils trouvent mille alibis **à** leur dérobade. Ils la justifient par une organisation de leur temps, **de** leurs affaires, de leurs travaux, de leurs devoirs, de leurs loisirs, voire de leur ministère qui pratiquement et à tout moment, les détourne **de** leurs enfants. Si bien qu’en vérité ceux-ci sont entièrement laissés **à** la mère. Et si elle travaille au dehors, ils sont laissés à la crèche, à **la** garderie, aux maîtres d’école, aux moniteurs et animateurs de tous genres, y compris le genre ecclésiastique! Faut-il s’étonner si, après cela, livrés à la merci de la société, parfois à 13 ou 14 ans déjà, ils se donnent au premier ou à la première personne qui leur manifestent tendresse et affection, ou bien se constituent en bandes et s’asservis­sent à des meneurs? Ils cherchent l’autorité ou l’amour qui leur a manqué. Les parents répondent: Nous leur avons pourtant tout donné. Argument trompeur s’il en fut! Qui leur donne l’affection éclairée, le temps d’un dialogue renouvelé, l’espace d’une intelligente attention en réponse à leurs questions, à leur besoin de comprendre, à leur quête d’absolu? Qui se tient devant eux, avec eux, pour eux, dans cette fermeté robuste, paisible, éprouvée, inébranlable, dans cette foi sensible et véritable, regardant plus loin que ce qui se voit, ayant d’autres mesures que ce qui se compte en argent, en kilomètres, ou en

|

56

arguments, ou en mauvais coups du sort! Comme si un hasard imbé­cile était notre lot ! Comme si la vie — la leur — n’avait pas un Créa­teur, un Rédempteur, un Seigneur.

Tel serait le rôle du père: être témoin de Dieu Père, Fils et Saint- Esprit. Etre communicateur de sa bonté et de son amour. Etre por­teur de sa vérité et de sa paix. Etablir et assurer le sens des choses visi­bles et invisibles, le sens de la famille et de son empreinte sur la trame de l’histoire.

1. Ils sont fauteurs enfin par leur inexistence! Nous marquons nos enfants par ce que nous sommes. Nous les marquons bien davantage encore par ce que nous n’avons pas été pour eux. Dans un premier temps, ils s’identifient à nous. Pour établir leur identité, ils ont besoin de modèles. Très tôt, ils perçoivent si le titre de parents correspond au contenu. Quel désarroi quand l’appui attendu s’avère une forme vide, un masque, une fonction officielle. Quelle dérision quand se substi­tue à la vocation de père le fonctionnariat paternel avec guichet, son­nette et cadran lumineux: «Ne pas déranger» ou «venez avec pièces justificatives» ... «faites vite, c’est fermé à 16 h». Et il y a pire. Il y a les pères frappeurs, les pères buveurs, les pères inabordables, autori­taires, colériques, flancheurs, lâcheurs, abandonneurs. Et nous l’avons relevé plus haut, il y a les pères violeurs.

Ces propos ne signifient pas que les mères soient sans défaillances. Ils ne signifient pas non plus que soit oubliée l’existence tout aussi réelle de bons parents. Nombreux sont-ils à faire au mieux de leur amour, de leur savoir et de leurs possibilités. Et ces bons parents-là, bien malgré eux, voient leurs efforts de compréhension, de sagesse et d’affection parfois désavoués par ce qu’on appelle en langage popu­laire, de «terribles gamins»! Mais la vérité trop souvent rencontrée, c’est tout de même que le père a manqué. Oui, lui surtout, a ignoré sa vocation première, ou bien il l’a refusée.

Nous sommes dans un pays où l’on se préoccupe de culture addi­tionnée d’un peu de religion. Quand ils s’y intéressent encore, les hommes se réclament de la première, et neuf fois sur dix abandon­nent à leur femme la seconde ! Béni soit Dieu pour les femmes, mères

57

souvent vaillantes. Elles sont nombreuses à avoir élevé seules leurs en­fants, avec quelle persévérance et quel esprit de sacrifice. Et à devoir découvrir que cela n’a pas suffi. La frustration d’un véritable époux s’est traduite, chez les enfants, par la frustration d’un véritable père. Les garçons ne sont pas seuls à en pâtir. Autant que leurs frères, les filles, — dans la découverte de leur personnalité, dans la formation équilibrée et le développement de leur féminité — ont besoin de ce contact avec leur père. A dessein j’emploie ce terme: la tendresse d’un père — mieux, l’étreinte paternelle — est aussi nécessaire à une fille adolescente que la rude et amicale empoignade de ce même père avec son fils. Par ailleurs, les tentations de l’adolescence sont connues. Cet âge aspire à l’indépendance, se révolte parfois de n’y pas parvenir. Après avoir réclamé un modèle et en avoir tiré le maximum, l’enfant a besoin de s’affirmer. Il le fait souvent en s’opposant. C’est périlleux de passer de l’adolescence dépendante à la liberté responsable. Quoi qu’ils disent de leurs parents, les enfants leur sont attachés. Dans les risques qu’ils courent sur le chemin de la liberté, ils trouvent leur sé­curité en tirant sur la corde au maximum. Ils veulent simplement véri­fier qu’elle est solidement attachée, et que père et mère tiennent le coup!

Or, lorsque cette vitamine parentale - paternelle surtout - a manqué, lorsqu’il y a eu carence de présence ou carence d’affection, ou remplacement de cette dernière par de la violence criminelle (le père d’Arlette) ou par du despotisme inconscient et d’autant plus au­toritaire (le père de Denise), que faire?

**Une volonté de pardon**

Les livres de psychologie abondent en essais de produits de rempla­cement. Us s’ingénient à pallier les déficits de l’éducation par des méthodes en accord avec leurs analyses et leur éthique. Us initient à des techniques de connaissance de soi-même et d’auto-régénération, à des pratiques de la pensée positive, à des écoles de maîtrise de soi, à des forces d’auto-guérison, à la mise en action d’énergies pulsionnelles, à des animations de groupes où, par explorations sensibles et conscien­

58

tes de son propre corps... ou de celui des autres, on refait les étapes manquées! Voire...

Plus sérieusement, il existe des thérapies familiales amenant à des reconnaissances d’erreurs commises, à la mise en lumière de trauma­tismes affectifs, à des aveux d’ignorance ou d’incompréhension, à des dialogues enfin possibles. Je ne peux que souscrire à ces thérapies-là, surtout lorsqu’elles sont conduites par des thérapeutes formés à de telles disciplines.

Mais je voudrais rappeler que semblable guérison est opérable par l’Evangile en beaucoup de vies, plus ou moins rapidement, et avec d’importantes conséquences. Une vraie conversion se traduit par un comportement nouveau. Dieu nous réconcilie avec Lui, et la consé­quence première est de nous réconcilier avec nous-mêmes, puis avec autrui. Il est clairement dit: «Tu aimeras ton prochain comme toi- même». Il ne s’agit pas seulement de vagues sentiments ou de décla­rations verbales formelles. L’amour et le pardon, réellement reçus de Dieu, conduisent normalement à une rénovation de toutes les pages d’une vie. Le mal que les autres nous ont fait ne peut plus justifier l’amertume que nous en gardons, ni les griefs qui resurgissent à cha­que fois que nous évoquons leurs noms ou leur souvenir. Arlette comme Denise, dans leurs relations avec autrui, avaient été gravement affectées par les traumatismes consécutifs à leur mauvaise relation avec leur père. Il a fallu prier avec l’une et avec l’autre pour qu’elles soient libérées des ressentiments qu’elles gardaient.

Celui d’Arlette était mort depuis longtemps. Cela ne dispensait pas sa fille du pardon qu’elle devait lui accorder, devant Dieu et en son propre cœur. Un tel pardon est un ordre divin. Il est donc un acte de volonté, s’accordant librement à la volonté divine. Dieu ne nous de­mande pas de pouvoir, mais de vouloir.

Pour en souligner la décision et la réalité, il est quelquefois néces­saire d’aider la personne à faire ce geste d’obéissance. Par exemple, en lui proposant qu’elle dise, devant Dieu et à haute voix, sa résolution de pardonner à celui ou à celle qui l’a offensée. Une telle prière est li­bératrice. De plus, elle cicatrise à toujours des blessures psychiques restées ouvertes et douloureuses.

59

J’ai le souvenir d’une personne qui, durant 18 ans, avait souffert de l’autoritarisme inconscient de son patron. Elle en était venue à nourrir à son égard une véritable haine. Elle en était malade, tantôt dépressive, tantôt agressive. On l’aurait été à moins. Sa prière - je l’aidai à la formuler en l’invitant à la répéter mot à mot après moi — disait, à cause de sa souffrance, son impossibilité de pardonner, mais sa volonté de le faire dans l’obéissance au Seigneur.

Trois jours après, cette personne rendait témoignage de la libéra­tion intervenue. La haine avait été ôtée de son cœur. Une réelle estime pour son patron n’était pas encore revenue. Mais elle disait en pres­sentir déjà la possibilité.

C’est l’expérience que fit assez rapidement Denise. Il en alla toui autrement pour Arlette. Le traumatisme que lui avait infligé son père était trop grave pour que cette libération intervienne au début du trai­tement. Ce fut plus de trois ans après sa conversion que, assurée de la paternité de Dieu, elle put pardonner, d’abord à sa mère, puis, en es­prit, à son père défunt.

Si le pardon est effectivement l’expression fondamentale de l’amour, il importe donc d’attendre parfois que l’Esprit saint ait pré­paré la personne à vouloir le donner. Il sera le fruit d’une guérison in­térieure affermie. Quel que soit le temps de cette guérison, tôt ou tard, ce pardon devra être accordé. C’est la part de l’homme dans la sancti­fication.

Dans son enseignement sur ce sujet, G. Hobson fait remarquer que nos relations quotidiennes avec autrui, si nous y sommes attentifs, nous font prendre conscience de tout désordre de cette nature en nous. C’est là un aspect du travail réparateur de l’Esprit saint.

Christ dit qu’on ne saurait le suivre «sans porter sa croix»1. Paul : précise: «Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié la chair et ses pas­sions»2. En effet, la vie de résurrection ne peut trouver son plein épa­nouissement en l’homme que si l’Esprit occupe la place de la chair. Or, nous ne pouvons pas plus nous débarrasser de son emprise que nous ne pouvons nous crucifier nous-mêmes. 11 appartient donc aux • autres de le faire à notre place, dans la mesure où nous y consentons,

1/ Mt 16.24.

2/ Ga5.24.

en acceptant de les rencontrer et de supporter parfois leur désagréa­ble comportement envers nous. Ce qui amenait l’évangéliste Gaston Racine à dire avec humour «que nous avons à louer Dieu pour tous les frères marteaux et toutes les sœurs clous qu’il met sur notre che­min».

Ce «support des autres avec charité»1, ce pardon à leur accorder «septante fois sept fois»2, ne s’apprennent pas en un jour. Ils vont de pair avec le crucifiement du vieil homme et le dégagement progressif de notre identité véritable et retrouvée. Non pas — comme l’enseigne une fausse spiritualité moralisante — par une maîtrise de soi laissant croire que nous sommes patients, gentils, conciliants et charitables. Tôt ou tard, cet angélisme laissera paraître son vrai visage. Pascal di­sait: «Qui veut faire l’ange fait la bête».

Le dégagement de notre personnalité tient à l’affermissement de notre identité en Christ. L’Esprit du Seigneur agit en notre être inté­rieur. Il nous restitue notre vraie personnalité en même temps qu’il nous fait «...une même plante avec Christ»3. Lui nous rend capables de nous aimer et de nous pardonner à nous-mêmes d’abord. Ensuite, par son habitation en nous et sa communion avec nous, au-delà même de ce que nous demandons ou pensons, il nous dispose à être miséricordieux, même envers ceux qui nous ont blessés ou seraient encore nos ennemis. Autant que cela dépend de nous, «nous sommes en paix avec tous les hommes»4, parce que réconciliés avec nous- mêmes et avec Dieu.

Ce que nous avons appris et reçu du Seigneur nous fait voir le pro­chain sous un nouvel éclairage. Nous ne confondons plus son être vé­ritable et les apparences blessantes qui peuvent le caractériser. Pour reprendre le juste vocabulaire du Dr Tournier, nous apprenons à dis­tinguer ce qui est de la personne ou du personnage, et à ne plus nous offenser des actions ou réactions de ce dernier. G. Hobson dit: «L’humilité nous apprend à recevoir ce que Dieu veut nous donner à travers les autres; et la compassion nous permet de servir à notre tour d’instrument de Dieu auprès d’eux. L’une et l’autre affermissent no­tre identité en Christ, dans la mesure où nous sommes dégagés de

1/ Ep4.3. 2/ Mt 18.22. 3/ Rm 6.5.

4/ Rm 12.18.

61

tout lien charnel à leur égard: peur, culpabilité, amertume, haine, do­mination, accusation, convoitise, idolâtrie... Cette soumission de cœur à la présence de l’autre ne s’entend point comme un aplatisse­ment devant lui, mais comme une attitude respectueuses et charita­ble. Elle a pour effet, par exemple, de nous procurer une paix inté­rieure et une liberté nous rendant capables de dire honnêtement et sans hargne ni peur, notre avis là où nous ne sommes pas d’accord, avec souvent des résultats immédiats qu’aucune politique basée sur une attitude d’opposition à l’autorité de l’autre n’aurait obtenue...»1.

Cela s’applique en particulier aux conjoints qui vivent l’ordre **de** Dieu les appelant, dans leur égalité, à la soumission de l’épouse ai mari et à l’autorité aimante et prévenante du mari envers sa femme Dans la grâce qu’apporte cette obéissance à l’ordre de Dieu2, dans le secours de l’Esprit qui la dynamise, «chaque partenaire devient Fins trument efficace de Dieu pour la guérison et la sanctification de F au­tre, même par rapport aux problèmes qui datent d’avant le ma riage»3.

Cela s’applique également aux enfants devenus grands. Honorer ses parents, c’est aussi travailler à sa sanctification et à la leur, en par­tageant avec eux les problèmes qui ont marqué notre enfance, les sé­quelles qui peuvent en être résultées. Que ce soit dans le couple **ou** dans la famille, la présence et la collaboration du thérapeute chrétien peuvent aider. Ezéchiel recommandait aux pasteurs de panser les bre­bis blessées...

**L’affectivité étouffante et despotique**

Il ne faudrait pas déduire des commentaires sur les guérisons d’Ar­lette et de Denise que l’absence ou la présence insignifiante du père, ou alors son autoritarisme violent, soient seuls traumatisants. Il est beaucoup de situations où le père, singulièrement actif et présent, af­fectueux au point d’en être étouffant, a fait des dégâts tout aussi pro­fonds et durables que ceux occasionnés par un père violent et coléri­que.

1/ G. Hobson, dans un cours donné à Vennes sur Lausanne.

2/ Ep 5.22-25.

3/ G. Hobson, Ibid.

62

A l’heure où j’ai rencontré Patrick, il en était à son Xème ratage, d’abord scolaire, puis professionnel, et cette fois conjugal. L’intelli­gence ne lui faisait pourtant pas défaut. Mais depuis son enfance, il avait connu cette propension à l’échec qui, effectivement, marquait encore et toujours chaque étape de sa vie. Le diagnostic?

Son père, affectueux jusqu’à être possessif, avait dès l’enfance, par un protectionisme prévenant et paralysant, étouffé la personnalité de son fils. Cela aurait pu provoquer, à l’étape de l’adolescence, ce que j’ai vu quelquefois aussi: une révolte traduite par la fugue et l’enga­gement du garçon dans un style de vie provocateur, outrepassant tou­te limite, goûtant avec frénésie à tout ce dont on avait voulu le garder. Patrick avait eu la réaction contraire. Recroquevillé, enfermé en lui- même tel le noyau d’un fruit, il avait entouré ce dernier d’une pulpe sans nervure. Mais il s’en voulait d’être ce qu’il était. Inconsciem­ment, il se vengeait d’être l’esclave de son père, et faute de pouvoir le lui dire (il était si «aimant»!), il se punissait lui-même par l’échec. Son impuissance sexuelle occasionnelle était une des expressions de cette auto-punition.

A noter que ce protectionnisme étouffant peut être aussi celui de la mère. Il est aggravé lorsque celle-ci, partiellement ou totalement frus­trée de l’appui viril de son époux, trouve une compensation dans l’amour qu’elle porte à son fils ou à sa fille. Cela explique, en partie, qu’un garçon, dans cette situation, soit tenté par l’homosexualité. Sa mère étouffante, omniprésente, le modèle au point que toute femme à ses yeux, est oblitérée d’une féminité avant tout maternelle. On ne couche pas avec sa mère!

Cela explique aussi que des filles, sitôt nubiles, tombent dans les bras d’hommes mûrs, mariés ou non. Ou bien elles échappent à l’étouffement de la mère, ou bien elles cherchent l’amour qu’elles n’ont pas reçu de leur père.

L’ensemble de tous ces désordres personnels et relationnels procède d’une méconnaissance souvent totale de l’ordre de Dieu et de sa révé­lation.

Un des signes de la pensée antichristique, à l’œuvre dans l’Eglise

63

d’aujourd’hui, est la contestation de l’ordre familial selon l’Ecriture. Dans l’Ancien et dans le Nouveau Testament, Dieu confie au mari et au père l’autorité aimante et responsable. Cette vocation fait de lui le chef de la famille. N’en déplaise aux théologiens égalitaristes qui ont présentement séduit la chrétienté! Lorsque l’homme se dérobe à sa vocation, ou lorsque la femme s’emploie à la contester, même si les apparences ne le signalent pas d’emblée, l’heure vient où ce désordre fondamental porte à conséquences.

Entendons-nous bien! L’autorité soulignée ici ne connaît qu’un seul modèle, qu’une seule inspiration: celle du Christ. Paul dit claire­ment: «Maris, aimez vos femmes comme Christ aime l’Eglise... Pè­res, élevez vos enfants en les instruisant selon le Seigneur»'. En de­hors de cet enracinement en Christ, l’autorité dégénère en autoritarisme. Et il revêt divers aspects.

Je pourrais ainsi parler de Sylvain. Il est marié, a de grands en­fants. Lui aussi a eu un père omniprésent. Un père Honnête... avec deux H majuscules. Un père scrupuleux, exigeant, enfermant femme, fils et filles à l’intérieur de la toile rude de sa piété ultra évangélique. Tout pour le Seigneur. Toutes les heures de travail. Et, bien sûr, toutes les heures de loisir. La famille est un sanctuaire, avec double compar­timent: celui de la mère et des filles; celui du père et des garçons. Sylvain, devenu homme à son tour, était père d’enfants déjà adoles­cents à l’heure où je l’ai rencontré.

C’est l’un d’eux qui, en état de révolte angoissée, est venu m’ouvrir son cœur et, de cette manière, m’a mis en contact avec sa famille, avec son père en particulier. Apparemment un homme tout en velours. Ils m’expliqua que, tout en vénérant profondément son père, il avait dé­cidé qu’il ne lui ressemblerait pas. Il offrirait à ses enfants le solide encadrement spirituel et moral de leur grand-père, mais dans un con­texte plus affectueux que celui qu’il avait connu. Il y a l’intention. Et il y a la réalité. En fait, Sylvain père n’avait jamais été «extrait» du carcan paternel qui l’avait opprimé. Sous le couvert de l’affection, il reproduisait inconsciemment le despotisme dont il avait lui-même pâti. Ses enfants en étaient opprimés. Et ne parlons pas de sa femme.

1/ Ep 5.25, 6.4.

64

Cet autoritarisme caché, pieux, habillé du velours de la sainteté, est épuisant pour ceux qui le subissent. Il fallut un dialogue renouvelé pendant plusieurs mois — une véritable thérapie de famille — pour réordonner cette maison disloquée, heureusement restée sur le fonde­ment chrétien solide dont elle se réclamait.

Autre exemple d’un règne paternel ou maternel inconsciemment despotique: Charles-Edouard est venu me voir parce que sa famille manifestait un vent de révolte et d’opposition à son autorité de père et de mari. Il pensait que je saurais ramener son épouse et ses enfants à de meilleurs sentiments envers lui. La cause de cette révolution do­mestique? Un héritage familial (une maison et quelques arpents de terre), assorti des dernières volontés d’un aïeul, préoccupé de mainte­nir son nom et l’histoire d’une famille sur le lopin champêtre dont la mort allait le déloger. Aïeul, lui aussi, exemplaire et vénérable s’il en fut! En pratique, le souvenir qu’il laissait, en «esprit» et «en biens matériels», amenait l’héritier à obliger toute sa famille, aux heures de loisirs et de vacances, à se consacrer à l’entretien, au maintien, à l’ex­ploitation, aux réparations de ce haut-lieu ancestral. La vénération des dernières volontés de l’ancêtre asservissait toute la famille.

Certes, Dieu veut la famille et parfois le maintien d’un patrimoine. Par ailleurs, le premier commandement de la deuxième table de la loi invite à honorer père et mère. Mais son observation attentive ne sau­rait justifier la transgression des deux premiers commandements de la première table de la loi: «Tu n’auras pas d’autre dieu devant ma face... Tu ne te feras pas d’idole»!1 La vénération d’un père défunt ne saurait être imposée aux descendants. Parée d’obéissance au cinquiè­me commandement, sous ses aspects honorables, elle peut devenir une idole avec toutes les conséquences psychiques, les blocages sou­vent inconscients, qui en résultent humainement et spirituellement.

Pour trouver le courage et l’audace d’abattre le «pieu sacré» érigé par son père, Gédéon dut requérir de nuit le secours de dix hommes2. II faut parfois les soins attentionnés d’un bon thérapeute et l’appui de beaucoup de «prieurs» pour amener un fils ou une fille à renverser certains «autels» familiaux. Cette libération d’une tutelle paternelle

1/ Ex 20.3-4.

2/ Jg 6.27.

65

ou maternelle — une forme de tyrannie — est souvent d’autant plus difficile à opérer que ses victimes ne la discernent pas. N’est-elle pas enrobée d’un miel venu de la ruche familiale? Daco écrit: «On est ef­frayé en songeant au nombre incalculable de maladies psychologi­ques, d’éducations manquées, d’homosexualités, d’échecs absolus, dus à l’autoritarisme sous toutes ses formes»'. Il y aurait lieu d’ajou­ter qu’un des méfaits de cet autoritarisme, c’est qu’il oblitère l’esprit et le cœur des enfants. Il y imprime une image de Dieu, semblable **à** celle qu’ils ont de leurs père ou mère, despotes inconscients. Devenus adultes, ou bien ils rejettent Dieu à cause de la notion faussée qu’ils en gardent, ou bien leur authentique spiritualité laisse paraître, en beaucoup de leurs comportements, cette image déformée de l’autori­té du Seigneur. Ils ont besoin d’une double guérison. D’abord spiri­tuelle. Il s’agira de corriger leur notion de l’autorité divine et de les ré­tablir dans une juste relation de soumission à Christ, dans l’amour et la liberté. Ensuite, psychique. Il faudra les rendre conscients de la do­mination qu’exerce sur eux — tel un lien solidement filé — la vénéra­tion plus ou moins craintive qu’ils gardent envers tel parent autoritai­re, parfois envers son souvenir, tout aussi paralysant. Ils seront invités à s’en défaire, même à s’en séparer spirituellement et psychiquement.

L’âge adulte est l’âge du mariage. La parole biblique fait obligation aux jeunes époux de quitter père et mère. Cette rupture est à entendre de plusieurs manières. En particulier, elle ressemblera - 20 ou 25 ans plus tard - à la coupure d’un cordon ombilical. Ce peut être un ac­couchement laborieux, plus difficile même que le premier. En prati­que, il faut parfois amener la personne à faire acte conscient de rup­ture affective et spirituelle entre elle et l’un ou l’autre de ses ascendants. Si besoin est, il y aura lieu de reconnaître loyalement tout le bien qu’ils ont fait, mais aussi les erreurs, voire le mal dont ils ont été les instruments, malgré eux et le plus souvent inconsciemment. Il y aura lieu de leur pardonner. Puis, à l’école du Seigneur, il y aura à découvrir, cette fois sans contrefaçon, la véritable image du Père et celle du Seigneur.

1/ P. Daco, op. cit. p. 139.

**i**

La valeur de notre identité

Quand Marx, après Rousseau et bien d’autres encore, rendent l’Histoire ou la Société responsables du mal dont souffre l’homme, ils disent une miette de vérité sous un emballage trompeur. Qu’est-ce que l’Histoire? Qui est la Société? Il est facile de les rendre responsa­bles de ce que nous sommes. Finalement, cette accusation atteint tout le monde, c’est-à-dire... personne! Voilà pour l’emballage. Quant à la miette de vérité, elle tient à ce fait : l’environnement de notre vie - au premier chef: notre hérédité, nos père et mère, ce qu’ils sont ou n’ont pas été, ce qu’ils font ou n’ont pas fait, ce qu’ils disent ou n’ont pas dit - est une composante de notre individualité. Si nous en restons là (et des milliers de gens ne dépassent pas ce stade), nous faisons de cet environnement le linceul mortel de notre existence, dans l’oubli total de la part qui revient à notre propre chair.

L’Evangile présente un tout autre point de vue de la situation. Quand Dieu établit une relation avec un homme, quel que soit cet homme et quelle que soit son ascendance, le salut de cet homme est en marche, accompagné d’éventuelles guérisons. Alors, l’histoire de l’homme prend une nouvelle signification; progressivement, il décou­vre la richesse de sa vie renouvelée.

En d’autres termes, en Jésus-Christ, notre identité de fils ou de fille de Dieu est plus réelle, plus fondamentale, plus importante que tout autre facteur évoqué dans le rétablissement et la guérison de notre personnalité. De ce fait, le ministère de la réconciliation de la person­ne avec Dieu et avec elle-même va bien au-delà d’une thérapie psychologique ou psychiatrique, sans qu’il ait à négliger les apports spécifiques à ces thérapies.

67

CHAPITRE 2

Rompre le filet1

Ce deuxième chapitre n’est pas le moins important de ce livre. L’enseignement qu’il apporte n’est pas directement applicable à toute situation précaire d’un homme ou d’une femme, dont on compare­rait l’histoire à celles que je vais évoquer. Elles mettent en lumière et rendent tangibles l’une ou l’autre des difficultés ignorées de ceux qu’elles affectent. Alors qu’il serait relativement aisé de les guérir ou de les libérer, ni eux, ni leur entourage ne discernent la raison de leur état maladif constant, ou encore de leur comportement difficile dans leur relation avec les autres ou avec eux-mêmes.

Quitter son père et sa mère

Bernard est ce qu’on appelle un homme d’élite. A 32 ans, ses con­naissances professionnelles, ses dons artistiques, sa réussite dans le mariage (il est profondément aimé de son épouse dont il a déjà deux enfants), devraient faire de lui un homme comblé. Il aurait d’autant plus de raisons de l’être effectivement qu’il se dit assuré de l’amour de Dieu et qu’il est, avec sa femme, librement engagé dans un témoi­gnage chrétien.

Et pourtant!

1/ Cf. Ps 124.6-8.

69

Physiquement, Bernard est constamment entravé par une santé en «dents de scie». Des malaises de toute nature — attribués successive­ment à des allergies, à des bronches sensibles, à des intestins fragiles, à un tempérament enfiévré au propre et au figuré — l’affectent dans toute son activité. Au point qu’il passe auprès de ses collègues pour un homme qui «se soignote». Or, il est le premier désolé de sa consti­tution effectivement fragile, le premier aussi à souffrir à la pensée que son témoignage connaît cette contradiction entre sa confession en Christ «soleil de justice portant la santé dans ses rayons»\* et ses défi­ciences physiques répétées.

Ce qui surprend aussi, c’est que cet homme, bien éduqué, s’avère quelquefois susceptible et violent dans son contact avec les autres. Alors que le Seigneur nous appelle à «procurer la paix»2, Bernard n’est plus le même dans certaines situations. Certes, il se maîtrise, mais il manifeste une dureté dans le ton et les propos qui contraste avec son être fragile et avec la douceur dont un chrétien, de toute ma­nière, devrait être revêtu3.

Parce qu’il en souffrait, je fus convié, avec deux responsables de sa communauté, à prier pour lui et à chercher le chemin de sa guérison.

A la suite de nos interrogations, suscitées par sa mention de ses maux physiques indéterminés, Bernard dévoila ce qu’avait été son en­fance et sa jeunesse.

Né après deux filles, il aurait pu être l’enfant chéri de son père si... si il s’était soumis à ce dernier. Homme d’affaires, adultère, ambi­tieux, violent, ce chef de famille apparemment n’avait qu’un but dans la vie: s’imposer, supplanter les autres. Sa femme en souffrait. Sa dé­tresse la mit en contact avec une spiritualité qui se voulait chrétienne, alors qu’elle était surtout mystique et moralisante. Cependant, avec persévérance et courage, elle travailla à rendre son mari conscient de ses égarements, de sa responsabilité devant Dieu. Il se sépara d’elle, sans demander le divorce. Il devint même son ennemi. Il sut éblouir ses filles qu’il combla matériellement et qu’il détourna totalement de leur mère, rabaissée au titre de «bigote» ennuyeuse.

1/ Mal. 4.2.

2/ Mt5.9.

3/ Col 3.12.

70

Bernard, dès son jeune âge, avait perçu le drame de ses parents. Eveillé spirituellement, il s’opposa à son père. Ce dernier — limitons- nous à ce détail — alla jusqu’à faire appel à des forces occultes pour mâter ce fils insoumis. Seul à prendre parti pour sa mère, Bernard s’attacha particulièrement à elle et en reçut la seule part d’affection qu’il connut dans la vie. Jusqu’au jour où il rencontra sa femme.

Surgit alors une autre souffrance: sa mère, sans s’opposer à son mariage, dressa de nombreux obstacles pour en retarder la célébra­tion. N’ayant pu l’empêcher, elle ne cessa de troubler l’harmonie de ce nouveau foyer. Inconsciemment possessive, elle n’acceptait pas d’être séparée de son fils et de voir une autre femme lui ravir la pre­mière place qu’elle s’était octroyée.

Un tel arrière-plan suffit largement à expliquer tout ou partie des réactions psychosomatiques observables chez Bernard. Il est un écor­ché vif, marqué au fer de l’injustice par un père sans scrupules quand on lui résiste Et voici qu’à l’heure où, telle une grâce de Dieu, un au­thentique amour humain touche le cœur de Bernard, sa mère, de ma­nière inattendue, ajoute aux blessures de son fils, parce qu’elle se voit frustrée de la domination inconsciente qu’elle exerce sur lui. Elle s’af­fole d’être privée du rempart qu’il représente dans son existence cons­tamment menacée. Abandonnée de son mari et de ses filles, dépouil­lée du capital affectif et existentiel que Bernard représente à ses yeux, elle s’agrippe à lui.

On oublie facilement que le corps répercute en surface ce qui se passe en profondeur. Nul étonnement donc si Bernard exprime par des maux de toutes sortes, les chocs affectifs qui l’ont perturbé et le perturbent encore. Comment pourrait-il se bien porter, être un hom­me doux, un homme procurant la paix, alors que, pendant plus de trente ans, une sorte de guerre l’a malmené jusque dans les profon­deurs de son être?

On répliquerait facilement: Mais, Bernard n’a-t-il pas rencontré le Christ?

Oui, heureusement pour lui. Cependant, le Christ souverain a con­fié à son Eglise, à ses serviteurs en particulier, le ministère d’une

71

guérison et d’une sanctification rétablissant l’homme dans la plénitu­de de ses moyens.

Quand, des années durant, un homme (ou une femme) a été mal­mené par ceux qui auraient dû simplement l’aimer, il a besoin, après sa conversion, de l’aide d’un ministère de réconciliation. Car il im­porte de panser et de guérir ses plaies intérieures.

Outre la dureté de son père et le chantage affectif de sa mère, des «forces occultes» avaient opprimé Bernard et l’opprimaient encore. Au nom du Christ Seigneur du ciel et de la terre, quelqu’un, en accord avec Bernard, devait refuser que demeure sur lui cette mainmise de l’Adversaire. Quelqu’un devait l’en libérer, couper tout lien dont ces «forces» usaient encore, ne fût-ce qu’au niveau du souvenir, pour l’aliéner dans sa liberté d’être lui-même et d’agir. C’est là un travail réel, un travail de l’Esprit. C’est notre responsabilité d’en être l’ins­trument.

En l’occurence, cette opération eût été nécessaire, et chez le père, et chez la mère, et chez le fils. Intéressons-nous strictement à ce dernier. Il en allait de sa santé physique et psychique, et de son comporte­ment. Car si Bernard, sans patience, parfois même avec véhémence, était toujours tenté de rétablir partout la justice, c’est qu’en réaction à sa souffrance, en réaction aussi aux liens d’iniquité qui avaient enser­ré sa vie, il supportait difficilement toute forme d’injustice et de dé­sordre moral et spirituel.

Dieu ne nous demande pas d’établir son Royaume. Il nous deman­de de l’annoncer, d’en préparer la venue en étant, nous d’abord, «ir­réprochables dans la sérénité et la paix avec lui»1.

Ramener et établir cette paix dans la vie de Bernard, c’était préala­blement corriger l’image déformée qu’il avait de lui-même. Son père l’avait à la fois dominé et rejeté. Sa mère l’avait affectivement tyran­nisé. Il en était marqué à son insu. Il éprouvait le besoin de s’affirmer et il se montrait inconsciemment agressif envers autrui. Il était surpris des réactions qu’il suscitait, car il désirait aimer son prochain. En fait, implacablement dur et exigeant envers lui-même, il l’était aussi envers les autres.

1/ 2 Pi 3.14.

72

Il restait dominé par la mauvaise image qu’il avait de lui-même.

Cette correction de l’image que quelqu’un garde de lui-même est une opération délicate. Elle correspond à l’une des applications de l’ordonnance d’Esaïe 58.6: «Détache les chaînes de la méchanceté, dénoue les liens de la servitude, renvoie libres les opprimés, et que l’on rompe toute espèce de joug». Avant de décrire la pratique de cet­te opération, il importe d’en saisir l’importance et la nécessité, par l’évocation d’un autre cas.

Josette est une épouse heureuse, mère de deux enfants. Issue d’un milieu étroit, pour ne pas dire sectaire, c’est en se mariant qu’elle a découvert la possibilité de... respirer un peu librement. Car dans le foyer de ses parents, elle était sous la double férule d’un père et d’une mère dont la spiritualité ne connaissait que deux aspects: la stricte vo­lonté divine associée à leur autorité de parents. Certes, la loi de Dieu ne connaît pas d’accommodements. Mais ses exigences sont celles de l’amour et non celles de la rigueur légaliste. De plus, c’est par la grâce de la foi et dans la force de l’Esprit que nous sommes conviés à l’obéissance. Et s’il est vrai que l’homme est appelé à être le chef de sa maison, sa vocation le fait témoin de la paternité de Dieu. Elle se tra­duit par un amour semblable à l’amour du Christ pour nous.

Les parents de Josette, animés des meilleures intentions, étaient «instruits des choses de Dieu». Ils aimaient à en instruire les autres, et ne s’en privaient guère lorsque l’occasion s’en présentait. Or, leur attitude rigoriste démentait souvent, en famille et au dehors, les véri­tés bibliques qu’ils professaient. Résultat: ce père était un homme contesté, facilement irrité lorsque quelqu’un mettait en cause ses pri­ses de position. En fait, c’était un anxieux, s’affichant comme un être sûr de lui et de son savoir, alors que derrière sa spiritualité se cachait un homme fragile et tourmenté, disposant de peu de moyens, d’au­tant plus rigide dans ses propos qu’il manquait totalement d’assuran­ce dans tous les domaines. Sa femme lui était servilement soumise. Pouvait-il en être autrement? Toute vélléité d’indépendance ou d’opi­nion personnelle lui aurait valu de fermes appels à la soumission.

73

Les deux frères aînés de Josette avaient, dès que possible, déserté la maison. Aux yeux de leurs parents, ils étaient des ingrats, qui récolte­raient un jour les fruits véreux de leur indiscipline.

Lorsque Josette, très jeune, épousa un homme mûr de caractère et de foi, des distances furent prises non seulement parce que, géogra­phiquement, ils habitaient loin les uns des autres, mais parce que le mari, ayant perçu le despotisme des beaux-parents, réduisit au maxi­mum les rapports de son épouse avec sa famille.

De là datent mes contacts avec le foyer de Josette. Elle était pertur­bée par les lettres comminatoires de ses parents. Ils prétendaient non seulement garder une autorité sur leur fille, mais encore régir l’évolu­tion spirituelle du jeune foyer.

Mon ministère se limita à des apaisements. J’exhortai les jeunes époux à la patience, à la sobriété dans leurs réponses aux épîtres pa­ternelles sentencieuses et accusatrices. J’avais discerné la fragilité psychique et spirituelle de ce père toujours assuré d’avoir raison. De­vant lui, ouvertement, ils firent état de mon nom.

Il m’accusa de dresser ses enfants contre lui, de les attirer dans mes filets. Il opposa une fin de non-recevoir à ma proposition de le ren­contrer et, décidant que ses enfants étaient des propres justes dont il n’avait plus à s’occuper, il coupa toute relation avec eux.

«S’il est possible, autant que cela dépend de vous, vivez en paix avec tous les hommes» dit Paul aux Romains1. De nouvelles démar­ches tentées par une tierce personne, échouèrent également. Ce père détenait la vérité. Il n’avait rien à recevoir de ceux qui pactisent avec l’erreur. Le jeune foyer fit silence, et moi de même. Cinq ans devaient passer sans que j’aie renouvelé mes contacts avec ce couple, lorsque je reçus, par téléphone, un S.O.S. du mari. Il m’apprit que sa femme, sans être vraiment dépressive, était «mal dans sa peau».

Elle était amaigrie et n’arrivait pas à reprendre du poids. Elle était devenue irritable, excessive dans ses réactions à toute contrariété. Comme parents, ils étaient aussi troublés par le fait que leurs deux enfants étaient perturbés dans leur croissance, souvent atteints de toutes sortes de «bobos», sans gravité apparente, mais non moins dé­bilitants pour toute la famille.

1/ Rm 12.8.

74

Passons sur les détails de mes conversations avec ce couple. L’im­portant, c’est ce qu’elles mirent en lumière.

Il en allait de Josette comme de Bernard. Sa foi réelle, son bonheur conjugal et familial n’avaient rien effacé du traumatisme laissé en son cœur par le despotisme et l’incompréhension de ses parents. Certes, son mariage heureux l’en avait libérée. Mais elle ne pouvait en effacer le souvenir, avivé par la rupture survenue.

Par ailleurs, une image d’elle-même dévalorisée, voire détériorée par le rigorisme moralisant de son éducation, l’avait accompagnée tout au long de son adolescence. A cause du souvenir qu’elle en gar­dait, un esprit dépréciatif et même destructeur l’habitait! Son être physique maladif en répercutait les effets. Au travers d’elle, cet esprit agissait même sur les deux enfants et altérait leur santé. A part l’époux, toute la famille en était malade.

Il fallait opérer en profondeur, dénouer les liens qui paralysaient Josette, au besoin les trancher entre elle et ses parents — son père en particulier - et ainsi la libérer et en libérer ses enfants.

En pratique, comment opérer cette «coupure», comment trancher ces liens?

Un troisième récit illustre la réponse à cette question. 11 éclairera ce que nous avons souligné dès les premières lignes de ce chapitre impor­tant.

En effet, un juste diagnostic, le patient labeur d’une réhabilitation de l’identité d’une personne, le combat contre les forces qui l’aliènent ne sont appréciables que s’ils aboutissent à une véritable et complète libération. N’est-il pas écrit: «Si le Christ vous affranchit, vous serez réellement libres»?' Bernard ne l’était pas et Josette non plus.

Venons-en donc à l’histoire de Véronique.

Dès sa petite enfance, elle avait développé une grande admiration pour son père, doublée d’un profond attachement. Elle lui prêtait tou­tes les qualités de l’homme exemplaire. Volontairement, elle s’interdi­sait toute critique consciente et toute évaluation objective de la réalité. Son père, c’était l’homme, avec un H majuscule, presque le surhomme.

1/ Jn8.30.

75

Quand, devenue adulte, elle s’éprit de celui qui devint son mari, elle était assurée d’avoir lié sa vie à un être qu’elle aimait profondé­ment et dont elle reconnaissait la valeur. Cependant, après quelques années, elle ne s’expliquait pas que, parallèlement à son amour au­thentique pour son époux, grandît en elle un sentiment d’insécurité. Leur union, heureuse en soi, en était perturbée. Sans raison plausible, elle en venait à mettre en doute l’amour de son mari pour elle. Préci­sons encore que ce couple faisait profession de foi. Or, écoute de la Parole, dialogues, prières partagées ne changeaient rien à la fissure que Véronique constatait dans leur harmonie conjugale. Elle en souf­frait et se perdait en conjectures quant aux raisons de cette mésenten­te. Elle percevait aussi que son mari, sans le dire, était souvent agacé par son comportement de femme mécontente, de surcroît incapable de dire pourquoi elle l’était.

Elle décida, un jour, d’avouer son marasme intérieur à un couple chrétien engagé dans le ministère de la réconciliation. Ils surent dis­cerner la cause première et quasi unique de la désharmonie de son foyer et l’aidèrent à leur tour.

En dépit de nombreuses années de mariage, inconsciemment, en toute circonstance, en tout domaine, Véronique faisait référence à son père. Il est vrai qu’elle aimait son mari, mais depuis le premier jour, elle n’avait cessé de chercher en lui les traits dominants de la person­nalité de son père. Elle attendait qu’il manifeste son amour comme elle l’avait vu échangé entre son père et sa mère. Elle recherchait en son mari l’autorité, la manière de penser, de réagir et de se comporter, qu’elle avait vues chez son père. Elle avait bel et bien quitté la maison en se mariant, mais contrairement aux ordonnances de la Parole de Dieu adressée aux jeunes époux, elle n’avait jamais «quitté son père»1. Impérativement, son image l’avait accompagnée et s’interpo­sait entre son mari et elle. C’est ainsi que, dans la construction de son propre foyer, tout matériau original proposé par le mari était considé­ré comme inadéquat, voire sans valeur.

Une démarche s’imposait, sous quatre aspects:

1/ Gn2.24.

76

1. Véronique avait à prendre conscience et à reconnaître cet état de faits.
2. Elle avait à se repentir, c’est-à-dire à reconnaître que, malgré lui, elle avait mis son père sur un piédestal, au point d’en faire son maître à penser - l’Ecriture dit: son idole. Conséquemment, en accord avec le couple présent, elle avait à déclarer devant Dieu:

* qu’elle redonnait à son père la place honorable, mais limitée, qui lui revenait,
* qu’elle renonçait pour toujours à la dépendance aliénante qu’elle avait conservée à son égard,
* qu’elle agréait la seule dépendance juste et bonne, celle de Dieu dont la personnalité de son mari, à ses côtés, était le signe.

Devant Dieu et devant le couple auquel elle s’était confiée, elle con­fessa ce qui précède.

1. Puis, ce couple aîné venu à son aide pria pour Véronique. Avec au­torité et au nom du Seigneur, il déclara qu’il coupait les liens qui avaient retenu Véronique dans la dépendance de son père terrestre. Il demanda aussi à Dieu de se révéler à Véronique en tant que Père, un Père parfait, qui l’aimait d’un amour inconditionnel et infini, qui l’invitait désormais à marcher avec Lui, l’attention fixée sur lui et non plus sur un autre.
2. Enfin, Véronique fut invitée à partager avec son mari ce qu’elle avait vécu. Elle avait à lui demander pardon pour toutes les années où elle avait aimé l’image d’un fac-similé paternel plutôt que l’être ori­ginal qu’était son mari. Elle avait à lui demander pardon d’avoir inconsciemment contesté sa personnalité et d’avoir douté des senti­ments authentiques qu’il avait envers elle. Il lui fut aussi proposé d’inviter son mari à prier avec elle et de demander à Dieu de sceller l'unité de leur foyer par une bénédiction renouvelée. Ne nous pro­met-il pas la grâce «d’un même amour, d’une même âme, d’une même pensée?»1

Une année plus tard, Véronique écrivait à ce couple: «Lorsque j’ai partagé avec mon mari tout ce qui s’était passé, il m’a exprimé sa souffrance et son soulagement de saisir enfin ce qui nous avait si

1/ Phii 2.2.

77

longtemps séparés... Je suis émerveillée des transformations profon­des opérées en moi, dans notre couple, avec des répercussions impor­tantes dans notre vie de famille et dans maints domaines de notre existence. Mon sentiment d’insécurité a totalement disparu, je n’ai plus jamais éprouvé de doute quant à l’amour de mon mari. Mon père a trouvé en moi sa juste place, ce qui me donne une merveilleuse liberté à son égard et d’autant plus d’affection que je ne crains plus de lui déplaire. Mon mari a enfin pu prendre la place qui lui revenait. Du même coup, il exerce une autorité à laquelle j’aspirais, mais qui n’avait aucune chance de s’exercer tant que je n’en acceptais pas la forme. Nous apprenons ensemble à ne dépendre que de Dieu seul».

Un ami, le pasteur Maurice Jeanneret disait un jour devant moi: «Il n’y a pas de limite à l’amour, sauf si l’exigence de l’autre me dé­truit». Et il ajoutait: «Aimer sa femme, c’est peut-être la libérer de sa mère».

Véronique avait besoin d’être libérée de son père!

Ils sont nombreux ceux qui devraient être libérés de liens les ren­dant captifs de leurs parents; plus souvent encore de l’image qu’ils en gardent ou de l’idole qu’ils en ont faite, menaçante et opprimante, comme ce fut le cas pour Bernard et Josette, ou alors aliénante, com­me ce fut le cas pour Véronique.

Devenir adulte spirituellement, c’est passer de «ce que je pense, comme mon père ou ma mère», ou encore, «ce que je pense, contrai­rement à mon père ou à ma mère», à «ce que je crois avec Dieu».

Pour Véronique, ce «passage» était clairement tracé et n’offrait guère de difficultés. Elle avait pris conscience de la réalité et de la na­ture des liens qu’il fallait résolument couper entre elle et son père.

Bernard et Josette ne connurent pas la même facilité. Ils avaient l’un et l’autre souffert de tyrannie et d’oppression. Les en guérir, c’était d’abord les amener à reconnaître qu’ils en avaient pâti, et qu’ils restaient partiellement paralysés par le souvenir qu’ils en gar­daient. Ce souvenir contribuait encore à les traumatiser. Il étouffait leur personnalité. Il oblitérait leurs pensées et leurs sentiments. Il marquait de son empreinte leurs actions et leurs réactions.

78

Il fallait qu’ils en prennent conscience, qu’ils consentent à s’en lais­ser guérir. Cette guérison devait à la fois les réconcilier avec leurs pa­rents et les libérer de leur tutelle autoritaire. Elle devait aussi les ame­ner à reconnaître les «esprits méchants»1, des esprits dépréciatifs, qui s’étaient mêlés injustement à la relation parents-enfants et l’avaient transformée en une force d’oppression. Ils avaient dorénavant à en re­fuser l’action et à demander au Seigneur la force d’en triompher. Ils avaient surtout à recevoir de leur Père céleste la liberté d’être eux- mêmes, à jamais guéris de leurs traumatismes affectifs et relationnels.

Je ne veux pas faire le récit de la guérison de Bernard et de Josette. L’essentiel de l’enseignement à retenir ici a été dit et illustré par l’his­toire de Véronique. Mais j’en résume les étapes:

Il faut révéler à de telles personnes les mobiles de leurs façons d’agir et de réagir.

Il faut les inviter à s’en repentir et à y renoncer.

II faut les amener à prendre leurs distances par rapport à des situa­tions passées, puis à se dessaisir de cette partie de leur identité qui permet à l’esprit malin de garder sur elles son hégémonie et de les étouffer comme le lierre étouffe un arbre.

Il faut les accompagner dans la découverte et l’accueil de leur iden­tité régénérée et restaurée par le Christ.

Il faut enfin mettre en pratique l’ordre du Seigneur selon Matthieu 18.18: libérer la personne des liens d’une affectivité marquée d’iniqui­té et opérant encore par le souvenir traumatisant qu’elle en garde. Au nom du Christ, en usant de l’épée de l’Esprit, il faut aller jusqu’à trancher ces liens «dans le ciel» afin que, sur la terre, leur effet oppri­mant soit à jamais anéanti.

\* \* \*

D’une autre manière, ce même «filet de l’oiseleur» enserre beau­coup d’hommes et de femmes, dès leur adolescence. Il peut en résul­ter pour eux un véritable désarroi. D’où notre intérêt pour une autre libération nécessaire: celle de

1/ Ep. 6.12

79

la masturbation

Par ignorance, par rigorisme moralisateur, certains ont désigné cet acte et l’ont condamné comme un vice, même une tare compromet­tant la santé. Certes, lorsque la masturbation devient une nécessité contraignante ou obsessionnelle, elle peut être apparentée à une per­version aux effets finalement dégradants puisqu’elle altère un plaisir naturel prévu à de tout autres fins.

Mais avant de l’affubler de termes infâmants et réprobateurs, il convient de ramener cet acte à son caractère d’habitude détestable et qu’il serait navrant de laisser devenir une manie débilitante.

Accordons-lui d’abord sa relative importance.

A l’âge de la puberté, le garçon découvre l’érection et, tôt ou tard, la pollution nocturne dont elle peut s’accompagner. Faute d’y avoir été préparé et d’en avoir été exactement informé, il en sera troublé, si­non perturbé. Pis encore, si l’un ou l’autre de ses parents ou de ses éducateurs, au lieu de lui en parler simplement comme d’une naturel­le manifestation de sa croissance virile, caractérise cette éjaculation nocturne comme un fait honteux ou encore y mêle le soupçon d’un jeu interdit auquel l’enfant coupable s’adonnerait, de tels propos - eux, littéralement pervertis - risquent d’entraver le garçon dans l’ap­prentissage de la maîtrise de ses pulsions sexuelles.

Créé à l’image de Dieu, l’homme est appelé, en effet, non pas seu­lement à être lui-même, mais à l’être dans la perspective de la rencon­tre et de la communion conjugale. C’est en vue de cette célébration - la plénitude de soi et de l’autre dans un amour totalement partagé - qu’il doit devenir un homme. Il ne le deviendra, en vérité, que s’il ap­prend à se connaître lui-même, à éprouver ses limites et ses faiblesses, donc à les contenir et à en devenir responsable.

Voilà ce qui doit être enseigné à l’adolescent: une maîtrise de lui- même remettant à sa juste place la pulsion surgie en lui.

Quelle raison aurait donc le Créateur de défier le garçon par cette pulsion si, dans cet intervalle de plusieurs années le menant de la pu­

80

berté au mariage, elle n’était pas survenue pour qu’il apprenne à la maîtriser?

Ainsi présentée, il est impensable de parler mal de la sexualité ou encore d’en faire l’objet d’une réprobation, d’une honte, d’un tabou.

Par ailleurs, devant la virulence de cette pulsion à maîtriser, devant la découverte du plaisir qui l’accompagne, le garçon connaît d’abord la tentation d’en user et d’en abuser. La réprimande ou encore la me­nace (mensongère!) de graves conséquences d’ordre physiologique, participent d’une déplorable pédagogie. Elle contribue même à ren­forcer la tendance à s’adonner à cette habitude au lieu d’en libérer ce­lui qui y est assujetti. Le constat est fréquent: le garçon se culpabilise d’y céder.

Cela ne suffit pas toujours à l’en détourner, même si, pour ces sim­ples raisons déjà, certains peuvent assez rapidement, ou progressive­ment, connaître une maîtrise d’eux-mêmes libératrice, parfois mar­quée de rechutes accidentelles. Dans la généralité des cas, moins on donne d’importance à cet accident, plus on facilite l’adolescent dans son apprentissage de la maîtrise de lui-même. Sauf exceptions dont il faudra rechercher les causes, à l’heure du mariage, la page sera défini­tivement tournée sur cette période de tensions éprouvantes.

Si, jusqu’ici, j’ai mentionné expressément les garçons, ce n’est pas que les filles échappent à cette tentation. C’est qu’elles l’affrontent différemment. D’abord, leur puberté connaît bien d’autres problè­mes, et celui de la masturbation peut leur être totalement étranger. Néanmoins, s’il existe - et cela est tout de même fréquent - il n’a pas l’aspect d’une résistance à une pulsion violente. Il est lié à cette curio­sité auto-érotique que connaît toute fille à l’âge de sa transformation physique. Mais le plaisir qu’elle y découvre la laisse, elle aussi, sur sa faim et s’accompagne progressivement d’un sentiment de défaite, bientôt de culpabilité.

Cependant, comme pour le garçon, il y aura libération, dans la me­sure où la tentation d’en faire un vice sera refusée

Un libre dialogue sur cet aspect de la croissance et de l’épanouisse­ment de la personne cherchera d’abord à dédramatiser, voire à décul­

81

pabiliser l’intérêt ou même l’attrait pour ce faux plaisir. Il y aura lieu aussi de mettre en lumière les motifs possibles de cette attirance re­nouvelée vers ce qui est finalement un leurre.

On peut dénoncer l’imagination débridée, assortie à une sensualité en éveil. Elle est un appât aux effets certains. Il faut apprendre à la ré­fréner et à lui offrir une nourriture moins instinctive.

La domination de l’un ou l’autre des parents peut conduire à la re­cherche de «ce» plaisir trompeur parce qu’il est le seul qu’on puisse s’offrir... librement! Dérision supplémentaire: cette liberté devient aliénante...

Chez le garçon ou la fille en quête d’identité, la masturbation peut être une forme d’affirmation de soi, alors qu’elle contribue à les frus­trer d’une libre disposition d’eux-mêmes.

Il faut apprendre à composer avec la virulence de la sensualité en lui offrant sous d’autres intérêts — le sport, l’art, la musique, les la­beurs instructifs, la camaraderie - des dérivatifs et des apaisements constitutifs d’un sain équilibre. Cette maîtrise de soi est à chercher également dans un ressourcement spirituel. Et il faut parfois le dire ou le rappeler. Comme il faut dire ou rappeler que, par rapport à la fâcheuse contrainte de la masturbation, l’acte de foi («je crois que Dieu me pardonne et m’aide») doit être accompagné d’un acte de vo­lonté. Dieu nous demande de vouloir acquérir la maîtrise qu’il nous communique. Cela est vrai de la masturbation comme de l’adultère. Celui (ou celle) qui est résolu(e) à ne pas tomber dans la tentation aura à la refuser dès l’instant où elle surgit au niveau de la pensée et de l’imagination. Laisser s’amorcer la tentation, c’est déjà y succomber1. Ajoutons qu’en ce domaine aussi, la volonté s’éduque et se fortifie.

Lorsqu’il ne s’agit plus d’adolescents mais d’adultes, il convient d’abord de connaître quels égards la personne accorde à la sexualité: car si, pour elle, tout ce qui a trait au sexe est marqué de mépris ou re­gardé tel un tabou, il y aura lieu de rectifier ces fausses considérations et de libérer la personne des refoulements qui en sont assurément ré­sultés dans le développement et l’équilibre de sa personnalité.

1/ Ml 5.28.

82

Par ailleurs, si cet adulte est célibataire, un dialogue dépouillé de tout propos répressif ou moralisateur doit mettre en lumière des véri­tés élémentaires, parfois méconnues ou ignorées.

Trop facilement, en effet, on a affirmé que le célibat était un «don» à recevoir du Créateur. Que des célibataires l’aient ainsi envi­sagé et vécu avec reconnaissance, nous pouvons nous en réjouir avec eux. Mais que des gens mariés, allègrement, exhortent les célibataires à se saisir de ce «don», cela tient de la suffisance ou du patois de Ca­naan! En général et pour d’évidentes raisons, le célibat féminin est vécu d’abord comme une souffrance, quand ce n’est pas une injusti­ce, amenant quelquefois à des blocages spirituels. Des veuves, des femmes abandonnées ou divorcées, peuvent éprouver semblables dé­sarrois et, dans cette frustration, être tentées par la masturbation. Le célibat masculin peut connaître la même difficulté.

Il est important d’apporter à de telles situations, un éclairage con­forme à la vérité biblique.

Il est vrai que Dieu a créé hommes et femmes pour aimer et pour connaître la pleine mesure de cet amour, aux dimensions du couple et de la famille. Mais il est vrai aussi qu’avec **la chute** et tout ce qui en est résulté, le désordre est entré dans le monde. Un désordre accompagné de beaucoup de souffrances et d’injustices. Un désordre qui se solde par un déséquilibre démographique résultant de l’avortement, mais aussi, chez les hommes en particulier, d’innombrables morts préma­turées dues à la violence en général, à la violence guerrière en particu­lier.

Le célibat «obligé» de très nombreuses femmes est un aspect de cette souffrance. Et il faudrait ajouter toutes les femmes (et un cer­tain nombre d’hommes) frustrés d’une conjugalité normale suite à une infirmité (un caractère timide, complexé peut en être une), suite également au veuvage, au divorce, à l’inconduite, aux maladies véné­riennes en recrudescence, mais aussi aux mésententes sexuelles. Dans une telle conjoncture, la tentation de la masturbation est réelle.

Dans son amour, Dieu éprouve aussi une réelle miséricorde envers ceux et celles qui connaissent cet état. Il comprend leur affliction. Il

83

s’offre à la guérir, à la rendre supportable, à la transformer en béné­diction. C’est cela d’abord qu’il faut souligner. C’est à partir de cette sympathie qu’il est loisible d’envisager une issue et un sens à cette souffrance.

Par ailleurs, il est aussi vrai que la masturbation masculine ou fé­minine est une tromperie dont il faut se détourner et se repentir si l’on veut en guérir. Mais pour être libératrice, cette repentance doit résul­ter non d’un «tu dois» répressif, mais d’une révélation de l’amour di­vin, créateur et réparateur.

Comme l’écrit Eric Fuchs: «La sexualité est créatrice... Au sens le plus vrai, elle ne l’est que lorsqu’elle s’accepte; précédée d’une part, ordonnée d’autre part... Précédée par la Parole créatrice de Dieu... Ordonnée à ce grand combat que la Bible mène tout au long contre l’idolâtrie.

L’homme n’est pas son propre commencement, et sa sexualité ne doit pas être pour lui l’occasion d’affirmer sa convoitise ou son rêve de toute puissance, mais au contraire celle de consentir à sa finitude et à son incomplétude, pour s’en réjouir et y percevoir la trace d’un amour qui le précède et le fonde»1.

Tant il est vrai que, par la masturbation, le corps devient l’instru­ment d’un plaisir frustrant, puisque la condition première de ce plai­sir et de sa plénitude eût été la relation avec l’autre.

Précisons encore que cette idolâtrie marque de cette même dérision une relation sexuelle passagère - quasi fonctionnelle - que n’ac­compagnerait aucun engagement réciproque d’âme et d’esprit, seul engagement véritablement constitutif du mariage.

Il n’est pas superflu de le relever: fornication, impudicité, mastur­bation, concubinage, touchent à l’idolâtrie. Elle détourne l’homme ou la femme de leur vocation. Car nos actes doivent être créateurs et communicateurs d’amour. Ils sont donc condamnables lorsqu’ils nous ramènent au rang d’ilotes, asservis à la recherche d’un plaisir «décréateur».

Autrement dit, à celui ou à celle qui resterait prisonnier de cette sexualité déchue, il faut laisser entendre avec force et clarté: dans le

1/ «Le désir et la tendresse», Ed. Labor et Fides, p. 35.

84

dessein de Dieu, la vocation à l’amour véritable ne saurait déchoir, ni trouver un palliatif dans la masturbation. Y renoncer, c’est honorer l’amour et Celui qui nous y a prédestiné, et s’honorer soi-même.

Ce renoncement requiert une fermeté renouvelée devant la tenta­tion et l’humble quête du secours de l’Esprit, seul à même de nous as­socier à des joies autres, et durables celles-là.

Il requiert aussi la certitude qu’à l’égal de tout renoncement, celui- ci, par la grâce de Dieu, trouve en ce siècle et dans le siècle à venir, une consolation qui n’est pas et ne sera pas un leurre'.

L’homosexualité

A chaque fois que mon ministère m’a mis en contact épistolaire ou verbal avec des homosexuels, ma première pensée est allée à cet as­pect de la question: Qui est à même de comprendre leur souffrance?

De fait, lorsque dans la société et dans l’Eglise est posée la question de l’homosexualité, elle provoque ou bien «un débat passionné» ou bien «un silence glacial»2.

Dans le «débat passionné» sont apportés des arguments connus: «L’homosexualité n’est en soi ni une maladie, ni une perversion. Elle constitue un état de fait qui n’est pas intrinsèquement un mal... Elle établit des relations d’amour vrai... Les Eglises doivent reconnaître ce fait et encourager les homosexuels à vivre leur sexualité pleinement et fidèlement... Si la Bible la condamne, c’est au nom d’une éthique de situation apparentée à une ségrégation oppressive et méprisante. 11 faut donc sortir du silence et de l’apathie scandaleuse qu’elle a ren­contrés jusqu’ici et prendre la défense de l’homosexualité...»

Dans ses grandes lignes, telle est l’argumentation défendue et agréée pas le Congrès international des Droits des homosexuels d’Edimbourg en 1974, également par une publication du Centre So­cial protestant de Lausanne3, enfm par nombre de théologiens et de médecins catholiques et protestants.

1/ Mc 10.28-31.

2/ «Le christiannisme au 20e siècle», n° 22/78.

3/ «A l’écoute des personnes concernées par l’homosexualité». C.S.P. Vaud 1982.

85

Pour sa part, le «silence glacial» traduit le refus de toute autre con­sidération que celle de l’Ecriture, également la récusation de tout plai­doyer tendant à prouver que les homosexuels appartiennent à une ca­tégorie particulière d’individus. Ce refus a pour appui un texte du Lévitique qui tient l’homosexualité pour une «abomination»1. Dans l’épître aux Romains, l’apôtre use des mêmes termes, «une passion avilissante» (Tob), sauf qu’il limite l’anormalité de cette relation pas­sionnelle en l’assimilant à une conséquence de l’idolâtrie2. Il la consi­dère comme une transgression de l’ordre naturel des relations humai­nes; sa condamnation a la même gravité que celle encourue par «toute espèce d’injustice».

Faut-il le rappeler? Le thérapeute chrétien n’a nulle vocation pour condamner ou pour justifier. Il est serviteur de Celui qui conduit dans toute la vérité et appelle tout homme, l’homosexuel aussi, à une repentance salutaire. Quand elle est vraie, elle peut comporter la gué­rison, pour le moins engager l’homme repenti dans un comporte­ment nouveau. Il appartient au thérapeute d’aider l’homme ou la femme pardonnés à en découvrir le chemin et à y marcher avec la for­ce de l’Esprit saint. Pastoralement donc, c’est à cette double démar­che que nous nous intéressons ici, en précisant que si nous tenons compte des données de la psychologie, c’est à la seule Parole du Sei­gneur qu’en ce domaine aussi, nous donnons toute autorité.

**Clarifications nécessaires**

Nous sommes fondés à écarter, tel un mythe, voire une idéologie intéressée, la thèse largement répandue, mais non moins fausse, qui présente l’homosexualité comme une «disposition biologique diffé­rente et héréditaire», «une variante dans l’ordre de la création», une sorte de troisième sexe, aussi naturel et contraignant dans son orien­tation que le serait la nature féminine ou masculine. «Du point de vue médical... l’homosexualité ne correspond à aucune structure généti­que, n’a aucun support hormonal ou biologique»3.

1/ Lv 20.13. 2/ Ro 1.26-29

3/ Dr P. Bernard, dans le Bulletin de L’UEMP, avril 1985 - Un colloque sur l’homosexuali­té à Boldern à Zurich en 1963, à partir de recherches endocrinologiques, de recherche gé­nétique, d’étude de la constitution corporelle, a établi, en conclusion de ses débats, que l’homosexualité n’est pas constitutionnelle. «Les racontars sur ce prétendu troisième sexe se sont révélés totalement insoutenables». Cf. W. Schôllgen, Homosexualitàt und Seel- sorge, dans ANIMA 1963, p. 62.

86

Une étude très largement documentée1 distingue entre l’homo­sexualité «essentielle» (c’est-à-dire une attirance dès l’enfance par ceux du même sexe) et une homosexualité «acquise», cette dernière caractérisant aussi bien la tendance refrénée à l’homosexualité que sa pratique admise. A cette double catégorie, il faut ajouter le grand nombre d’hommes et de femmes dont le comportement, accidentelle­ment ou par vice, connaît la double pratique de l’hétéro et de l’homo­sexualité. Enfin, il est important de savoir que, selon de sérieuses ob­servations faites en plusieurs pays d’Europe, *4°/o* seulement de tous les homosexuels le seraient dès l’enfance — donc une très petite mi­norité - les autres ayant cédé à cette pratique pour des raisons diver­ses.

De telles constatations comportent des conséquences précises quant au ministère auprès des homosexuels. Mais avant d’en parler, il est nécessaire d’établir quelques points de repères, facilitant cette ap­proche et le dialogue avec tous ceux qui sont concernés par ce pro­blème.

1. Il faut le dire, l’homosexualité «essentielle» est presque toujours celle dont se réclament les personnes cherchant à accréditer leur diffi­cile condition. On vient de le relever, cette référence ne correspond que rarement à la réalité. Si elle est souvent évoquée, c’est qu’elle sert d’alibi au plus grand nombre. Quoiqu’ils en disent, les homosexuels souffrent d’un sentiment de culpabilité, accentué par la condamna­tion généralement exprimée à leur égard. Beaucoup d’entre eux se sentent profondément concernés par les questions religieuses et spiri­tuelles. Profondément troublés aussi par les sévères propos de l’Ecri­ture envers eux.
2. Sans qu’on puisse établir de différences notoires entre l’homo­sexualité masculine et féminine, celles-ci existent pourtant et tiennent au fait que l’homme et la femme vivent différemment leur sexualité. En limitant nos propos à ce sujet, nous dirons que jusque dans l’ho­mosexualité, sauf exception, la femme est à la recherche de l’amour et non pas simplement de l’aventure; tandis que l’homme, plus facile-

1/ K. Bockmuhl, «La discussion sur l’homosexualité», revue réformée, n° 65/1965 / Th. Bo- vet, «Problem der Homophilie», Berne 1965 / Articles et conférences du pasteur J. Dou­ce, «Dialogues homophiles», 9 rue Nicolas Flamel, Paris IV / Marc Oraison «La ques­tion homosexuelle», Seuil 1975.

87

ment, peut multiplier de telles rencontres, parce qu’il cède à des pul­sions et non à des sentiments, veut moins un vis-à-vis qu’un double qui le rassure et le satisfasse.

On peut discerner parmi les lesbiennes des femmes à tendances vi­riles, séductrices de compagnes lascives et passives. Cette indication ne signifie pas qu’il s’agisse nécessairement d’homosexualité de natu­re «essentielle». Cette dernière semble assez rare chez la femme.

Dans la relation homosexuelle masculine, on discerne ce même partenaire dominateur, tandis que l’autre est plutôt efféminé et pas­sif. L’apôtre Paul semble établir cette distinction lorsqu’il écrit aux Corinthiens: «Ne vous y trompez pas, ni les efféminés (passifs), ni les infâmes (homosexuels actifs) n’hériteront le royaume de Dieu.»1

1. Il ne faut pas confondre homosexualité et pédérastie ou encore pé­dophilie. Ces deux derniers termes concernent la relation d’adultes avec des mineurs, voire de petits enfants.

Il va de soi que la condamnation de telles relations doit être d’au­tant plus sévère qu’elles s’accompagnent de viol et de violences et qu’elles peuvent avoir de lourdes conséquences pour les jeunes qui en sont les victimes. Il faut relever que ce type d’agression peut être aussi perpétré par des individus hétérosexuels. Mais des enquêtes sérieuses montrent «que beaucoup d’homosexuels s’intéressent aux jeunes garçons»2.

1. Il est important d’établir la distinction entre tendance et pratique homosexuelle. La tendance peut rester au niveau de la tentation maî­trisée, alors que la pratique comporte des conséquences dont il faut relever la gravité.

Deux d’entre elles doivent être ici relevées:

a. Instruit de l’Ecriture, Paul stigmatise la prostitution3. A l’appui de la sévérité de l’apôtre, Frédéric Godet écrit que l’acte sexuel comporte «un caractère profondément mystérieux et irrécusable; il apparaît comme la continuation de l’acte créateur... De cette union peut prove­nir une personnalité nouvelle»4 II est bien vrai que l’acte conjugal est constitutif d’un renouvellement et d’un épanouissement des époux qui le vivent selon la volonté de Dieu. Mais que dire de l’acte homo-

1/ ICo 6.9-11. 2/ K. Bockmuhl, op. cit. p. 18. 3/ iCo 6.15-16.

4/ Commentaire sur la première lettre aux Corinthiens, Editions Imprimerie nouvelle, L.-A.

Monnier, Neuchâtel 1965, p. 283, 1 Co 6.16.

88

sexuel? A entendre ceux qui l’ont pratiqué, il les marque, eux aussi, d’une personnalité «nouvelle» qui, à l’heure d’une recherche et d’une volonté de rétablissement, sera un obstacle redoutable dans le proces­sus de leur guérison. Tout en étant eux-mêmes, ils portent l’empreinte asservissante d’un autre.

b. L’autre grave conséquence est l’épouvantable *Sida.* On sait que pour l’heure, il n’existe ni médicament permettant de guérir de cette maladie, ni vaccin pour s’en protéger. Du reste, le traitement de certai­nes maladies vénériennes connaît aujourd’hui le même échec inquié­tant. Bien sûr, nous n’avons à juger personne. Mais nous n’avons pas non plus à taire la vérité. La Parole biblique annonce que «l’impiété et toute injustice des hommes... les livrent... à l’avilissement de leur propre corps... Ils connaissent en leur personne... le salaire de leurs égarements»1.

1. Avant de faire état d’autres enseignements de l’Ecriture, il faut rele­ver que toutes les explications tendant à présenter l’homosexualité comme une disposition naturelle déterminée, donc licite, et à lui attri­buer une valeur de relation identique à celle du mariage - donc à la dépouiller de tout caractère de perversion ou d’anormalité - procè­dent d’une vue sociologique de la réalité et non d’une prise en consi­dération d’éléments fondés à la fois scientifiquement et biblique- ment.

Ces applications se veulent équitables, même charitables. En réali­té, cette manière humanitaire de rejoindre l’homme dans son état et dans sa détresse, a pour fâcheuse conséquence d’ancrer ceux qu’on voulait ainsi épargner dans un déterminisme asservissant. Plus enco­re, elle les absout, sans les fruits attendus d’une grâce salutaire. Elle vise à les déculpabiliser, certes, mais cette bonne intention n’émonde- t-elle pas en eux - en le détruisant - le sens d’une responsabilité qui les amènerait à rechercher une guérison ou une libération possible?

Cette fausse compassion est finalement un encouragement à l’ho­mosexualité. Elle est d’autant plus condamnable qu’elle feint d’igno­rer ce que démontre toute étude sérieuse de la question. L’homo­sexualité «acquise» sévit à l’âge de l’adolescence, âge où la tendance

1/ Rm 1.18-28.

89

homosexuelle est guérissable si la recherche d’identité qui l’accompa­gne ne se trouve pas déviée et finalement fixée par contamination. Monsieur Witschi, chef de la police des mœurs de Zurich, ne mâche pas ses mots: «Le milieu homosexuel fait courir à la jeunesse un bien plus grand danger que celui de la prostitution»’.

**Les causes**

Ainsi, contrairement aux allégations largement répandues par les milieux homophiles ou encore par tel médecin ou tel ecclésiastique plus fidèle à la sociologie qu’à la révélation biblique, aucun facteur héréditaire n’explique ou ne justifie l’homosexualité.

Par contre, il est clairement établi que l’homosexualité «essentiel­le» débute à l’âge de deux ou trois ans. Elle a pour cause le dévelop­pement psychique de l’enfant perturbé par une relation difficile, ou bien entre le père et l’enfant, ou bien entre la mère et l’enfant, ou en­core par des chocs émotionnels dûs à la mésentente entre le père et la mère de l’enfant.

Exemples classiques : Dans un foyer même heureux, le père - dé­missionnaire ou d’une amabilité affectée - par absence d’identité, ou par gain de paix face à une épouse dominatrice, laisse à cette der­nière l’entière responsabilité de la maison. L’ascendant féminin enve­loppant qui y règne paralyse l’émotivité normale du garçon. Artifi­ciellement, il développe alors un comportement efféminé, puis, à l’âge de l’adolescence, cherche et s’éprend amoureusement du double rassurant, correspondant à son être constitutivement inverti.

Le même processus peut se développer à partir d’une mère hyperé- motive et hyperprotectrice, frustrée conjugalement. Elle reporte sur son ou ses fils un amour très vite étouffant et possessif. Ce ou ces gar­çons courent le risque de devenir de mauvais maris, encore soumis à leur mère, peut-être des hommes sexuellement refrénés, quelquefois même impuissants; ou encore, ils gardent jusque dans leur conjugali­té des tendances ou même des pratiques homosexuelles, ou finissent par opter résolument pour l’homophilie.

1/ K. Bockmuhl, op. cit. p. 19.

90

Dans la mésentente entre parents, la dureté, la méchanceté, voire la cruauté d’un des conjoints peut entraîner l’enfant, garçon ou fille, à s’identifier à l’autre conjoint. Ainsi sera-t-il entraîné progressivement dans une inversion.

Ce serait déformer la réalité que d’inscrire l’homosexualité à la seule enseigne de la responsabilité des parents. La sexualité maîtrisée est aussi l’expression d’un équilibre intérieur graduellement acquis. Beaucoup de facteurs personnels et extérieurs à la famille — crainte, sentiments d’infériorité, complexes, refoulements, inhibitions, cir­constances difficiles, accidentelles ou durables — viennent troubler ou bouleverser cet équilibre, jusqu’à provoquer la peur, voire la haine de l’homme ou de la femme. En d’autres termes, l’homosexualité fé­minine ou masculine peut n’être qu’un aspect, en soi encore anodin, d’un trouble beaucoup plus grave de la personnalité. Et ce serait ajou­ter à ce trouble que de porter attention à sa manifestation ou encore à sa répression, au lieu de nous intéresser d’abord et surtout à la né­vrose qu’elle recèle.

Il faut dire enfin qu’un manque d’éducation - une amitié ou une «copinerie» mal choisie - peut entraîner tel enfant ou tel adolescent dans un dévoiement, où certains aspects de l’homosexualité (attou­chements et caresses) ne sont que l’expression d’une recherche de plaisirs déjà apparentée au vice.

**Qu’en dit l’Ecriture?**

Sans nuance aucune, elle condamne l’homosexualité. Toute tenta­tive d’atténuer ce verdict tient de la subtilité verbale ou alors recourt à l’exégèse éclairée par... «une éthique de situation»1. Est-il encore

1/ Ce recours à « la morale de situation» est aujourd’hui constant dans une théologie qui dis­simule ainsi son refus de l’Autorité de la Parole scripturaire, en réalité son refus de croire à la divine inspiration de l’Ecriture. Ainsi veut-on nous faire admettre que Sodome ou la Grèce antique offraient des conditions d’existence qui justifiaient les condamnations mo­saïques et pauliniennes, tandis que la civilisation évoluée (?) d’aujourd’hui nous apporte­rait un nouvel éclairage conditionnant une nouvelle morale. Dans la Vie Protestante du 22 février 1980, un théologien anonyme nous expliquait qu’on pouvait considérer l’homo­sexualité comme «un aspect de la recherche du semblable, une quête de soi dans l’autre.. Sans l’avoir choisi, l’homosexuel vivrait dans son corps, de manière particulièrement pro­fonde, l’une des nostalgies les plus humaines qui soient: pouvoir enfin trouver dans l’au­tre l’image de soi, voir comme en un miroir le reflet de son propre corps, se donner ainsi, par ce regard, une possibilité de réassurance de sa propre identité». Osons appeler de son vrai nom ce verbiage théologico-psychanalytique: de la fausse spiritualité acrobatique... ou de la contorsion mentale!

91

besoin de préciser que nous la refusons parce que, avec l’apôtre Paul, précisément dans le chapitre premier de l’épître aux Romains traitant entre autres de l’homosexualité, nous croyons qu’une telle exégèse contribue à «retenir injustement la vérité captive»1.

Cette vérité est exprimée d’abord dans deux textes du Lévitique: «Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C’est une abomination... Si un homme couche avec un hom­me comme on couche avec une femme, ils ont fait tous deux une cho­se abominable; ils seront punis de mort; leur sang retombera sur eux»2.

Le commentaire qu’en donne Eric Fuchs3 est d’une telle clarté que je me limite à ce bref extrait de ces pages remarquables:

«Clé de voûte de l’ordre de la différence qui structure le monde, la sexualité doit être vécue par l’homme et la femme comme le sens même de toute différence; reconnue comme un appel à la relation or­ganisatrice et créatrice, comme un appel à la lutte contre le désordre et le chaos toujours menaçants, dont la forme la plus insidieuse est la confusion des sexes. C’est pourquoi l’homosexualité... refus de la dif­férence... est un consentement au chaos, un refus d’entrer dans le pro­jet créateur de Dieu».

Les trois textes pauliniens font écho à ce même appel, qui n’est plus créateur seulement, mais aussi salvateur. Ils soulignent que l’homo- philie, avec beaucoup d’autres désordres, participe de cette anarchie et de cette confusion mortelles dans lesquelles l’humanité est entraî­née. «Elle n’est finalement que la pointe extrême d’un mouvement qui entraîne à bien d’autres conséquences... La créature succombe à la fascination de l’autosuffisance»4.

Quant à l’argument théologique en référence au texte de Gen. 19.1-29, limitant au péché d’orgueil, d’arrogance et d’inhospitalité la sévère condamnation de Sodome, il ignore délibérément le commen­taire de Jude 7. Ce «serviteur de Jésus-Christ» dit pourtant en toutes lettres que «Sodome et Gomorrhe se livrèrent à l’impudicité et à des vices contre nature...» Ce désordre-là, autant que l’arrogance et l’in­hospitalité, est la cause du jugement de ces villes. Il n’y a donc aucune

1/ Rm 1.19. 2/ Lv 18.22; 20.13.

3/ E. E «Le désir et la tendresse», Ed. Labor et Fides, p. 212.

4/ Ibid. p. 213.

92

violence faite au texte lorsque, à l’appui de la réprobation de l’homo­sexualité, on parle de «sodomie».

Ce bref aperçu biblique vise surtout à éclairer une démarche pasto­rale. Car si, avec une certaine théologie très en cours, nous devions considérer l’homophilie «ni comme une maladie, ni comme un pé­ché, ni comme un vice ou un fléau social, mais comme un fait, une variété de l’hétérosexualité, au même titre que d’être gaucher, homme de couleur, ou simplement homme ou femme»1, nous serions malve­nus de mettre en question cette homosexualité, plus malvenus encore d’oser proposer à ceux qu’elle afflige notre ministère de réconcilia­teur.

Passons! Et répétons que notre responsabilité, en dehors de tout jugement des personnes, est d’avertir qu’il n’y a nul accord possible entre une vie dans la foi et la pratique de l’homosexualité.

Bien sûr, il y a la manière de le dire, surtout si nous gardons cons­tamment à la pensée la souffrance que connaissent ceux ou celles pour qui l’homophilie n’est nullement une passion, mais une épreu­ve, même parfois — j’en ai été le témoin bouleversé — un malheur, une affliction qui torture et révolte.

Voici trois témoignages, choisis parmi beaucoup de lettres échan­gées avec les homophiles, hommes ou femmes.

Celui d’une jeune femme:

«La chose que je vais vous confier - et je le fais après de longs mois de réflexions - est encore plus importante que tout ce que j’ai pu vous dire de ma vie jusqu’à ce jour. Elle m’obsède nuit et jour, et le mot qui la décrit est sans arrêt dans mon es­prit. Si je pense à quelque chose, c’est à cela que je m’arrête soudain. Dans mon tra­vail professionnel, elle surgit et me distrait, d’où un grand nombre d’erreurs. Dans n’importe quelle circonstance, ce mot revient à mon esprit.

Avant de vous dire de quoi il s’agit, je précise que cela me fait horreur et que, cho­se curieuse, j’ai un profond dégoût pour les gens qui sont dans mon cas. Je suis une homosexuelle.

Voilà la chose que je cache au plus profond de moi-même depuis près de 20 ans et qui me hante tous les jours un peu plus. Il y a des années que je lutte contre ce vice, et si je m’en ouvre à vous, c’est que je suis devant un dilemme qui ajoute à ma souffrance. Un jeune homme s’est épris de moi et me dit sérieusement vouloir

1/ Pasteur Doucé, cité dans la Revue réformée, n°128/1981/4.

93

m’épouser. Il est très sympathique et il a les qualités que je chercherais dans un époux, mais je ne peux le tromper, ni me tromper moi-même. Je veux être une fem­me normale et souhaiterais me marier sans que mon état fasse blocage entre lui et moi...»

Celui d’un homme:

«A cause de ce que vous m’avez écrit, je retrouve peu à peu un certain réconfort moral, mais je me vois encore en proie à d’énormes difficultés sur le plan social. Dans mon milieu professionnel, je côtoie des gens tous hostiles, malveillants, mé­prisants, cyniques même, lorsqu’une conversation s’engage sur l’homosexualité.. Ils ignorent qu’un homosexuel est parmi eux et je dois faire preuve d’une immense maîtrise de moi-même afin d’échapper à leurs soupçons. Ce qui m’accable, c’est cette comédie, cette hypocrisie... Je dois sans cesse mentir, détourner, imaginer, in­venter, afin de n’être pas pris dans le sac tel un voleur ou un criminel.

Ne pouvoir être soi-même est difficile et j’en viens à désirer sombrer dans l’oubli, dans le néant...»\*.

Celui d’un jeune:

«Mon enfance s’est écoulée dans des conditions normales, à part le fait que je n’avais pas d’amis. Au moment de la puberté ou même avant, je me suis rendu compte que j’avais des tendances homosexuelles. A l’époque, je ne réalisais pas le tragique d’une telle situation. Aujourd’hui, je sais le malheur qui m’a frappé Je ne m’étendrai pas sur les larmes que j’ai versées, le noir désespoir, l’abattement, les dé­pressions causées par la conscience de mon infirmité.

Si je ne suis pas homosexuel «pratiquant», ce n’est pas par vertu ou résignation, mais parce que j’ai peur du risque social que cela comporte...

Depuis quelques temps, s’offre à moi une chance merveilleuse. Je connais une jeune fille de mon âge. Je sais que je ne lui déplais pas, loin de là. Elle a un physique agréable et sort d’une famille chrétienne très unie. Je sais de source sûre que le vœu de ses parents serait de voir leur fille fonder un foyer avec moi... Pouvez-vous com­prendre mon angoisse: voir le bonheur de si près et devoir me dire: la guérison ne s’opérera pas miraculeusement par le mariage. Plusieurs l’ont cru à leur propre dé­triment et au détriment de celle qu’ils ont ainsi entraînée sur un chemin de souf­france... J’éprouve pour cette femme une grande estime; j’ai conscience de sa quali­té spirituelle et morale. Si je devais me marier, ce ne serait qu’avec elle. Je voudrais l’aimer d’un amour authentique, viril, mais l’obstacle de ma tendance se dresse, im­mense, sur mon chemin. Ai-je quelque raison d’espérer ou ne me reste-t-il qu’à vi­vre cette souffrance comme d’autres doivent s’accommoder de leurs infirmités, mais avec cette différence essentielle que celles-ci ne sont pas considérées comme une abomination...?»

1/ Hélas, je dois à la vérité de dire qu’il a été au bout de son désir: il s’est ôté la vie...

94

La guérison

Pour une double raison, je dois en parler avec réserve...

Les homosexuels avec lesquels j’ai cheminé, non pas dans un échange verbal ou épistolaire seulement, mais dans l’accompagne­ment d’une thérapie réelle, sont relativement peu nombreux. Cet ac­compagnement concernait plusieurs femmes et quelques hommes. Je n’ai donc pas l’assurance de donner un enseignement confirmé par une expérience renouvelée.

L’autre raison, c’est que cette thérapie aurait comporté une anam­nèse en profondeur, un dialogue et une intercession persévérants, donc un investissement de temps qu’il était difficile d’assumer paral­lèlement à mes autres activités. De plus, dans l’exercice de ce ministè­re particulier, je n’étais pas associé à l’équipe avec laquelle, par la sui­te, nous avons pu communautairement chercher la pensée et l’action du Seigneur. Je ne donnerai donc que quelques indications limitées à trois types d’homosexualité.

1. A l’âge de l’adolescence ou d’un célibat difficilement surmonté, la femme émotive et frustrée d’affection peut accidentellement con­naître une homosexualité orientée moins vers l’acte sexuel lui-même que vers la tendresse et les caresses qui le préparent. Certes, cette ten­dance accidentelle peut révéler une névrose à laquelle il convient de s’intéresser bien davantage qu’à l’homosexualité. Compte tenu de cela, dans cette situation, la guérison est quasi assurée; elle s’établit à partir d’une vraie repentance, d’un accueil conscient de la grâce et du pardon de Dieu, d’un engagement dans une vie nouvelle sous la Sei­gneurie du Christ. Est-il besoin d’ajouter qu’elle doit s’accompagner parfois d’une rupture d’amitié. Ne plus pécher, c’est aussi reconnaître la faiblesse de la chair, donc ne plus cohabiter ou collaborer ou copi- ner avec celle ou celui qui fut l’occasion d’une chute. Une vie dans la foi ne va pas sans obéissance concrète. Celle-ci peut conduire à des sé­parations salutaires. «Eloigne-toi du mal...» dit le Psaume 34.15.

A ma connaissance, à l’âge d’un célibat prolongé, l’homosexualité masculine est rarement accidentelle. Le serait-elle, elle attirerait notre attention sur un autre mal: une tendance à la perversité qui ferait

95

penser que, par hérédité ou par fourvoiement, il y a, à l’arrière-plan, une influence, sinon une présence démoniaque. Habituellement chez l’adolescent, l’homosexualité signe toujours un trouble plus ou moins grave de la personnalité. Et il faut s’en prendre non pas au comportement sexuel, mais à la cause.

1. Donc, dans leur grande majorité, les personnes à tendance ho- mophile sont à soigner psychiquement et spirituellement. Mais là en­core, il y a lieu d’établir une différence entre l’homme et la femme.

Chez l’un et chez l’autre, bien sûr, les causes peuvent être identi­ques, être en rapport avec des circonstances de l’enfance, des chocs émotionnels, le despotisme de l’un ou l’autre des parents, une éduca­tion frustrante ou paralysante.

Chez l’homme, la pulsion sexuelle perturbée jusqu’à l’impuissance face à la femme alors qu’elle est amoureusement motivée devant un homme, traduit des peurs, des refoulements, des complexes dont l’origine aura à être recherchée.

Chez une femme, cette même perturbation sera souvent à mettre en rapport avec une peur, même une angoisse devant la virilité, an­goisse où l’imagination joue un rôle majeur. Il est fréquent que cette peur de l’homme soit associée à des violences vécues et subies.

Tout ce qui a été dit du ministère auprès des névrosés a également sa place ici. Avec cette particularité: le patient est rivé à sa tendance homophile. Il en est même obsédé. Il aura quelque peine à compren­dre que son problème sexuel retienne peu notre attention. Il souhaite sans cesse en parler parce qu’il en souffre. Parfois il réclame même une libération. Et nous lui donnons l’impression de ne pas l’entendre, de ne pas le comprendre. Il arrivera même que nous l’irritions par no­tre persévérance à conduire un dialogue où notre intérêt va à beau­coup de choses, mais pas à la sexualité et encore moins à l’homo­sexualité.

Dans de telles situations j’ai quelquefois usé d’une comparaison pour faire entendre la nature de la guérison cherchée.

On sait qu’un ulcère du duodénum provoque des douleurs tortu­rantes. J’en parle en connaissance de cause. Alors que j’étais affligé



de ce mal, un médecin a eu la simplicité de me dire avec une pointe d’humour:

- N’enseignez-vous pas que Jésus porte le péché du monde? Cessez donc de vouloir lui apporter votre appui. Il a tout accompli! Vous êtes crispé et tendu... Quand vous ne froncerez plus les sourcils, vous n’aurez plus mal au ventre. C’est votre esprit qui est malade. C’est vo­tre tension psychique qui ulcère votre duodénum...!

J’ai dit de la même manière à des homophiles: c’est votre personne qu’il faut soigner et non votre sexualité.

1. Entre l’homosexualité essentielle et l’homosexualité acquise, la limite est souvent difficile à déterminer. De toutes manières, la guéri­son de l’une ou de l’autre est lente, puisqu’il s’agit de reconstruire une personnalité perturbée et désordonnée, parfois depuis la petite enfan­ce. S’ajoute à cette difficulté la violence que peuvent avoir, dans une personnalité devenue adulte, le désir et la pulsion sexuelle.

Il faut encore tenir compte de deux aspects du problème.

Le premier était perceptible dans les deux extraits de lettres cités plus haut. Si beaucoup d’homosexuels ont pris leur parti de leur con­dition, la majorité d’entre eux en sont révoltés. En leur âme et cons­cience, ils sont outrés par la sévérité de l’Ecriture à leur sujet, alors qu’ils se déclarent liés à une condition qu’ils n’ont pas librement choisie. Aussi en ont-ils contre les chrétiens et leurs verdicts faciles. Et ils en ont contre le Dieu de la Bible. Et ils en ont aussi contre la socié­té, ses mépris, ses moqueries et ses condamnations. Ils souffrent pro­fondément et réellement d’être, entre tous, les plus marginalisés1.

Le second aspect demande à être considéré avec prudence et le se­cours du don charismatique de discernement.

Si nous tenons pour réelle la névrose constitutive de l’homosexuali­té, il y a lieu de comprendre que le terrain psychique perturbé qui a fa­vorisé son développement, est aussi spirituellement un terrain ouvert à F Adversaire. Il est facile pour l’Ennemi de s’y implanter, pour le moins d’y exercer ses pouvoirs opprimants et aliénants.

1/ Cela explique en partie que dans l’actuelle libéralisation des mœurs et l’acceptation de toute forme d’existence et de tout choix éthique, l’homosexualité, sans être en vérité ap­prouvée et accréditée, soit pourtant tolérée, ci ou là même agréée, telle une expression de soi, un mode de vie aussi valable et recommandable que l’hétérosexualité. A l’enseigne du droit, de la liberté, de la charité humaine et naturelle tout est bien.

97

Cela signifie, en l’occurrence, que le ministère de la réconciliation auprès de certains homosexuels doit être accompagné — parfois pré­cédé — d’un exorcisme. La présence de l’Ennemi empêcherait une thérapie, elle aussi libératrice.

En résumé, l’enseignement d’une thérapie en rapport avec la névrose peut être repris ici et appliqué à l’homosexuel: il s’agit du rétablissement de l’identité de la personne, de sa guérison psychique et spirituelle, de sa libération de toute culpabilité, également d’un travail visant à l’insertion dans une vie chrétienne renouvelée, de l’être tout entier.

L’application de cette thérapie doit tenir compte d’un premier fac­teur: la volonté de l’homosexuel de retrouver une condition naturelle hétérosexuelle. 11 est vrai que cela peut lui apparaître impossible. Mais l’important reste sa volonté de changement, sans laquelle toute tenta­tive de guérison ne peut qu’échouer.

Le deuxième facteur important est lié à la connaissance de la vérité scripturaire. Colin Cook, directeur d’un centre pour homosexuels à Reading (Pennsylvanie) en donne un commentaire d’autant mieux informateur qu’il en a vécu lui-même l’application. Il est aujourd’hui un homosexuel totalement guéri et même marié. Il écrit:

«Plus que la relation parents-enfants, la cause fondamentale de l’homosexualité est la honte spirituelle que tous les humains ressen­tent et qui résulte de la chute. Les dommages psychiques qu’elle pro­voque sont énormes, et ils affectent la sexualité de chaque homme et de chaque femme... Le texte dit qu’Adam eut honte... Cette honte et la crainte l’ont conduit à une perception nouvelle du monde. II a pris des distances par rapport à Dieu et à sa femme, les considérant com­me des étrangers. C’est là que se trouvent les racines, les éléments qui composent l’homosexualité. Adam, en conséquence de sa vision faussée de Dieu se voit condamné. Angoissé, honteux, c’est jusqu’à sa virilité qui en est affectée. Il se cache des regards du monde. Un tel état d’esprit peut prédisposer à l’homosexualité. Lorsque surviennent des causes secondaires - aliénation par rapport au père, domination de la mère, manipulation de l’enfant par les deux parents - la distor­

98

sion s’accroît jusqu’à faire naître l’homosexualité. Adam n’a plus perçu Eve comme une aide, mais comme une menace. Il a caché son corps de ses regards à elle... Nous ressentons tous la culpabilité et l’isolement de la chute. Pour s’en protéger, une mère va souvent éta­blir des liens étroits et possessifs avec son enfant, en particulier si le père est absent ou distant par les sentiments; un enfant manipulera subtilement ces liens. Il en résultera plus tard un respect très diminué pour le monde des femmes...

«Cette distorsion s’est manifestée chez moi depuis l’âge de 10 ans jusque vers 35 ans... A cause de l’absence de mon père, je n’ai pas eu de modèle pour me permettre d’être un homme sûr... Un défaut physique dû à la polio a accru mon sentiment d’infériorité. La conju­gaison de ces deux facteurs m’a conduit à de fausses conceptions de la sexualité. Je n’étais pas assez bon pour les filles.... Je me suis isolé intérieurement, et en particulier du monde des femmes. A 15 ans, j’étais vraiment homosexuel dans mon orientation. Sans m’en rendre compte, j’avais rejeté mon moi véritable et je cherchais un substitut avec cette attraction pour les hommes. La culpabilité était l’un des plus forts mobiles que je connaissais à cette époque... Le perfectionis- me devint un besoin psychologique, pour faire face à la tentation. Mon problème d’homosexualité en fut aggravé...

«C’est la lecture de la Bible, les écrits de Luther et de Calvin, qui m’ont ouvert le chemin de la libération...

«J’ai vu Jésus comme le second Adam... Je me suis donc vu non seulement comme hétérosexuel par création - bien que cet état avait été enfoui dans les décombres de mon homosexualité - mais aussi hétérosexuel par rédemption. Le grand secret (de ma libération) fut de rendre grâce à Dieu pour ce qu’il a fait puisqu’en Christ la justice et la victoire sont acquises. J’ai pris l’habitude de louer Dieu pour tout ce que le Christ est pour moi et tout ce qu’il promet que je suis en lui. Je l’ai loué pour la victoire dans l’échec, pour la justice dans le sentiment de péché, pour son triomphe dans les tentations, pour la force de caractère dans la dépression, et pour l’hétérosexualité dans l’homosexualité... Cette foi qui rend grâce, c\*est un peu le petit caillou

99

qui abat le géant Goliath. Les tentations devenaient moins fortes... A mesure que le temps passait, je me suis rendu compte que je m’étais enfermé dans une illusion — ce que j’appelle le mensonge homo­sexuel. Graduellement, j’ai acquis une nouvelle confiance dans mon hétérosexualité en Christ... Petit à petit, les personnalités féminines sont entrées dans mon champ de vision et sont devenues des person­nes attirantes... J’ai commencé à remercier Dieu pour la femme qu’il me donnerait, et cela quatre ans avant de la rencontrer...

»Avec Jésus, la perception de la réalité change... L’homosexuel ne voit plus l’opposition entre la sainteté de Dieu et son propre péché comme une menace. Il voit la force de Dieu qui comble sa faiblesse... C’est l’apprentissage d’une nouvelle identité où l’habitude homo­sexuelle est brisée. »

Ce témoignage est d’autant plus impressionnant que son auteur est l’un des fondateurs de F AH A (Association des Homosexuels Anonymes) dont voici la charte:

1. Nous admettons que nous sommes impuissants face à l’homosexualité et à nos tendances affectives.
2. Nous apprenons à croire en l’amour de Dieu, qui nous pardonne et nous accepte en dépit de ce que nous sommes et de ce que nous avons fait.
3. Nous apprenons à discerner le but de notre souffrance, et le contrôle de Dieu sur nos vies ratées, car Dieu est capable de tirer du bien de notre trouble.
4. Nous croyons que Dieu a déjà brisé le pouvoir de l’homosexualité, et qu’il peut donc rétablir nos personnalités authentiques.
5. Nous reconnaissons que nous nous sommes fait piéger dans une fausse identité par un mensonge et une illusion sur nous-mêmes.
6. Nous apprenons à revendiquer la seule réalité: notre véritable identité d’hétérosexuels par création. Dieu nous invite à redécouvrir cette identi­té dans la personne de Jésus-Christ, telle que nous la percevons.
7. Nous choisissons de remettre nos vies entre les mains de Dieu par la foi, et de le louer pour notre nouvelle identité encore invisible, confiants qu’elle deviendra visible pour nous au moment voulu par Dieu.
8. En tant que pardonnés et libérés de la culpabilité, nous faisons le point honnêtement et sans crainte de notre vie morale, avec la détermination de déraciner notre peur, notre hostilité cachée et notre mépris du monde

100

1. Nous reconnaissons devant Dieu, devant nous-mêmes, et devant un au­tre humain, la nature exacte de nos méfaits et demandons humblement à Dieu d’ôter ces défauts de caractère.
2. Nous faisons volontairement amende honorable, partout où c’est sage et possible, à tous ceux à qui nous avons fait tort.
3. Nous sommes déterminés à ne plus vivre en craignant le monde; nous croyons que le pouvoir de Dieu peut transformer en notre faveur ce qui est contre nous; nous croyons qu’il peut faire surgir de la tristesse et du désastre, une condition entièrement nouvelle.
4. Nous sommes déterminés à progresser dans nos relations avec les hom­mes et les femmes, à apprendre le sens de relations d’égalité en cher­chant à ne pas dominer les autres, ni à dépendre servilement d’eux.
5. Nous cherchons, avec l’aide de prières confiantes et de la sagesse de la Bible, à croître dans notre relation avec Dieu, en acceptant humblement sa direction dans nos vies.
6. Ayant connu un renouveau spirituel, nous essayons de transmettre ce message aux homosexuels, en n’exigeant rien d’eux, parce que nous les aimons, et de pratiquer ces étapes dans toutes les activités de nos vies pour autant que cela dépende de nous.1

En insérant ici cette déclaration et le témoignage qui le précède2, je souhaite élargir à notre pays et à toute région francophone, la bonne nouvelle de la guérison à laquelle, en réalité, aspirent tant d’hommes et de femmes désespérés de leur état, au point de croire «qu’il n’y aura jamais pour eux un espoir d’une normalité».

Cette bonne nouvelle doit être cependant assortie de deux remar­ques complémentaires importantes.

Le ministère de guérison n’est qu’un signe du royaume. Il est des infirmes non rétablis et pourtant en parfaite santé spirituelle, parce que réconciliés avec Dieu, réconciliés avec le prochain, mais aussi ré­conciliés avec leur identité d’infirme.

Pour des raisons que Dieu connaît, la guérison de la personne ho­mosexuelle peut se limiter à cette triple réconciliation, sans la trans­formation attendue de sa tendance profonde. Tout être normal désire vivre sa sexualité. Il est des conditions d’existence - le célibat, le veu­vage, l’infirmité, une vocation - qui obligent à des renoncements. La

1/ Pour plus de renseignements: Quest Learning Center, Route 1, Box 224, Reading, Pennsylvania 19607, USA.

2/ Extrait d’un interview de Colin Cook, par Robert Spangler, rédacteur en chef de la Revue mensuelle américaine «Ministry».

101

foi et l’obéissance au Seigneur les rendent possibles, supportables, riches en fruits et en bénédictions. Il faut le dire aux homosexuels réconciliés, mais restés infirmes.1

La deuxième remarque est une réponse à une question non formu­lée jusqu’ici:

A l’évidence, il ne saurait jamais être conseillé, à une personne ho­mosexuelle, d’envisager le mariage comme un remède à son état. Non pas qu’il soit à écarter nécessairement. S’il est envisageable, il ne pourra intervenir qu’en confirmation ou en consolidation d’une gué­rison. Ce que démontrait aussi le témoignage de Colin Cook.

L’anorexie

L’attention que nous portons à cette maladie s’inscrit davantage dans le cadre des choses élémentaires à connaître que dans celui d’une formation à la guérison des anorexiques. En effet, les avis mé­dicaux et psychiatriques divergent, jusqu’à se contredire parfois; non pas quant à la nature de cette maladie, mais quant à son origine et quant à la manière d’y porter remède. Pour ma part, même si j’ai été impliqué dans la guérison de personnes anorexiques, je me garderai de toute présomption, car j’ai aussi connu quelques échecs. Cepen­dant, je maintiens que l’assurance de la grâce et du secours du Sei­gneur autorise, encourage même notre intervention auprès d’anorexi­ques, plus encore auprès de leurs parents, compte tenu de la prudence et de la délicatesse à observer, encore plus qu’à l’ordinaire, dans notre ministère auprès de ce type de malades.

**Vérités élémentaires**

L’anorexie est une maladie de l’adolescence, très rarement masculi­ne. Les statistiques disent que jusqu’à 16 ans, une fille sur deux cents en est atteinte, une sur cent au-delà de 16 ans. L’anorexie peut être **mortelle** lorsque la malade n’a pas rencontré de thérapeute à même

1/ Deux ouvrages remarquables traitent de la guérison de l’homosexualité

«La crise de la masculinité», Leanne Payne, Ed. JEM

«Vers une sexualité réconciliée», Andrew Comiskey, Ed. Raphaël (Suisse)

102

de comprendre et d’enrayer le processus d’auto-destruction dont elle est à la fois l’instrument et la victime.

L’appellation de cette maladie est regrettable, puisqu’elle suggère qu’il s’agit d’un dérèglement mental. Il est vrai que les apparences y feraient penser. Le comportement de l’anorexique est littéralement aberrant, puisque, contre toute évidence (son amaigrissement peut al­ler jusqu’à 50% du poids initial, son refus progressif et persistant de toute nourriture n’est que trop réel), la malade nie farouchement être en mauvais état de santé. Ses dénégations comportent d’autres con­tradictions. Moins elle mange plus elle est active. Plus elle maigrit moins elle est sujette aux maladies infectieuses communes. Plus elle a en dégoût la nourriture, plus elle se plaît à en nourrir les autres. Or, ces comportements ne doivent rien à un quelconque déréglement mental. La preuve? En tout autre domaine que celui de sa relation avec son corps, l’anorexique garde une entière lucidité, développe même, dans une première période en tout cas, une vivacité d’esprit, d’enjouement, d’initiative, qui contredit l’idée qu’on se fait habituel­lement d’un trouble de l’intelligence.

Autre difficulté: à part la perte de poids et le refus de s’alimenter, suivis des effets de ce jeûne sévère et prolongé (aménorrhée, brady­cardie, hypotension, constipation, etc.), aucun organe malade n’est à mettre en cause. Donc, aucune motivation d’ordre physiologique n’explique l’anorexie.

D’autres apparences encore sont trompeuses. Elles inciteraient à donner de fausses explications et à proposer de faux remèdes. On prête à l’anorexique une crainte de grossir, une intention de maigrir, un re­fus de la féminité, une peur de la sexualité, une angoisse à la pensée de devenir adulte. Il est vrai que tous ces éléments figurent au tableau cli­nique de la maladie. En vérité, ces aspects ne sont que des effets et non des causes. A vouloir les combattre sur le terrain où l’apparence les si­tuerait, on se fourvoie et l’on contribue involontairement à renforcer la farouche opposition de la malade. Car, difficulté supplémentaire, la patiente, pour des raisons que nous expliquerons plus loin, fait une opiniâtre obstruction aux interventions de ceux qui désirent la guérir.

103

La rendre attentive à ce qu’elle mange ou ne mange pas, s’immis­cer, même d’un simple regard, dans ce secteur considéré par elle com­me strictement personnel, c’est aggraver son état. Il faut même être conscient qu’à un certain stade, l’anorexique dont vous auriez déjoué la résistance, déjouera à son tour toute contrainte alimentaire, même celle agréée par complaisance à votre égard. Devant vous, elle prendra la nourriture, mais à votre insu, elle ira jusqu’à se contraindre à vo­mir. Ou encore, à la suite de l’angoisse qu’elle éprouve d’avoir mangé, elle absorbera un purgatif pour libérer son organisme de ce qui, à son idée, l’obstrue et le boursouffle.

Il faut donc, une fois pour toutes, débarrasser notre esprit de l’idée que l’anorexie est un problème physiologique, ou encore qu’elle tra­duit une préoccupation féminine de sveltesse ou d’aversion pour sa féminité, ou encore qu’elle est une forme d’hystérie. Osons dire bruta­lement qu’il s’agit de tout autre chose.

**Généralités**

L’anorexique est une adolescente en crise plus ou moins profonde, à la recherche de son identité autonome. Ce vocabulaire a besoin de quelque explication.

A la quête de notre *ego,* nous n’existons que par rapport aux au­tres; nos rapports avec autrui (nos parents, notre famille, l’école, l’Eglise, la société) jouent le rôle important de constructeur, mais aussi de révélateur de ce que nous sommes réellement. Cette percep­tion de notre personne, dans l’espace et dans le temps, peut être gra­vement perturbée si, parallèlement à la prise de conscience de soi, elle n’a pas la liberté de s’éprouver et ainsi de se connaître. Donc l’auto­nomie est ici un facteur fondamental dans l’élaboration de la person­nalité.

On sait qu’à l’âge de la puberté, ce facteur est déterminant. Non sans raison, on parle de la crise de l’adolescence. A cet âge critique, en effet, l’enfant a besoin d’une stabilité assurée par sa famille, mais aussi d’une entière liberté de choix lui attestant qu’il est réellement quelqu’un.

104

C’est au sein de cette crise qu’apparaît l’anorexie, sous l’aspect d’une rébellion dont le corps devient l’instrument1. Dans son livre «les yeux et le ventre», Hild Bruch2, discerne «trois zones de dysfonctionnement psychologique».

C’est d’abord une distorsion quasi inversée de l’image du corps, per­çu comme exagérément forci alors qu’il est dangereusement amaigri.

C’est ensuite un brouillage complet du sens commun des justes be­soins de ce corps. Remarquons-le en passant, le terme anorexique dans le sens de «perte d’appétit» est faux. Car le malade éprouve les douleurs de la faim, mais s’avère incapable de les interpréter. Contre tout sens commun, ces douleurs seraient-elles torturantes, elles lui donnent le sentiment d’exister. L’absorption de toute nourriture apai­sant cette douleur est perçue comme le mal dont elle pâtit.

Il importe de comprendre que l’acte de manger devient une frus­tration intolérable, puisque cet acte s’opère au bénéfice d’une réalité - son corps — échappant à son contrôle. D’où le refus de la nourri­ture et le combat qu’elle mène farouchement envers quiconque tente­rait de la faire manger.

C’est enfin, là encore en contradiction avec la réalité, la pensée dou­blement fausse que son corps est non seulement distinct de son moi, mais qu’il est un étranger subversif qui l’angoisse et la paralyse. Inver- sément, elle croit que son esprit peut acquérir une maîtrise totale de cette situation en asservissant à sa volonté ou à son idée, non seule­ment ce corps, mais même celui des autres! D’où un combat inces­sant, faisant appel à une volonté apparemment inépuisable. C’est un trait marquant de l’anorexique. Son dynamisme activiste a pour corol­laire une détermination perfectionniste au service d’une stratégie vé­cue comme infaillible. Est-ce un orgueil démesuré et un farouche indi­vidualisme? Dans les faits, on le croirait. Mais il faut se souvenir qu’il s’agit là d’une aberrante recherche d’identité et d’autonomie, puisque littéralement l’anorexique se tue à la conquête de soi et de sa liberté.

1/ A sa manière, la boulimie est une autre expression de cette rébellion. En vérité ou en ima­gination, l’entourage (la famille en particulier) est perçu comme une menace ou une force d’asservissement. Contrarié dans son légitime désir d’exister librement, l’adolescent éprouve une angoisse réelle qu’il lui faut absolument surmonter. Il mange pour obtenir ce qu’il n’arrive pas à atteindre...

2/ Payot 1975.

105

**Les causes**

Nous craindrions d’en parler si ceux qui nous lisent devaient en ti­rer des conclusions hâtives et injustes quant aux personnes ou aux fa­milles concernées.

Il est clair qu’à l’origine du comportement anorexique d’une ado­lescente, sa relation avec X ou Y, avec son père ou sa mère, ou encore tel incident scolaire, telle circonstance familiale, ont joué un rôle Mais dans ces mêmes circonstances et cette même famille, ou dans semblable relation avec Monsieur X ou Madame Y, une autre adoles­cente, voire une autre fille de la même famille, non seulement réagira d’une autre manière, mais dira qu’elle n’a rien perçu de ce qui a pro­voqué des troubles profonds chez sa sœur, ou chez sa camarade d’école.

Un exemple parlant nous est donné par Sheila MacLeod1 dans le récit qu’elle fait de sa maladie:

«Nous avancions en file indienne. Ma tante, puis mon père me sui­vaient... J’entendis alors la réflexion que fit ma tante à mon père à mon propos: «elle va être très forte, comme sa mère...». Je ne veux pas dire que l’observation de ma tante servit de détonateur à ma ma­ladie... ni qu’une réflexion et ce comportement de ma tante décou­laient d’idées préalables dans la famille sur ce qu’on devait être..

Cependant, ce schéma pouvait laisser sous-entendre que les en­fants n’ont ni pensées, ni sentiments personnels... que l’entité familia­le l’emporte sur la personne, jusqu’à laisser croire à celle-là qu’elle n’a d’existence que sous la domination des autres». Et Sheila Ma­cLeod de commenter: «Dans mon cas, ces propos... signifiaient que je n’avais aucun trait physique personnel mais que de même que j’avais le nez de mon père ou les yeux de ma grand-mère, j’habitais en quelque sorte un corps qui n’était pas le mien mais une copie sur le­quel je n’avais donc aucun pouvoir.»

Sauf rare exception, l’anorexique est en conflit inconscient avec sa mère Elle s’angoisse de ne pouvoir être «elle-même». Elle n’imagine pas qu’elle puisse refuser de devenir comme sa mère, alors que ce

1/ «Anorexique» Ed. Aubier, Montaigne Paris, 1981, p.28-30.

106

refus, en profondeur et en vérité, est évidemment sa première raison d’exister. C’est pourquoi, au moment de la puberté, son corps, seul objet qui lui soit propre, devient l’expression de cette protestation.

Bien sûr, d’autres mobiles, parfois conjoints, peuvent conduire à cette regrettable singularisation.

Chez une enfant sensible, motivée par un sens aigu de l’équité et de la souffrance des autres, un conflit familial peut l’amener à traduire en son corps, l’action punitive que, dans sa conception de la justice, elle aurait infligé... à autrui.

La venue au foyer d’un enfant lui ressemblant peut aggraver sa dif­ficulté d’être elle-même. Cette même aggravation peut survenir suite à la mort d’une sœur. La fillette à tendance anorexique se croira appe­lée à consoler sa mère en devenant le substitut de l’enfant défunt.1

Et il faut souligner le rôle, aussi perturbateur qu’inconscient, d’un père ou d’une mère excessifs dans leur amour... ou leur indifférence... ou leur absence, ou leur manque de présence, ou leur autorité despo­tique. Elle retourne contre elle-même la violence qu’elle ne peut ex­primer sous la contrainte, réelle ou imaginaire, de tout son entourage.

De ces quelques exemples, on peut apprendre une chose importan­te. L’anorexique perçoit et interprète la famille non comme le lieu, mais comme la raison de son existence. Il en résulte une conformité, ou bien aux idées qu’elle a sur sa famille, ou bien au schéma involon­tairement autoritaire que cette famille impose par l’un ou l’autre de ses membres. Et cela a plusieurs conséquences possibles, discernables chez les anorexiques :

* Une soumission totale, prévenante, gentille (trop!) aux parents, cachant et engendrant la rébellion destructrice que l’on sait, parce qu’en contrepoint se développe une volonté tenace et perfectionniste de maîtriser cette famille... et de lui rester soumise.
* L’apprentissage inconscient à une hypocrisie aussitôt condam­née et refrénée mais rendue destructrice par cette autre pensée sous- jacente: toute affirmation de soi est une désobéissance et un manque d’amour envers autrui.
* Une frustration de réelle communication avec autrui.

1/ II est recommandable d’attendre, si possible, deux ans (deuil) avant de concevoir un nouvel enfant.

107

Comme tout un chacun, l’anorexique est animée d’un esprit de comparaison. Pour peu qu’en fait ou en imagination, elle se trouve dépréciée; pour peu que s’ajoute à cette dépréciation personnelle tel commentaire des parents, d’un frère ou d’une sœur, ou d’un profes­seur, ou d’un pasteur, ou d’un curé, alors s’établit en elle, cette fausse certitude: elle est incomprise. Résultat: elle recherche la solitude, elle s’enferme dans une incommunicabilité qui rend toujours plus diffici­le sa quête d’identité. En même temps, elle s’investit totalement, et avec quelle volonté persévérante, dans un mode d’existence qui tend à supplanter autrui. A cette fin, elle déploie une intelligence vive, s’adonne à des performances, manifeste, en toutes occasions, une at­titude extravertie. Paradoxalement, sous cette apparence assurée, elle est «minée» par un refus de croissance, parce que l’adulte est le der­nier des êtres auxquels elle aimerait ressembler.

Dans un tel contexte peut alors s’inscrire, en supplément, le refus de la sexualité, puisque celle-ci vous fait femme ou homme, et qu’il n’est nullement souhaitable d’être l’une ou l’autre. Et la menstruation, vécue comme une inquiétante et incontrôlable perte de soi, peut con­tribuer au refus du corps, considéré comme l’obstacle N°1 à la maîtri­se de la réalité asservissante.

Ces lignes de Sheila Macleod disent bien ce qu’il faut entendre: «J’aurais pu leur (ses parents) expliquer combien ma vie était une hu­miliation journalière et un emprisonnement sans issue. Mais j’étais sûre de leur indifférence et de leur incompréhension. »

Regrettablement, c’est ce que croient la plupart des adolescents, quand même il est parfois vrai que certains parents restent fermés au dialogue ou s’en montrent incapables.

Assurée donc (à tort, certainement!) de l’incompréhension de sa fa­mille, Sheila Macleod ajoute: «Je fis la seule chose en mon pouvoir: je devins anorexique...» Mais il faut prêter grande attention à ce qu’elle précise encore. En effet, cela est capital:

«Il n’y avait rien de conscient ni de délibéré dans ma décision si, d’ailleurs, on peut employer ce terme. Mon refus de manger n’était pas non plus une entreprise délibérée. Je savais seulement que ma vie

108

était insupportable, et que le seul moyen de ne pas être détruite par elle ou par eux — comme j’appelais le monde adulte et autoritaire — c’était de les refuser, eux, et tout ce qu’ils signifiaient». Et elle ajoute: «je devais en quelque sorte mener une lutte ‘jusqu’au boutiste’»1.

Parlant du problème des rapports entre l’esprit et le corps, W.R.D. Faibain2 a cette remarquable définition qui s’applique aussi bien à l’hystérique qu’à l’obèse ou à l’anorexique: «le caractère essentiel et distinctif du processus est une technique de défense. Elle substitue un état corporel à un problème personnel; et cette substitution permet d’écarter le problème personnel en tant que tel».

L’anorexie est une maladie de l’excès de conscience. La personne qui en est atteinte ne peut être elle-même que par la souffrance impo­sée à son corps. En d’autres termes, le corps crie la détresse de l’ano­rexique. Le nourrir, ce serait lui ordonner de se taire.

Il ne faut donc jamais oublier la souffrance inscrite sur la face ca­chée du décor. Pour l’anorexique, les repas évités sont le test d’une réussite en toute espèce de domaines, puisque moins elle mange (la nourriture constitue les autres) plus elle est elle-même; moins elle pèse, plus elle a de poids et s’affirme. En réalité, cette version cons­ciente du phénomène recouvre un subconscient qui clame le contrai­re; il y a toutes les douleurs physiques de l’affamé, ensuite toute l’an­goisse de celle qui se voit succomber dans l’impuissance et la peur, parce qu’elle ne peut rien changer à la réalité qui, du dehors et du de­dans, l’empêche d’exister, la poursuit dans ses rêves, dans ses insom­nies, dans ses états d’âme alternativement exultants et dépressifs.

**Le rétablissement**

Nul ne s’étonnera si je dis qu’il ne s’agit pas d’abord d’une guéri­son, mais d’une possibilité d’échapper au processus destructeur. Et à cet égard, si petite soit-elle, aucune possibilité n’est à négliger.

L’anorexique offre au regard, comme au raisonnement logique, l’image d’une femme anormale. Elle ne correspond en rien aux nor­mes les plus élémentaires en rapport avec la volonté de vivre. Donc, où qu’elle aille, elle n’est pas comprise, elle provoque des remarques

1/ Ibid, p.75-76.

2/ «Observations on The Nature of Hysterical States» British Journal of Medical Psycho- logy 1954, 17; Cité par Macleod, ibid. p. 81.

109

plus ou moins discrètes quand ce n’est pas ouvertement des ques­tions. Or, la moindre allusion à sa manière d’être ou de vivre est per­çue par elle comme un rejet.

11 est donc capital de bien entendre ce qui suit:

1. Le secours urgent et combien nécessaire à lui apporter ne peut être agréé que s’il est d’abord un accueil sans mesure, c’est-à-dire sans questions, sans remarques, sans observations d’aucune sorte. Soulignons-le: pour une période qui n’en finit pas de durer, la liberté absolue doit lui revenir d’être la personne qu’elle n’est justement pas encore mais qu’elle deviendra si, telle qu’elle est, elle peut percevoir que devant vous, à côté de vous, avec vous, elle est considérée comme quelqu’un.

Ne croyons surtout pas que cela soit facile. C’est même la plus grande difficulté du thérapeute. Car le comportement de l’anorexi­que est provocateur. Elle ouvre les fenêtres lorsqu’il fait froid. Elle se couvre de pullover quand il fait chaud. Elle est sans réaction devant les situations qui exigeraient son concours actif, tandis qu’elle est su­ractive dans l’ordre et les rangements qu’elle veut absolument faire et qui n’étaient pas urgents.

1. L’anorexique n’a connu que de fausses relations avec autrui. De plus, elle a pâti des malencontreuses interventions de ceux qui lui voulaient du bien sans s’impliquer eux-mêmes dans l’accompagne­ment que cela nécessite, ou alors qui ne supportaient pas d’être cons­tamment mis en cause par la maigreur ou le refus de nourriture de leur enfant, de leur sœur, ou de leur amie, ou de leur patiente.

C’est pourquoi ce rétablissement passe par une thérapie qui ne concerne pas seulement l’anorexique, mais tout autant les membres de sa famille. Ils auront à découvrir la part, inconsciente sinon invo­lontaire, qu’ils ont personnellement dans le rejet et l’incommunicabi­lité dont a pâti l’un des leurs. Au plan de la famille, c’est donc la gué­rison de tous, dans leurs relations réciproques, qui rend possible et hâte le rétablissement de l’anorexique.

1. Tout ce qui a été évoqué ci-dessus fait comprendre que l’adoles­cente anorexique est un être à reconstruire à partir de la redécouverte

110

de soi, à partir aussi d’une rencontre nouvelle avec les réalités de l’existence et avec le prochain. Hilde Bruch le souligne1: «...au lieu d’aborder les troubles de la fonction alimentaire, la thérapie s’atta­chera à corriger le sentiment latent d’incompétence, les insuffisances et les altérations conceptuelles, l’isolement et l’insatisfaction».

Cela ne s’opère pas sans une correction des sentiments et des im­pulsions de l’anorexique envers elle-même et envers autrui. C’est éga­lement l’apprentissage d’un comportement nouveau devant la vie elle-même. Habituée à se protéger contre toute ingérence aussi bien physique (nourriture) que psychique (conseil), l’anorexique est à gué­rir d’abord sous cet angle relationnel. Cette guérison est tributaire de deux acceptations par la malade: reconnaître sa vraie condition et consentir à aller à la découverte de «son propre être-au-monde». (Hors ces deux acceptations, la maladie peut réapparaître à 30 ans, et plus tard encore).

C’est une restauration fondamentale. Elle ne se fait pas en un jour. Cela peut prendre le temps de plusieurs années.

Le bien-portant lui-même trébuche longtemps, et souvent, dans la quête de son identité et d’une autonomie structurée par le sens de sa responsabilité. A combien plus forte raison l’anorexique, confrontée à trois aspects d’une liberté à trouver et à garder: dans sa relation avec les autres femmes, dans sa relation avec les hommes, dans sa relation avec son propre corps, cette dernière étant rendue plus difficile aujourd’hui parce que le corps féminin est présenté comme «un objet de consommation»2.

1. Assurément l’anorexie est aussi à mettre en relation avec des pro­blèmes spirituels. Sa thérapie aurait donc aussi à être envisagée dans le secours de l’Esprit saint. Je n’en ai rien dit jusqu’ici. Je pouvais craindre, non sans raison, qu’en nous réclamant d’une intervention du Seigneur, notre intérêt écarte un peu vite les aspects humains, psychiques, relationnels, de la maladie. Cela serait d’autant plus ten­tant que l’anorexique présente des comportements dont l’apparence

1/ Cité par S. Macleod, op. cit. p. 165.

2/ J. Séguela remarque, dans *Hollywood lave plus blanc.* «Produit parfait de notre société de consommation, la star capte les attentes anthropologiques fondamentales que, tour à tour, la religion et la politique ont déçues. C’est la rencontre fatale du commerce et de l’an, de la déesse et de la marchandise» (p. 63).

111

ferait penser à l’action démoniaque (obsession, domination, dépres­sion, obstruction destructrice) et à la nécessité d’un combat spirituel, voire d’un exorcisme libérateur.

Evitons tout malentendu. Le thérapeute chrétien n’est pas à con­fondre avec... un meuble à tiroirs étanches. Suivant les patients, il tire­rait sur la poignée psychologique, ou spirituelle, ou physiologique (pour autant qu’il en soit informé) ou encore sur la poignée démono­logique. Il n’est pas à confondre non plus avec je ne sais quel récipient tout-venant dont on sortirait tantôt du spirituel, tantôt du psycholo­gique. A Pentecôte, lorsque l’Esprit saint descendit sur les disciples, c’est leur être entier que visita et habita l’Esprit, rétablissant ainsi l’unité de l’être dans la communion et le service de son Créateur. En d’autres mots, c’est dans cette unité rétablie que nous servons le pro­chain. Qu’il soit donc entendu, une fois pour toutes, que la priorité donnée parfois à la psychologie est précisément une obéissance à l’Esprit et non un oubli de son secours, de sa sagesse, ou de son dis­cernement.

Dans le dialogue établi avec une adolescente, il m’a été montré, dès le premier contact avec sa famille, qu’une puissance démoniaque agissait à l’arrière-plan de la situation désordonnée dans laquelle, successivement, deux autres enfants étaient victimes du processus de l’anorexie. Hélas ! Mon intervention se heurta au refus des parents de se séparer de la spiritualité délétère qui empoisonnait leur foyer. L’aide apportée resta partielle et finalement se solda par un échec

Il en alla tout autrement de Christine. Le médecin et la psycholo­gue qui la suivaient étaient heureusement ouverts à la dimension spi­rituelle. Sur le désir des parents, une heureuse collaboration put s’éta­blir.

La part du démon n’apparut pas d’emblée. C’est peu à peu que sa présence fut perçue. C’est à l’heure d’un blocage implacable que s’imposa l’évidence d’une action exorcisante. De fait, l’aveu par les parents, d’une hérédité familiale marquée par l’occultisme, et leur compromission personnelle avec telles pratiques occultes confessées et accompagnées de libération, changea aussitôt le climat de relation

112

entre eux et Christine. Cela ne signifie pas qu’elle fut guérie aussitôt. Loin de là. Mais le long travail de la découverte de sa véritable identi­té en Christ, ne fut plus entravé comme il l’avait été durant la premiè­re année de traitement. Pour ne rien cacher, ce travail dura des an­nées. Les séquelles de la maigreur squelettique qu’avait connue Christine furent peu à peu surmontées, exigèrent parallèlement les soins persévérants du médecin, du physiothérapeute et du diététicien.

Pour autant, la crise spirituelle ne fut pas résolue comme par en­chantement. Non, elle connut, elle aussi, des hauts et des bas, des ré­voltes et des apaisements, des blocages et des confessions libératrices, en bref un cheminement serré et parfois difficile. Christine est au­jourd’hui une épouse servante du Seigneur et comblée par lui de bien des manières.

1. En conclusion, on peut à juste titre se demander, en rapport avec l’anorexie et mis à part l’exorcisme, quelle spécificité est celle du thé­rapeute chrétien. La réponse est aisée et comporte trois aspects.

Premièrement, nous pouvons assurer la malade et sa famille que dans la communion et la soumission au Christ, il y aura une issue heureuse à ce mal. Ce n’est pas de la présomption. Cette assurance a sa source dans la volonté de Dieu. En Christ, Il nous a prédestinés à être ses enfants, à connaître la rémission de toute faute et de toute er­reur des autres et de nous-mêmes, à goûter à la richesse de sa grâce et à vivre à la louange de sa gloire. Donc, dans la mesure où l’anorexi­que et sa famille y consentent, au nom du Christ dont nous sommes serviteurs, nous pouvons certifier que, si opiniâtre soit-il, le processus de l’anorexie sera brisé et que la malade connaîtra une authentique guérison.

Deuxièmement, il faut souligner que cette thérapie n’est pas facile, qu’elle pourrait même paraître redoutable. Elle est un combat où la patience, et la persévérance, et la sagesse, et le discernement, nécessi­tent la force et le secours de la prière personnelle et communautaire au bénéfice du patient autant qu’au bénéfice du thérapeute. C’est donc un ministère qui sollicite et engage la vie d’une communauté. Mais quel adjuvant et quel soutien pour la malade si, dans sa lutte

113

harassante, parfois même désespérante, elle se sait entourée de la priè­re des autres.

Enfin, nous souvenant que la famille est «la matrice de l’identité», ce ministère est l’occasion d’une thérapie dont bénéficiera toute une famille. Certes, elle est concernée par tout ce qui peut arriver à l’un ou à l’autres de ses membres, mais il faut reconnaître qu’elle n’est pas toujours consciente de cette solidarité et de sa responsabilité. Avec l’anorexie, elle ne peut se dérober à une remise en cause de ses struc­tures; des rôles de parents, d’enfant, de frère, de sœur; des relations heureuses ou malheureuses qui la caractérisent; de la part de respon­sabilité qu’elle a affectivement, psychologiquement, spirituellement, dans la guérison de ceux qui la constituent.

Dans une émission de la B.B.C, l’«Anorexia Counselling Service» faisait aux parents les recommandations suivantes: «Ne pas essayer de nourrir ou peser sa fille (son corps est son affaire); ne pas la dire malade ou la traiter comme une enfant; discuter de ses problèmes et de ses sentiments de manière ouverte et compréhensive; l’inciter à prendre ses responsabilités sans en faire une question morale; l’aider à s’aimer et à s’accepter; l’autoriser et l’inciter à prendre ses propres décisions; ne pas être névrotique à l’égard de son alimentation et de son poids».

Sheila MacLeod remarque que ce sont d’excellents conseils, «plus faciles à dire qu’à mettre en pratique». Et elle ajoute: «Une anorexi­que n’est pas uniquement une fille ou une jeune femme qui ne mange pas et qu’on peut considérer comme guérie dès qu’elle se remet à manger. C’est quelqu’un qui ne sait pas comment vivre sinon en ces­sant de manger. Elle n’a pas d’autre issue pour s’accommoder de sa vie, c’est là toute la contradiction : le refus de manger mène à la mala­die et en fin de compte à la mort. Son choix apparent de la mort est en fait une quête de la vie»1.

Pouvions-nous mieux souligner pourquoi l’anorexique et sa famil­le ont besoin, avant tout, d’un thérapeute chrétien?

1/ Ibid. p. 226-227.

114

CHAPITRE 3

Aspects complémentaires :

Péché, culpabilité, pardon

Jésus a inauguré son ministère en prononçant une parole décisive: «Le temps est accompli et le royaume de Dieu est proche. Repentez- vous et croyez à la bonne nouvelle» \*. Matthieu en a précisé le fait ca­pital: «Sur ceux qui sont assis dans la région et l’ombre de la mort, la lumière s’est levée»2.

Cette démarche du Seigneur est surprenante (Esaïe l’avait envisa­gée)3. Comment admettre, en effet, que l’intervention de Dieu envers l’homme coupable, l’homme révolté, l’homme impénitent et querel­leur, soit avant tout sa miséricorde? Comment la notion humaine de la justice pourrait-elle accepter que, sans même l’esquisse d’un regret ou d’un aveu de culpabilité, l’homme fautif soit aimé, grâcié, pardon­né? Et si la foi est un crédit accordé à la vérité de la Parole4, comment la déclaration «l’âme qui pèche, c’est celle qui mourra»5 peut-elle être entendue parallèlement à cette autre déclaration: «Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pé­cheurs, Christ est mort pour nous... Nous sommes justifiés par son sang»?6

1/ Mc 1.15.

4/ Rm 10.17.

2/ Mt4.16.

5/ Ez 18.4.

3/ Es 53.1.

6/ Rm 5.8-10.

115

Repentez-vous

Il faut reconnaître que le mot repentance — à cause de son étymo­logie et de son usage controuvé — est un terme piégé. Alors qu’il si­gnifie bibliquement: changer de point de vue, opérer une conversion, donc s’engager dans une perspective entièrement nouvelle, ce mot a des relents de pénitence obligée pour celui que la loi surprend en fla­grant délit de désobéissance.

Cette caricature a hélas ses lettres de noblesse. Le mot repentance est la transposition française du mot latin «poenitentia», accrédité par la Vulgate (traduction latine de l’Ecriture) dont certains termes, celui de repentir en particulier, portent la marque que leur a impri­mée le Concile de Trente.

Le péché étant la désobéissance à la volonté divine, la repentance est regardée comme un châtiment accompagné de pratiques ascéti­ques, de liturgie pénitentielle: jeûne, lamentations, rites expiatoires! Que la contrition soit au cœur d’une vraie repentance, cela est juste, voire souhaitable. A une condition pourtant: que l’homme «au cœur vivement touché»1 de s’être égaré loin de Dieu n’en reste pas à cette contrition, mais oriente résolument sa vie vers une liberté retrouvée parallèlement à une communion rétablie avec le Christ Seigneur.

Le vocabulaire romain des «mérites», voire des «souffrances ré­demptrices»; le vocabulaire pieux des réformés moralisants portant leur croix; le vocabulaire des «psy» invitant à la liberté par le défoule­ment de toutes les frustrations, ou à la déculpabilisation par l’anomalisme2 - tous ces vocabulaires apparentés constituent la tra­me des faux rétablissements et des fausses sanctifications auxquelles aboutissent tous les légalismes et leurs techniques psychologiques ou religieuses.

Notre ministère est celui de la réconciliation. A partir de la repen­tance ! Elle est assurément une prise de conscience du mal et de ses causes culpabilisantes; elle est surtout un appel à découvrir que, dans

1/ Ac2.37.

2/ L’absence de lois.

116

un amour prévenant, Dieu nous offre le pardon de nos égarements et la possibilité d’une vie sans culpabilité et sans asservissement au mal.

Lavés par son sang, rénovés par son Esprit, dans la communion re­trouvée avec Lui, Il nous assure que nous vivrons le quotidien de no­tre existence dans une perspective fondamentalement nouvelle. Bien sûr - et il faut en être conscient — l’homme ainsi interpellé peut res­ter prisonnier de son aveuglement et, de ce fait, n’avoir accès ni à la grâce, ni à la faculté de se repentir. C’est que «...il y a, en l’homme, des résistances qui l’empêchent de confesser son péché. L’homme n’en convient pas. Tout son orgueil et sa propre justice se révoltent là contre. Il veut se tirer d’affaire tout seul. Il refuse de s’abandonner à Dieu et à sa grâce... Cette lutte contre la grâce est l’essence même du péché. L’homme est pécheur, et son péché c’est de vouloir mener la vie impossible, privée de la grâce, de celui qui n’a pas besoin de Dieu. C’est pour cela que le péché ferme l’homme pour Dieu. Il amène l’homme à se cacher et à fuir devant Dieu»1.

Quelle misère pour cet homme... (et pour nous!) si notre interven­tion le laisse dans son refus de la grâce et dans l’illusion qu’il s’en sor­tira par ses efforts et sa volonté propre, joints à je ne sais quelles tech­niques psychologiques et légalistes de libération intérieure. Citons encore une fois M. Thurneysen: «L’homme doit découvrir et recevoir le pardon dans le contexte précis de son péché particulier. Le secours décisif que nous avons à apporter... consistera à empêcher cet homme de se dérober, de dévier, de se dissimuler à nouveau et d’esquiver l’at­taque de la Parole de Dieu... Il doit se savoir dans la main de Dieu et non dans la nôtre. Il ne doit se sentir ni blessé, ni violenté. Il ne doit pas se courber sous notre autorité, mais sous l’autorité de la Parole qui pardonne»2.

En vérité, si cet appel à la repentance n’est que trop rarement en­tendu, c’est qu’il se heurte à deux empêchements majeurs:

**Le sentiment de culpabilité**

Antoine Vergote3 dit que ce sentiment puise sa substance à trois sources différentes:

1/ Thurneysen, «La doctrine de la cure d’âme» Ed. Delachaux et Niestlé, p. 211.

2/ Op. cil. p. 217.

3/ «Psychologie religieuse» Ed, Dessart, Bruxelles 1966, p. 200.

117

1. Celle des taboux religieux, sociaux, politiques, moraux. Ils sont instinctivement respectés par peur, par habitude, par ignorance, par superstition. Les transgresser compromettrait la propre sécurité et tiendrait de l’outrage, du sacrilège, du blasphème, de l’offense. Ces tabous ont un contenu variable. Ils sont observés différemment sui­vant qu’on habite à Moscou, à Pékin, à Rome, à New-York, à Kinsha­sa ou à Lausanne.
2. Celle de Narcisse, personnage connu de la mythologie. La dé­couverte de son image, reflétée par l’eau d’une fontaine, le bouleversa au point qu’il s’éprit de lui-même. Il donne son nom à ce processus psychologique appelé: le narcissisme, provocateur quelquefois de suffisance (il n’y en a point comme moi !) mais le plus souvent de cul­pabilité. En effet, l’image que l’on se fait de soi est détériorée dès l’instant où, d’une manière ou d’une autre, est transgressée la volonté de conformité au personnage rêvé. Même non formulé, le verdict de culpabilité est d’autant plus sévère que, en l’occurrence, l’homme est son propre juge. Pour peu qu’il en vienne à croire que l’image idéale entrevue soit celle à laquelle Dieu lui demande de ressembler, il ne sera plus seulement juge de ses défaillances, mais encore procureur. Il se condamnera...
3. Celle du prochain qui, à sa manière, en mille occasions, plaide aussi contre nous. Il y a son regard accusateur, ses reproches voilés ou déclarés. C’est jusqu’à son indifférence qui est mal supportée et nous tourmente.

Cette culpabilité s’accroche à d’autres enseignes encore:

* Avez-vous réussi matériellement ou professionnellement, vous trouvez-vous à l’abri ou en sécurité? Par leur simple existence à vos côtés, tous les échoués et les démunis de ce monde accusent votre confort et votre sécurité...
* Avez-vous connu l’échec? Vous vous en voulez de n’avoir pas éga­lé la réussite des autres...
* Et il y a tout ce que vous imaginez des pensées ou des sentiments de ceux que vous rencontrez, et qu’ils ne vous disent pas!
* Et il y a tout ce qui arrive aux autres, en bien ou en mal, et qui ne vous arrive pas!

118

Tel est l’homme livré à lui-même. Oui, tel il est, sans que la Parole de Dieu lui soit jamais parvenue. Et l’on vient nous assurer que le sentiment de culpabilité, en l’homme, résulte de la prédication judéo- chrétienne! Allons donc! Sully-Prudhomme est plus proche de la réalité lorsqu’il écrit:

«J’ai voulu tout aimer, et je suis malheureux

Car j’ai de mes tourments multiplié les causes!

D’innombrables liens, frêles et douloureux

Dans l’univers entier vont de mon âme aux choses»\*.

**Le sens du péché,**

lui, a un tout autre contenu et procède d’une tout autre source.

Dans Romains 7, Paul nous en révèle les deux aspects. Le premier éclaire notre nature divisée: «Je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas». Cette dichotomie existe en notre être profond. Le second, notre incessant conflit: «Je prends plaisir à la loi de Dieu... mais une autre loi, en mon for intérieur, lutte contre la loi de mon entendement». Ainsi la rupture avec Dieu se traduit dans une rupture avec nous-même.

Cette prise de conscience de la réalité ne vient pas des lumières du cœur ou de la raison. C’est l’œuvre de Dieu lui-même, de sa Parole sainte, - sa Torah. C’est surtout l’œuvre de son Esprit saint. Et il est capital de l’entendre.

Jean dit que le péché est la transgression de la loi2. On en conclut que toute désobéissance aux commandements de Dieu est le péché. Cela est vrai, mais insuffisant, car le péché est bien davantage que la transgression de lois morales.

Nous sommes pécheurs par le simple fait que nous existons et que notre vie est fondamentalement en disharmonie avec la vie telle que Dieu l’envisage et la veut pour les hommes et pour sa création tout entière. Nous en prenons conscience à l’heure où Dieu nous le révèle. Jésus disait: «Je vous enverrai l’Esprit (le Consolateur)... 11 convain­cra le monde en ce qui concerne le péché parce qu’ils ne croient pas en moi»3. Le péché, c’est l’opposition à la personne et à la Parole de

1/ «La vie intérieure», Les chaînes, v.1-4.

2/ Un 3.4.

3/ Jn 16.9.

119

Dieu. Ce péché n’est donc plus seulement la transgression d’une loi (morale ou culturelle). Il caractérise l’état de l’homme asservi à sa na­ture pervertie.

C’est pourquoi *seul* le «oui» au juste jugement et à la juste condam­nation que Dieu prononce sur l’homme à Golgotha, et *seul aussi* le «oui» à la grâce et au pardon, que Dieu atteste devant l’homme au matin de Pâques, ouvrent à cet homme la porte d’une vie nouvelle et, avec elle, le sens renouvelé des mots «pardon», «délivrance», «guéri­son».

Non sans raison, pour beaucoup de gens, aujourd’hui comme du temps des Juifs, la maladie psychique ou physique a des correspon­dances avec le péché. Elle aggrave le sentiment de culpabilité, tandis que la santé rassure, fait de l’homme un «juste» qui n’a surtout pas besoin de repentance...

Jésus rétablit la vérité. Désobéissances, transgressions, ne sont pas le péché mais ses conséquences, comme l’accès de fièvre n’est pas une maladie, mais l’indice d’une maladie possible.

La maladie est apparue avec la chute. Elle est corruption de la pen­sée et penchant irréversible du cœur vers le mal1. Elle est symptôme de la mort vers laquelle elle entraîne inexorablement2. Après Moïse dé­clarant de la part de l’Eternel que tout transgresseur va au-devant de «maladies graves et opiniâtres»3, Jérémie dit clairement aussi que l’homme, en proie au mal, ne peut «se plaindre que de ses propres pé­chés»4.

Bien sûr, il y a l’exception de Jean 9.1-3. Mais c’est une exception, si importante et si riche d’enseignements soit-elle!

Par ailleurs, il faut souligner que tout au long de l’Ecriture, pardon et guérison concordent5. L’Eternel «pardonne toutes les iniquités et guérit toutes les maladies»6. La confession du péché engage un pro­cessus de guérison7. La réconciliation avec Dieu étant opérée, l’inter­vention du Christ comporte aussi la guérison8.

**Il faut en faire** l’humble constatation : notre foi en Christ va davan­**tage à sa volonté** de sauver qu’à sa volonté de guérir. Subjectivement, **nous séparons** ce que Dieu a uni. Par ignorance, par tiédeur ou

1/ Gn6.5. 2/ Gn 3.3; 5.5-31 3/ Dt 28.59

4/ Lm3.33. 5/ Es 53.5. 6/ Ps 103.3.

7/ Ja 5.15-16. 8/ Ac 10.38.

120

incrédulité, sans recherche de la volonté du Seigneur, nous préférons à son action possible, le plat de lentilles de nos remèdes humains.

Conscients de ce rapport possible entre péché et maladie, et de ce rapport constant entre grâce et guérison, il ne faut jamais laisser en­tendre et croire :

* que tel malade est plus pécheur que le bien-portant qui l’accompa­gne...
* que tout bien-portant peut considérer sa bonne santé comme l’ac­quiescement de Dieu à son comportement...
* que tout malade peut considérer sa guérison comme une démons­tration de sa justification (je suis guéri... donc je suis en ordre avec Dieu)...
* que la non guérison et la souffrance qui l’accompagne, sont un manque de foi, pis, un jugement de Dieu1.

Mais la vérité à rétablir se présente sous d’autres aspects encore.

A l’évidence, la guérison est un des éléments de l’œuvre du Christ venu «détruire les œuvres du diable»2 et restaurer l’homme dans son intégrité première. C’est pourquoi le ministère de la réconciliation, profondément compatissant à la souffrance de l’homme, n’est pas simplement assimilable à celui des serviteurs sociaux, des conseillers conjugaux, des soignants, des éducateurs, des techniciens en relation d’aide par la thérapie de groupe, le jeu, le travail, la musique, l’art, le théâtre, le sport. Ces services ont leur valeur propre et ne sauraient être sous-estimés. Mais le ministère dont nous avons parlé et dont nous parlons encore ici, est autre.

S’il s’intéresse à la guérison intérieure, à l’équilibre psychique, fac­teur de guérison physique et de bonheur de vivre, s’il travaille à libérer l’homme de ses fausses culpabilités, à nettoyer, panser, cicatriser les plaies personnelles et conjugales, s’il contribue à rendre heureuses, paisibles et fraternelles les relations sociales, la perspective première de ce ministère reste le repentir de l’homme, c’est-à-dire aussi la confession de son péché dont l’essence même, nous venons de le voir, reste toujours «de vouloir mener la vie impos­sible, privée de la grâce, de celui qui n’a pas besoin de Dieu»3.

1/ Quelle qu’ait été la nature de l’écharde de Paul, elle n’a pas altéré sa communion avec Dieu et son assurance de l’amour de Dieu pour lui.

2/ 1 Jn 3.8. 3/ Thurneysen, op. cit. p.211.

121

C’est pourquoi, l’alpha et l’oméga du ministère de la réconciliation, c’est de guérir l’homme de son sentiment de culpabilité; de l’amener à la connaissance de la grâce; au sens et à la confession de son péché; à la certitude de son pardon; à la foi en son Sauveur et Seigneur; à l’ac­cueil de l’Esprit saint; à la découverte de ses fruits dont le premier est l’amour; à la participation et au témoignage de la vie du royaume de Dieu.

C’est donc un ministère où les mots clés de l’Evangile - la repen­tance, la foi, la grâce, le salut, la conversion, la sanctification, la vie dans l’Esprit, le Sauveur, le Seigneur Dieu notre Père - ont une place prioritaire, sinon sur nos lèvres en tout cas dans l’esprit et dans le cœur de l’homme réconcilié.

La confrontation,  
psychologie et foi

Tout ce qui vient d’être dit souligne, une fois de plus, la profonde différence entre la psychanalyse et la foi chrétienne, entre le psycho­thérapeute psychanalyste, ou encore le thérapeute psychologue... et le thérapeute chrétien!

• La psychanalyse est une discipline d’observation médicale, intelli­gemment pensée, construite, enseignée. Elle prend acte du phénomène religieux et, sauf exceptions plus ou moins fréquentes, l’observe du de­hors. Sans rappeler l’étendue et la nature de ses champs d’interven­tion, on pourrait dire qu’avec des méthodes semblables ou différentes, parfois un peu apparentées à celles du thérapeute chrétien, elle s’en différencie sur un premier point: l’homme qu’elle soigne et rétablit n’aurait-il plus d’angoisse, plus de dépression, plus de complexe ou d’inhibition, serait-il délivré de ses sentiments de culpabilité, il reste un homme à qui le médecin n’a pu donner que ce qu’il savait, dans la li­mite de sa science. Car, à moins de devenir une science fiction, la

122

psychiatrie n’a pas, en elle-même, une conception de la vie et du mon­de à offrir à ses patients. Henri Hey1 la définit comme une médecine appliquée à restaurer la personne, dans l’exercice de sa liberté et du sens de sa responsabilité.

Ce n’est pas un grief, mais une constatation: elle laisse cet homme sans finalité, elle le réintègre — momentanément apaisé — dans une société elle aussi livrée à elle-même. Elle le soigne pour l’abandonner aussitôt à l’angoisse de l’homme sans Dieu2.

Or, il faut admettre qu’en cette fin de siècle, qui pourrait aussi bien être la fin du monde, les menaces effrayantes dont l’homme est cha­que jour environné, les conditions d’existence difficile auxquelles il est quotidiennement affronté, suffisent à elles seules à provoquer chez le plus grand nombre, un état d’angoisse, des sentiments de culpabilité ou de découragement, des réactions de colère ou de vengeance refou­lées, exerçant une action torturante et pathogène dans l’inconscient.

Ose-t-on dire que dans cette condition, la finalité d’une thérapie «neutre» est elle-même éprouvante et pose de réelles questions?

• En règle générale, le psychanalyste se garde de toute intervention. Nous évoquions, dans un chapitre précédent, l’image type du patient allongé sur un divan, le médecin soignant étant hors de son champ de vue. Cela n’évite pas nécessairement la dépendance du malade par rapport au médecin, donc l’influence de ce dernier. Mais, compte tenu de la juste précaution de laisser au malade l’entière responsabilité de ses choix, cela traduit une volonté arrêtée de limiter à son minimum le rôle de la personnalité du thérapeute. Sauf rares exceptions, il s’inter­dit suggestions et conseils, car il vise strictement à rétablir d’heureux rapports de l’homme avec lui-même et avec ses semblables.

D’aucuns posent alors la question: Quand elles seraient ainsi mar­ginalisées, les convictions personnelles du thérapeute - son éventuel athéisme, son refus d’une limitation de la liberté personnelle, dans la sexualité par exemple - n’influencent-elles pas quand même un patient?

1/ «Naissance de la médecine», Masson 1981, p. 196.

2/ Une telle remarque ne saurait justifier je ne sais quelle antipsychiatrie dont l’idéologie n’est rien moins que le droit à la folie et à toutes sortes d’anomalies, mais dans l’ignorance volon­taire de la souffrance morale que connaît le psychotique.

123

Un Juif croyant contemporain, le professeur et médecin Baruk, dé­clare ouvertement que la psychanalyse contribue à détruire la foi... D’autres croyants ont des positions moins tranchées et font crédit à la démarche psychanalytique. Cependant, que ce soit au sujet de la psychanalyse ou de la psychiatrie, quelques remarques doivent être faites, non pour discréditer ces sciences, mais pour en rappeler les limi­tes ou... parfois les faiblesses.

* Le psychanalyste cherche à sonder les profondeurs de l’être, puis­que de nombreux conflits de la personne y ont leurs racines. Prendre conscience de ce qui s’est passé, chercher à connaître les circonstances et, si possible, la cause d’une fracture, opérer sa réduction et la faciliter par un mécanisme, ce n’est pas encore être assuré de la calcification. Seul le Créateur (d’aucuns diront la Nature...) en a le secret.

Quand il s’agit d’une fracture «psychique», semblable recherche et semblable processus de réduction peuvent être tentés. Mais quelle analyse scientifique peut offrir le conditionnement substantiel opé­rant la calcification?

* Le bienfait de la chimiothérapie en psychiatrie a déjà été relevé. Cependant, il est connu que certains médicaments psychotropes ou anxiolytiques comportent le risque d’accoutumance, peuvent pertur­ber la pensée longtemps après le traitement, ou encore anesthésier le mal et opérer une guérison trompeuse.
* En rapport avec la psychiatrie, combien de personnes recourent à la chimiothérapie, pour calmer toute tension désagréable, contrer tou­te insomnie pourtant significative, parce que, en accord avec l’hédo­nisme ambiant, elles veulent obtenir une «couverture sédative» con­fortable, quittes à voir leur personnalité débilitée moralement et psychiquement.
* En psychiatrie encore, la démarcation entre la santé (la normalité) et la maladie est difficile à établir. Combien de drames, combien d’agressions, combien de violences sexuelles sont survenues avec des patients déclarés convalescents, sinon guéris...
* Aussi bien la loi mosaïque que l’Evangile1 accordent-ils l’obser­vance des normes éthiques et le maintien de la santé de la personne, ou

1/ Dt 7.12-15; Jn 14.21.

124

encore son rétablissement. Ce que ne refuse pas nécessairement la psychiatrie, mais ce dont ne tiennent pas toujours compte ses techni­ques psychothérapeutiques. De plus, elles demeurent fermées, sinon indifférentes, à l’affirmation du Christ libérateur: «Je suis le chemin, la vérité, la vie»1.

• Quand l’analyste accompagne le patient appelé à refaire son en­fance, ou à retrouver son identité, il vise à lui restituer la volonté, la for­ce, et la responsabilité de le faire, et celle de vaincre ses peurs. Dans un même accompagnement, le thérapeute chrétien, à cause de l’Esprit Saint, rend le patient accessible à des comportements nouveaux qui s’inscrivent dans ses peurs et malgré elles. Le chemin de la guérison transcende la peur et assainit le terrain de la maladie.

Ces quelques aspects — et il y en aurait d’autres encore — permet­tent de comprendre que, dans les milieux chrétiens, il y ait divergences d’avis, les uns optant pour une collaboration possible entre psycha­nalyse et foi chrétienne, d’autres mettant en garde contre le recours à cette science, lorsqu’elle est aux mains d’hommes ou de femmes «qui ne croient ni au péché, ni à la grâce, ni au Malin, ni au Seigneur. »

En contrepartie - et cela ne signifie pas que cela soit vécu sans res­pect pour l’interlocuteur et sans circonspection dans la manière - dans son dialogue avec autrui, dans son accompagnement d’un pa­tient, dans son offre d’aide au souffrant, le thérapeute chrétien2, par­fois en paroles, parfois sans paroles, par le regard, par l’attitude, par le geste, témoigne de sa foi en Jésus-Christ.

- C’est bien ce que nous reprochons, diront certains!

Ici, je cède la plume au regretté pasteur français Frédy Teulon:

«Affirmer sa foi, n’est-ce pas du paternalisme, de l’autoritarisme, du sectarisme, de l’illuminisme, de l’ignorantisme, du protestantisme, du catholicisme, ou de l’im- pressionisme? Ne devons-nous pas être seulement des hommes, et non des hérauts?

Eh! oui, on parle comme ça dans nos poulaillers (trad.: dans nos officines ecclé­siastiques bien pensantes)!

Réduire le «conseiller» à une écoute... à une animation sans âme, à des tests- recettes, n’est-ce pas réduire l’entretien à un jeu technique... et remplacer le credo chrétien par un credo humaniste? (Il suffit d’écouter, de poser des questions pour

1/ Jn 14.4, à ne pas confondre avec n’importe quelle bigoterie!

2/ Il peut être psychanaliste, psychiatre...

125

que surgisse en l’autre un être conscient, équilibré, adulte. Car le postulat - moder­niste ! — est de croire que la bonne nature, un moment brimée par des entraves déri­soires, ne peut que renaître sous nos yeux avertis!)

Nous sommes revenus à une théologie naturelle, gentiment, et sans le moindre bon sens.

Mon expérience est autre. Qui se confie, se confesse, a besoin d’un homme ou d’une femme qui écoute; d’un homme instruit des réalités psychologiques, mais aus­si d’un homme-frère qui, avec humilité, confesse, affirme ses raisons de vivre... Celui qui se confie ne rencontre pas un technicien, un homme avec ses trucs, et qui le con­firmera dans sa solitude (à toi seul de découvrir qui tu es), mais un frère qui se livrera à lui avec la fragilité de ses espoirs et de ses engagements. Dire sa foi n’est pas l’impo­ser. C’est proposer à son prochain de chercher la foi qui le fera vivre...

L’homme d’aujourd’hui a besoin plus que jamais de vrais prêtres et pasteurs pour être délivrés des marchands des temples-chapelles où on vaticine»'.

Et le professeur Thurneysen de dire à son tour:

«Le médecin parle de névrose, la cure d’âme de péché2. Il faut distinguer l’une de l’autre. Ils appartiennent à des catégories différentes : la névrose à celle des choses na­turelles et d’ici-bas, le péché à celles de l’au-delà. Le péché est par conséquent quel­que chose d’essentiellement différent de la névrose. Et pourtant ils sont en relation l’un avec l’autre: il s’agit de cette correspondance que l’anthropologie biblique re­connaît et souligne...

«La nature, en tant que telle, ignore et le péché et la grâce. Les notions de péché et de grâce n’ont pas de place dans une description scientifique et psychologique de la vie. Si elles y figurent, ce ne peut être que dans un sens impropre, comme illégal. Elles deviennent des symboles de faits (par exemple des conflits et des forces jaillissant de l’inconscient), pour lesquels la psychologie ne trouve pas d’interprétation dans les concepts dont elle dispose. La cure d’âme devra toujours se méfier d’une telle inter­prétation et ne pas se laisser désorienter par elle. Elle ne doit jamais abandonner le terrain de l’anthropologie biblique, qui a pour elle une importance vitale. Si elle s’en écarte... sa mission est inéluctablement rétrécie et dévaluée... Elle se transforme alors en consultation psychologique à tendance religieuse... Elle a plus ou moins perdu de vue que le péché est bien autre chose qu’un trouble de l’esprit... Elle aura beau enre­gistrer des succès sur le plan psychologique et psychothérapeutique, elle n’aura pas fait ce qu’elle devait. Elle aura vendu son droit d’aînesse.»3

1/ F. Teulon, «Le confesseur», paru dans «le Christianisme au 20e siècle» N°50, Déc-1972.

2/ Freud dit: «Cela» vous rend malade. La Bible dit : «nous nous rendons malade».

3/ Thurneysen, op cil, p.162,152-153.

126

CHAPITRE 4

Prière - Jeûne - Parole

Prière et Parole auraient-elles, dans le ministère de la réconcilia­tion, une place à part, exceptionnelle, sporadique? Assurément non! L’exhortation: «Veillez donc et priez en tout temps... Priez sans ces­se»1 est la norme habituelle, soulignée par la vigilance qui l’accom­pagne. Jésus disait: «Celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu»2. Certes, cela le concernait particulièrement, mais cela reste le privilège de tout serviteur.

Cependant, il est nécessaire de mettre en lumière le comment de cette prière et de cette parole, quelquefois associées au jeûne.

La prière

Elle est à notre vie en Christ ce qu’est la respiration à notre vie na­turelle.

Nous respirons indépendamment de notre volonté. Cela est égale­ment vrai de la vie dans l’Esprit. La souveraineté du Seigneur et sa grâce prévenante nous sont assurées. Nous ne faisons donc pas de la prière une obligation et une œuvre qui, finalement, seraient une contre-façon légaliste de la vie dans l’Esprit. Par la foi, nous vivons dans la présence de Dieu; osons dire, dans la respiration de son Esprit

1/ Le 21.36; 2 Th 1.11.

2/ Jn3.34.

127

en nous et entre nous, dans l’oxygénation purificatrice du sang du Christ vivifiant son corps. Nous lui appartenons et l’Esprit saint prie en nous.

Mais pour autant, nous pouvons dire de la prière ce que Dieu dit à tous les hommes et à l’Eglise en particulier: s’il est dans la volonté de Dieu que nous aimions, il est aussi dans sa volonté que nous manifes­tions cet amour. Quelqu’un a dit: c’est bien de nous aimer, encore faut-il saisir les occasions de nous le dire!

Ainsi de l’exhortation à prier!

• Rappel nécessaire: tout notre être participe à la vie dans l’Esprit. Les mains jointes en supplication, les mains ouvertes en offrande, les mains levées vers le ciel en adoration, sont les justes expressions de nos oraisons. Mais par rapport à la prière intérieure et silencieuse, la prière clairement formulée a une importance que ne connaissent pas toujours les fidèles.

Ils le reconnaissent lorsque nous les interrogeons à ce sujet. Ils font l’expérience d’un recueillement sans cesse contrarié, même désagréa­blement perturbé par des pensées sans rapport avec leur intention de prier. Leur agitation intérieure est certes responsable, au premier chef, de cette incohérence. Ils auraient donc à recevoir la paix, soit aussi une tranquillité intérieure dans laquelle le Christ aimerait les rencontrer et leur permettre de s’exprimer librement. Mais dans cette difficulté, il y a la part de l’Adversaire1.

Prier, c’est manifester une intention qui, déjà, traduit notre volonté de nous détourner de nous-même et de tout ce qui, en nous, participe d’un monde dont Satan se veut Prince. Prier, c’est parler au Seigneur. C’est pourquoi, avec persévérance, F Adversaire tente de nous distrai­re ou d’entraver notre volonté de communion avec Dieu.

Il a été pourvu à notre défense. La Parole, ci-après rapportée, a cer­tes d’autres aspects que celui mentionné. Cependant, elle concerne aussi la vie de prière. Paul dit que, «...en professant de la bouche la foi de notre cœur, nous parvenons au salut2.

Dans la vie ou dans la respiration de l’Esprit, la parole des lèvres est l’expression de nos certitudes et de nos décisions. A moins d’être

1/ A plusieurs reprises déjà, cette part a été évoquée. Le volume 4 comporte l’enseignement en rapport avec le combat d’une foi en Christ victorieuse de cet Adversaire.

2/ Rm 10.9-10.

128

vaine redite, ce que je dis en priant n’est pas du bruit. C’est devant Dieu une parole dans laquelle je suis tout entier. Elle est l’expression de moi-même, au point de faire taire toute autre voix. Elle contribue donc à fermer la bouche à l’Adversaire, à rétablir cette sérénité inté­rieure indispensable à ma communion avec Dieu. Elle est bouclier de ma foi. Elle fait barrage aux pensées par lesquelles ma propre chair et l’Ennemi s’emploieraient à perturber ma prière.

• Autre aspect non négligeable: la prière formulée permet la com­munion avec autrui.

Il est regrettable que la remarque de Matthieu 6.6: «Prie ton Père dans le secret» ait été interprétée comme une invitation à une difficile oraison silencieuse, alors que la prière des lèvres nous évite la diva­gation, l’imprécision, et participe à l’apaisement du tumulte intérieur.

De plus, l’exercice personnel de cette prière orale prépare la person­ne à la vie communautaire en général, à la prière conjugale en parti­culier.

Quelle simplification lorsque, nous trouvant en dialogue avec quel­qu’un décidé à rechercher avec nous la volonté de Dieu, nous pou­vons nous «accorder» dans cette prière commune à laquelle d’encou­rageantes promesses sont assurées1.

Bien sûr, la prière faite par le seul thérapeute en présence de la per­sonne a pleinement sa valeur. Cependant, outre que l’accord du pa­tient est toujours souhaitable, il est primordial qu’il puisse lui-même exprimer sa détresse, ou ses aveux, ou sa confiance, ou son engage­ment, ou son attente. Pour cette raison, sans en faire une règle, il est heureux que tout entretien comporte des étapes où la prière, ainsi partagée, mettra en lumière les choses bonnes, effacera les choses mauvaises, marquera une résolution, inscrira une espérance.

Et j’y encourage ceux qui me lisent: lorsque la personne rencontrée est au nombre de celles qui ne savent pas prier, mais qui souhaite­raient pourtant le faire, il ne faut pas hésiter. Il faut même parfois pré­venir ce désir et proposer à la personne d’assumer sans crainte et sans timidité, l’expression, même maladroite, de ce qu’elle aimerait de­mander ou apporter à Dieu.

1/ Mt 18.19; Jn 15.7.

129

Et quand elle serait dans l’impossibilité de prier à haute voix parce qu’elle le ferait pour la première fois, elle sera heureusement aidée et soulagée si vous lui proposez d’antiphoner avec vous un psaume qui correspondrait à ses aveux ou à ses demandes. Vous pouvez aussi lui suggérer de répéter après vous, phrase après phrase, la prière qu’en mots simples vous formulerez à sa place. Très souvent, elle découvre que l’obstacle ainsi franchi, elle peut prolonger sans votre aide la louange, ou la repentance, ou l’intercession commencées.

Quand il s’agit «des choses de la foi», cette liberté d’expression est révélatrice de la vie intérieure de votre interlocuteur. Sa prière, parfois mieux que sa parole, révèle ses craintes, ses doutes, sa souffrance, son ignorance, ou déjà sa certitude, et sa paix retrouvée, et sa résolution à persévérer.

La personne serait-elle démonisée et aurait-elle besoin d’une libéra­tion, sa prière pourrait aussi le révéler. L’impossibilité où elle serait de dire telle parole biblique ou personnelle attestant la défaite de l’Ad­versaire, la répugnance, voire le refus intérieur qu’elle éprouverait à louer et glorifier le Christ Sauveur, seraient les symptômes d’un blo­cage dont il conviendrait de découvrir la nature et l’origine.

Avec cette restriction à ne jamais oublier: ce blocage pourrait sur­venir simplement parce que votre vocabulaire dépasse l’entendement de votre interlocuteur ou évoque, dans son souvenir, une spiritualité qui l’a blessé et qui lui est encore insupportable. Ne confondons pas le refus du patois de Canaan - le souvenir nauséeux que la personne en garde - avec je ne sais quelle démonisation. Dans de telles situa­tions, un peu de sagesse, jointe au discernement des esprits, est émi­nemment souhaitable!

• Cela dit, il convient de mettre en lumière, non pas la place excep­tionnelle de la prière, mais sa primordiale importance dans la pra­tique d’un tel ministère.

En effet, la prière est un des aspects marquant la différence entre le service chrétien et celui de tout thérapeute formé scientifiquement à la guérison psychosomatique. Autant que nous, le médecin désire que la personne dont il s’occupe retrouve, et la santé, et la joie de vivre, et

130

l’unité intérieure, et d’heureuses relations avec autrui. Mais, à moins qu’il soit chrétien et soit libre d’en témoigner devant ses patients, sa thérapie — nous l’avons relevé — connaît les limites d’une interven­tion strictement humaine.

Encore faut-il s’entendre sur le sens à donner au mot «guérison». A ses disciples lui demandant de leur apprendre à prier, Jésus a révélé que la manifestation de sa sainteté, la venue de son règne, l’accom­plissement de sa volonté étaient des priorités\*. La vraie guérison est, en effet, la réintégration dans la vie du Royaume de Dieu. A ce titre, même si nous restons prisonniers d’une infirmité physique inguéris­sable, la santé retrouvée, c’est la communion retrouvée avec Dieu; c’est une vie dans l’Esprit faisant de notre personne tout entière son temple. Nous l’avons souligné tout au long de ce livre, une telle guéri­son est l’œuvre du Seigneur d’abord. Elle emprunte souvent les che­mins de la médecine scientifique. Elle peut aussi les ignorer, partielle­ment ou totalement, intervenir souverainement, avec ou sans le concours de nos ministères.

En pratique, la prière, vécue comme une constante communion avec Dieu, contribue à me révéler la part attendue de mon service, et dans ce service, à me libérer de moi-même, à clarifier mes intuitions et mes observations insuffisantes, à corriger mon écoute partiale et mes déductions erronées, à me rendre attentif à mon impatience charnelle, à mes conseils inutiles, à ma compassion vite épuisée, à mon aveuglement devant le jeu de l’Adversaire, à mes conclusions prématurées. Dans la grâce de Dieu et dans la vocation qu’il m’adres­se, je reste un pécheur faillible. Le renouvellement de ma capacité d’intelligence et de cœur est quotidiennement nécessaire2. Au bénéfi­ce de mon interlocuteur, le discernement de la volonté de Dieu, bon­ne, agréable et parfaite, est une sagesse que Dieu seul peut donner et que l’apôtre Jacques nous invite expressément à Lui demander3.

Dans la mesure où notre interlocuteur est homme ou femme de foi, cette quête de la sagesse de Dieu le concerne aussi. Il y aura lieu de le lui apprendre, sinon de le lui rappeler; sauf empêchement majeur, nous aurons à la demander avec lui.

1/ Mt 6.9-11; Le 11.1-4.

2/ Rm 12.2.

3/ Je 1.5.

131

• Ce ministère de la prière a une autre dimension encore. Notre in­tercession est liée à des promesses qui, d’En-haut, peuvent abonder sur nous et sur ceux que Dieu confie à notre amour et à notre foi. «Tandis que Jésus priait, le ciel s’ouvrit et l’Esprit descendit sur lui»'. Mieux que beaucoup de nos paroles, l’Esprit convainc de pé­ché, de justice et de jugement. L’Esprit conduit dans la vérité et opère avec une délicatesse et un savoir incomparables2. En beaucoup d’oc­casions, en conséquence de notre intercession, il prépare l’œuvre bon­ne que nous serons simplement appelés à reconnaître, ou encore à mettre en lumière aux yeux de celui qui en est l’objet.

Enfin, il faut rappeler qu’à l’heure où,dans notre ministère, nous aurions à affronter les Puissances célestes et les esprits méchants, la prière peut devenir une injonction impérative et efficace adressée non pas à l’interlocuteur, mais à la Domination qui le tiendrait captif. Conjointe à la Parole inspirée, cette prière d’autorité «abat les faux raisonnements et toute puissance altière qui s’élève contre la connais­sance de Dieu»3.

En fait, à cette exhortation d’avoir à prier sans cesse, il y a une seule exception. Thurneysen la souligne et nous y souscrivons entièrement:

«Il faut, très énergiquement, mettre en garde contre l’utilisation de la prière com­me un moyen d’action que j’emploierais, une manipulation que j’effectuerais pour mener mon prochain au but. Elle ne peut donc jamais, au grand jamais, devenir un moyen d’action. Si elle le devient, si des artifices de prière sont utilisés dans la cure d’âme, la prière est faussée. Et c’est la plus terrible corruption de la cure d’âme qu’on puisse imaginer. C’est pécher contre le troisième commandement et la pre­mière demande du Notre Père.»4

Le jeûne

Il y a celui que nous sommes appelés à pratiquer et il y a celui que nous recommanderions à tel interlocuteur.

Soyons vrai! Sauf rare exception, les protestants sont peu instruits des réels avantages du jeûne et, de ce fait, ne le pratiquent guère

1/ Le 3.21-22. 2/ Jn 16.8, 13. 3/ 2 Co 10.4.

4/ Op cit. p.141.

132

Comment le recommanderaient-ils aux autres s’ils n’en n’ont pas eux-mêmes éprouvé le bienfait?

Il y a des aspects élémentaires à connaître. Physiologiquement déjà, le jeûne est recommandable. Le dicton qui veut qu’on creuse sa tombe avec ses dents ressortit d’une juste observation de la condition humaine. Dès les temps les plus anciens, le jeûne fut pratiqué comme une méthode du maintien ou du rétablissement de la santé. A l’heure actuelle du reste, on n’enseigne plus le recours à de riches nourritures comme moyen de rester en forme. *Cum grano salis,* on dit, au contrai­re, que le jeûne est «la plus efficace et la plus sûre de toutes les méde­cines». Faut-il le remarquer: c’est à l’heure où ils sont rétablis de leur maladie que les animaux se remettent à manger. L’inappétance peut être aussi bien un symptôme de maladie qu’une mesure protectrice d’un corps momentanément affaibli. Ce dernier est pour lui-même, une réserve de nourriture et, sans nouvelles consommations, peut subvenir à ses besoins vitaux pendant de longues périodes. Bien sûr, il y a lieu de tenir compte de l’importance de cette réserve.

Il faut relever d’abord que le jeûne est un repos et, à ce titre, un re­nouvellement incontestable. Le loisir qu’il procure à l’organisme per­met à ce dernier de procéder à un nettoyage physiologique bénéfique et nécessaire. Un hygiéniste le dit: «Durant le jeûne, le corps utilise tout ce dont il peut se passer, afin de préserver l’intégrité des tissus es­sentiels.»1 Avis aux serviteurs et servantes en manque de temps et qui redoutent d’avoir à se priver d’un repas! Goûtons au bon pain de l’Ecriture qui, en beaucoup de ses pages, rappelle que le jeûne était d’un usage courant en Israël, et qu’il en allait de même dans le service habituel de l’Eglise naissante.

11 y a, dans la manière de jeûner, d’élémentaires principes à obser­ver. Il faut savoir d’abord - et cela est important - que le jeûne est davantage une hygiène qu’une thérapie.

Ne confondons pas diète et jeûne. Un repas frugal n’est pas un jeû­ne. Ce dernier est une abstention de nourriture, pour une période plus ou moins longue. Si c’est une abstention de boisson, ce n’est jamais une abstention d’eau. De plus, la décision d’un jeûne doit rester libre,

1/ «La nouvelle hygiène» 21, rue de la Seine - Paris 6c, p.74.

133

donc volontaire; au besoin, surtout quant à sa durée, elle est à envisa­ger avec l’approbation et le contrôle d’un médecin ou d’un accompa­gnant responsable. Elle n’est ni une «cure de faim», ni une punition, ni une épreuve obligée, ni une pénitence, ni un sacrifice par lequel nous obtiendrions la faveur de Dieu. Elle est une forme de sabbat, de vacances, intégrées dans un cheminement de liberté à garder ou à re­trouver.

Il faut le savoir! Les premières quarante-huit heures de jeûne ne sont pas toujours une expérience facile et agréable. Maux de tête, brû­lures stomacales, nausées, vertiges, peuvent surgir. Cependant ces dé­sagréments disparaissent peu à peu et, avec la durée, totalement. Ils sont la simple expression d’une quête de l’organisme soudain privé de sa nourriture1. Mais ils peuvent être aussi assimilables à cette souf­france qu’éprouve quelqu’un soudain en manque de stimulants: thé, café, alcool, tabac, épices, condiments. Le processus d’élimination fait un peu mal, mais il aura d’heureuses conséquences.

Première application: A cause de leur malaise psychosomatique, les gens font un usage abusif de médicaments. Leur recherche d’une santé psychique et physique peut nous amener à leur recommander le jeûne et à leur expliquer que, s’il leur en coûte de le pratiquer, il est un des éléments d’une thérapie facilitant leur guérison.

Cependant, si l’on fait du jeûne une hygiène spirituelle, sa pratique concerne non le corps, mais l’âme et l’esprit. Le jeûne est associé à la prière d’humiliation, à des célébrations et des actions de grâce, à la re­cherche de la pensée de Dieu2. Sa durée est quelquefois précisée: un jour, sept jours, quarante jours3. Jésus et ses disciples ont observé des temps de jeûne; l’Eglise également4. Si son observation rituelle et formaliste est stigmatisée (les pharisiens jeûnaient jusqu’à deux fois par semaine5), elle ne manque pas pourtant d’être recommandée dans le sermon sur la montagne6. L’enseignement donné à son sujet

1/ Il faut savoir également que la rupture d’un jeûne doit se faire progressivement, d’abord par l’absorption de jus de fruits naturels le ou les premières jours, puis par des nourritures légères les jours suivants. Ce retour à la normale aura la durée du jeûne lui-même.

2/ 2 Sam 12.22; Esd. 8.21; Est. 9.31; Néh. 1.4; 9.1. Dn 9.3; Joël 1.12; 2.14; Le 2.37.

3/ Jg 20.26; 1 Sm 31.13; Dt 9.9; 1 Rois 19.8.

4/ Mt 4.2; 9.15; Le 2.37; Ac 13.2-3; 2 Co 6.5; 11.27.

5/ Le 18.12.

6/ Mt 6.16-18.

134

s’accorde pleinement avec le sens premier, et combien recommanda­ble, que soulignent les paroles d’Esaïe et de Zacharie. Rappelons-en l’essentiel:

«Tous les jours ils me cherchent. Ils veulent connaître mes voies. Ils désirent l’ap­proche de Dieu. — Que nous sert de jeûner si tu ne le vois pas? — Voici, le jour de votre jeûne vous vous livrez à vos penchants, vous jeûnez pour disputer et vous que­reller. Voici le jeûne auquel je prends plaisir: détache les chaînes de la méchanceté. Dénoue les liens de la servitude. Renvoie libres les opprimés et que l’on rompe toute espèce de joug. Partage ton pain avec celui qui a faim et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile. Si tu vois un homme nu couvre-le. Et ne te détourne pas de ton semblable. Alors, ta lumière poindra comme l’aurore... Et la gloire de l’Eter­nel t’accompagnera. Alors, tu appelleras et l’Etemel répondra. Ta lumière se lèvera sur l’obscurité. Tu seras comme un jardin arrosé» (Es 58.2-11).

Il ressort de ces injonctions que le jeûne conforme à la volonté de Dieu est, en vérité, une période de fête en même temps qu’un acte d’authentique amour; le contraire de l’apparence qu’on serait tenté de lui donner à l’évocation des privations et abstinences qui l’accom­pagnent. Jésus disait aussi: «Quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage»1. Concrètement, en effet, le jeûne est associé à une com­passion et une charité rejoignant le prochain dans sa souffrance, ses difficultés personnelles, sociales, économiques. La vivre en vérité, joindre le geste à l’intention, c’est agir, se compromettre. Cela de­mande du temps, une entière dépréoccupation de soi, un engagement qui va au-delà du manteau à laisser en plus et du deuxième mille à consentir2.

Ce qui est vrai sous un aspect social et économique, l’est parallèle­ment dans la sphère de l’Esprit. Une obéissance de ce type ne va pas sans une crucifixion de la chair et une résistance aux Puissances du mal. Cela signifie un combat spirituel et une onction renouvelée de la force de l’Esprit saint. Dans le ministère de la réconciliation, les chaî­nes à détacher, les liens à rompre, asservissent et paralysent souvent l’âme et l’esprit du prochain, mais peuvent encore entraver l’âme et l’esprit de celui ou celle qui voudrait lui être secourable.

Quand, devant l’échec des disciples, Jésus enseigne qu’il existe des

1/ Mt 6.18.

2/ Mt 5.40-41.

135

démons maîtrisés seulement par la prière liée au jeûne, il met en lu­mière le sens profond de cette pratique.

Elle est l’expression d’une mort à soi-même en même temps que celle d’une entière identification de soi à la personne du Seigneur. Il a livré toutes les batailles, fait tomber toutes les chaînes, détaché tous les liens, remporté toutes les victoires. Le jour est venu de Le célébrer et d’attester cette victoire devant les hommes.

Ma vie de serviteur faillible, la vie de ceux qui trébuchent encore, n’appartiennent plus à l’ordre de la fatalité, et encore moins à celui de la résignation passive.

La victoire est entre nos mains. Jeûner et prier participent certes de l’humiliation et de la supplication devant le mal et la souffrance d’autrui. Mais dans la communion avec le Seigneur vivant, et aux or­dres de son Esprit, jeûner et prier sont des signes du Royaume, pré­sents en celui qui prie.

Cette prière et le jeûne m’associent à l’Esprit à l’œuvre dans la per­sonne pour laquelle je me tiens devant Dieu. Alors, qu’importe le temps, les repas, les occupations coutumières. C’est jour de fête. C’est jour de jeûne. C’est jour de plénitude dans l’Esprit, de lumière dans l’obscurité, de rosée dans mon jardin et dans le jardin assoiffé de mon frère éprouvé.

Et si quelqu’un - ou même la communauté entière - participe en vérité à cette «fête», quelle n’en sera pas l’efficace, au ciel et sur la terre; à plus forte raison, dans la vie de celui ou de celle en faveur de qui jeûne et prière sont renouvelés!

La Parole

Sa place a déjà longuement retenu notre attention lorsque nous avons précisé les qualifications du serviteur de Dieu1. Nous en parle­rons encore lorsque nous traiterons de l’équipement indispensable au ministère de l’exorciste2. Les quelques réflexions faites ici visent

1/ cf. tome 1 p. 96 ss.

2/ cf. tome 4.

136

simplement à garder au ministère de la réconciliation sa spécificité chrétienne. Un exemple vécu précisera l’importance de la Parole bi­blique et les risques d’une confusion entre elle et un aphorisme psychologique.

Aline avait connu une période scolaire difficile. Son maître de clas­se était un homme psychiquement perturbé. Trompé par sa femme, il considérait la gent féminine comme autant de personnes à tenir en laisse et à dompter ! A toute occasion, devant les garçons amusés — odieuse pédagogie — dans des interrogatoires désobligeants, il se plaisait à démontrer l’infériorité, pour ne pas dire la niaiserie des fil­les. Deux ans de ce régime traumatisèrent violemment Aline. Aucun échec scolaire ne permit de déceler à temps le mal dont ce professeur inconscient était l’auteur.

Aggravé par des circonstances que nous ne relaterons pas, ce mal, des années durant, perturba le développement d’Aline. Sa rencontre avec le Christ, mais aussi les soins entendus d’un thérapeute chrétien, apportèrent une guérison progressive.

Les années avaient passé. Aline, femme cultivée, spirituellement engagée, menait une vie à la fois heureuse et fragile. Elle était restée particulièrement sensible à tout choc émotionnel, à toute tension que pouvait provoquer le comportement agressif des autres.

Survint une crise dont elle ne sut pas discerner la raison. Elle parta­gea sa difficulté avec un couple aîné, dès longtemps affermi dans la foi.

Dans son quartier, Aline s’était jointe à un groupe chrétien dont le responsable faisait de toute rencontre communautaire une applica­tion des principes de la dynamique de groupe. Il pensait ainsi mettre en valeur la personnalité et les dons de chacun. A ses yeux, cela pa­raissait éminemment biblique. Les rencontres étaient régulièrement suivies d’une «évaluation» de la soirée, ou de l’étude, ou de la prière, ou de l’enseignement apporté.

A l’insu de ce responsable, cette «technique» participait de la con­fusion entre Parole et psychologie Sous deux aspects:

137

Premièrement, le critère d’évaluation était, non pas la Parole révé­lée, mais l’estimation plus ou moins arbitraire des «forts», c’est-à- dire de ceux qui, plus aisément que les faibles, formulent leur opi­nion.

Deuxièmement, à supposer même que le groupe soit unanime dans son évaluation, Aline, la faible, s’interrogeait à chaque fois. Elle se demandait, non sans raison, si cette unanimité était l’œuvre de l’Es­prit saint, ou bien si elle traduisait un consensus humain, psychologi­quement réalisé?

Le fait est qu’Aline, sans se l’expliquer, éprouvait un malaise pro­gressif à chacune de ces rencontres. Elle finit même par s’angoisser à la seule pensée d’y être présente. Car c’était obligatoirement s’expri­mer, même lorsqu’on n’en a pas l’envie. C’était y apporter sa pierre, même si on a les mains vides. C’est jusqu’à la prière en commun qui l’oppressait. Elle redoutait «l’évaluation» qui en serait faite.

Elle avait rejoint cette communauté en croyant que les rencontres seraient un partage de la Parole, qu’elle y serait nourrie, affermie psychiquement et spirituellement. Sans comprendre sa réaction, elle s’inventa des motifs apparemment valables pour ne plus s’y rendre. En même temps, elle s’en culpabilisait. Elle éprouvait même des sen­timents peu charitables envers ceux qu’elle considérait pourtant com­me ses frères et sœurs en Christ, ce qui ajoutait encore à son désarroi. Autre constatation inquiétante pour elle: elle régressait spirituelle­ment.

C’est donc en état de dépression, accompagnée d’angoisse, qu’elle vint requérir l’aide que le couple d’aînés pouvait lui apporter.

La cause de sa dépression fut rapidement décelée. Dans le contexte avant tout «psychologique» de ces rencontres communautaires, Ali­ne retrouvait son enfance, revivait l’angoisse des interrogations dépré­ciatives de son temps de scolarité. Ses blessures s’étaient rouvertes sous l’involontaire oppression d’un responsable qui pensait bâtir la communauté dans l’Esprit, alors qu’il la structurait selon une métho­de risquant sans cesse la confusion entre la Parole et la psychologie.

Deux facteurs contribuèrent à la guérison d’Aline:

138

* Une prise de conscience renouvelée de la valeur de la Parole scrip­turaire, véritable expression de la pensée de Dieu. Quelques lignes du Psaume 119 lui firent comprendre qu’elle s’était laissé impressionner par la facilité avec laquelle les autres faisaient part de leur opinion, c’est-à-dire aussi de leur «évaluation» discutable... Les versets 160 à 162 disent: «Le fondement de ta parole est la vérité... Des princes me persécutent sans cause; mais mon cœur ne tremble qu’à tes paroles. Je me réjouis de ta parole comme celui qui trouve un grand butin.» Ce texte, rappelé par le couple qui accompagnait Aline spirituelle­ment, lui apporta l’apaisement dont elle avait besoin.
* Elle comprit qu’une évaluation véritable ne tient pas à un consen­sus de suffrages approbateurs ou négateurs, mais aux références à la Parole que ces suffrages doivent mettre en valeur. Et encore faut-il, entre les participants à de tels groupes, l’unité de l’Esprit qui, peu à peu, conduit à l’unité de la foi'.

Il faut donc le souligner: la Parole seule est créatrice. La psycholo­gie, elle, n’est qu’un instrument de discernement, de sélection, d’or­ganisation. Il ne suffit pas de lire ou de commenter la Parole pour qu’elle soit Parole de Dieu. Ce qu’on en dit peut être marqué du sceau d’une intelligence, d’une sensibilité, d’une connaissance, d’une expérience, d’une psychologie, profondément humaines. Cependant l’homme ne peut y apporter la vie. Seul l’Esprit fait de la Parole une lumière, une semence de vie, une nourriture, un miroir révélateur, un feu purificateur, un ciseau émondeur, une énergie réparatrice ou édi­fiante. C’est pourquoi, un ministère de réconciliation doit accorder une importance primordiale à la Parole et chercher les dons de l’Es­prit communicateurs de la Parole - don de connaissance, don de sa­gesse, don de foi, don de guérison.

En pratique, et lorsque cela est possible, tout entretien s’ouvrira par une invocation au Seigneur. Ensuite, sans négliger le recours à la psychologie, le dialogue engagé veillera à laisser à la Parole du Sei­gneur sa pleine part.

Qu’on ne se méprenne pas sur le sens à donner à cette vigilance. Il ne s’agit pas de citer des versets bibliques. Il s’agit d’être humblement,

1/ Ep 4.3,13.

139

mais non moins véritablement, le prophète de Dieu, le communica­teur de Son intelligence des situations, du secours ou de la guérison qu’il y apporte. Une connaissance approfondie de l’Ecriture - la possibilité d’y recourir pour éclairer une situation, amener à la repen­tance, convaincre de justice, libérer de la culpabilité, assurer de l’amour divin, encourager dans une difficulté, fortifier dans le com­bat, bousculer un faux raisonnement — est une nécessité à laquelle on ne donnera jamais assez d’importance. Quelle bénédiction pour l’interlocuteur lorsque, dans la difficulté qu’il traverse, ou dans la re­cherche d’une solution, ou devant le doute qui l’assaille, une parole biblique appropriée lui est donnée, qu’il peut accueillir, non comme une théorie humaine - pis, du patois de Canaan - mais, «ainsi qu’elle l’est véritablement, comme la Parole de Dieu opérant en lui avec sa puissance efficace. »1

1/ 1 Th 2.13.

140

CHAPITRE 5

Limites d’un ministère

Confrontés à l’apathie

Il est des malades sans volonté... ou sans réaction! La paresse d’un enfant, son indifférence ou sa surdité devant les remarques de ses pa­rents, bons ou mauvais éducateurs, se soldent parfois par la question irritée: «Faudra-t-il qu’on te secoue?»

Serait-elle irritante, l’apathie d’un interlocuteur ne saurait jamais justifier même l’apparence d’un énervement de notre part. Je ne nie pas qu’avec des personnes de ce type, la tentation de s’impatienter ne survienne au point d’être parfois une véritable épreuve. Mais, dans le secours de l’Esprit, nous maîtrisons cette tentation si nous gardons à la pensée ce qui peut paraître une lapalissade: l’apathie n’est jamais fortuite. Il ne s’agit donc pas de la «secouer», mais d’en découvrir la ou les causes.

Elémentaires précautions:

• Nous enquérir de l’origine, éventuellement maladive, de cette apathie. Un trouble hormonal peut en être la cause. Par ailleurs, cette indolence peut révéler une tendance psychotique. Cependant, dans l’un ou l’autre cas, d’autres symptômes (malaises physiques, com­portement anormal) nous alerteront.

141

* Cette indolence peut être aussi une manifestation névrotique Ha­bituellement, la totalité de l’être participe à l’acte volontaire. Si donc, en dépit d’un vouloir conscient, la liberté d’action de la personne est entravée, c’est que des interférences inconscientes perturbent son vou­loir. Il y aura lieu de les découvrir, de les mettre en lumière pour que la personne les maîtrise, en soit libérée et retrouve ainsi l’usage nor­mal de sa volonté naturelle.
* Vérifier si la passivité du patient ne résulte pas, par exemple, de la prise de médicaments. Les «drogués» ne sont pas seulement ceux qui usent de narcotiques. Le «stress» amène beaucoup de nos contempo­rains à l’usage de tranquillisants (l’alcool compris), peu à peu des­tructeurs de la volonté. Parmi ceux qui, parfois, sollicitent notre aide spirituelle, il y a aussi les patients sous l’effet de neuroleptiques ou d’antidépressifs. Et l’on sait que cette médication altère parfois mo­mentanément l’état conscient de l’individu. A l’ignorer, nous ris­quons d’engager un dialogue de sourds, pour le moins un dialogue... au travers d’une paroi de verre !
* Il ne faut pas confondre le flegme et l’absence de réactions. Gar­der son calme, contrôler ses émotions, «voir venir», comme on dit ici, est une maîtrise de soi recommandable. Si elle devient apathie, il faut alors s’en occuper. Encore faut-il le préciser: notre intérêt va strictement à ce type de personnes qui, à tout ce qui est tenté pour leur venir en aide, opposent leur pesante indolence, accompagnée parfois de jérémiades (bien mal nommées, car Jérémie ne s’y recon­naîtrait pas!).

Par souci d’équité, écartons aussi les «geignants» dont les usuelles récriminations ne sont qu’une forme bâtarde de l’affirmation de soi. Ils n’ont aucun sujet de conversation. Leur indigence de moyens rela­tionnels les enferme dans une solitude dont ils souffrent réellement. En fait, ils sont des «pauvres». A leur intention, une démarche re­commandable: dès que possible, leur proposer et leur faciliter l’inté­gration dans une église de maison ou dans des rencontres commu­nautaires. Geste d’appoint: repérer, chez ces «pauvres», tel(s) de leurs talents cachés, peut-être même ignorés d’eux, afin qu’il(s)

142

soi(en)t mis en valeur là où ils seront accueillis. C’est souvent les gué­rir de leur apitoiement sur eux-mêmes que leur demander un service ou leur confier une responsabilité à la mesure de leurs faibles moyens.

* Beaucoup, même parmi les chrétiens, en sont encore à penser qu’il appartient à Dieu d’influencer et d’animer leur volonté. Comme s’il allait y recourir indépendamment d’eux! Dans cette vaine expec­tative, ils font même économie de leur volonté pourtant intacte1.
* Il y a enfin les désemparés, marqués d’une apathie dont on peut se demander si elle est un refus de toute aide, une forme de dépres­sion, ou une simple provocation.

Pour la plupart, ce sont des personnes qui, par leur faute ou sans leur faute - peu importe! — ont connu échecs, épreuves, malheurs, amertumes, déceptions, incompréhensions, voire rebuffades. Leurs réactions — leur moue, leur humeur, leurs revendications, leurs accu­sations, leurs exagérations — créent le vide autour d’eux.

Ils n’ont plus de réaction parce que c’est leur ultime moyen de sur­vivre. Leur inertie les protège.

Travailler à leur guérison, c’est briser cette carapace. Cela demande une mesure exceptionnelle d’un amour dont l’apôtre dit justement que seul l’Esprit du Christ - sa plénitude en nous - peut en donner la largeur, la longueur, la profondeur et la hauteur2. Ici, le «nous» est ecclésial et non pas seulement personnel. La guérison - mieux, la libération de ces emprisonnés, sourds aux coups frappés à leur porte - résulte de la volonté patiente de la communauté (de quelques-uns de ses membres au moins) à leur manifester une affection renouvelée.

Ils sont enfermés dans une sorte de contradiction. Ils sont assurés que personne ne les comprend ni ne les aime, et ils manifestent une fin de non-recevoir à tout ce qui est dit et entrepris pour leur attester le contraire. Ils ressemblent à ces enfants qui se croient abandonnés et qui se montrent détestables afin d’attirer l’attention. Il faut donc en­tendre et comprendre le mutisme de certains d’entre eux. Il traduit un criant besoin: celui d’être assurés qu’ils sont aimés.

Il faut savoir ici que, avec la persévérance à aimer ces «abandonni- ques», la prière de louanges est l’action la plus positive en leur faveur.

1/ Exceptons, bien sûr, certains drogués ou alcooliques, gravement affaiblis dans leur vo­lonté.

2/ Ep 3.18.

143

Cette prière déchire le ciel d’ombres qui embrument l’esprit de ces malades. N’est-il pas écrit: «Celui qui a planté l’oreille n’entendrait-il pas?»1. En réponse à la foi victorieuse que traduit l’action de grâce, le Seigneur opère en profondeur et, progressivement, établit dans l’esprit du patient une conviction qu’une présence et des paroles at­tentionnées ne suffisaient pas à donner.

Cette louange animera le thérapeute d’abord. Pour ceux qui en con­naissent la pratique, elle peut être une glossolalie intérieure, souten- dant et soutenant le dialogue libérateur tenté auprès de la personne recluse. Mais ce sera aussi une louange apportée à Dieu en présence du patient. Par exemple, celle des psaumes 145 ou 147 lui rappellera que dans sa solitude, Quelqu’un est présent, qui veut «accomplir les désirs de ceux qui le craignent... Il entend leurs cris et les sauve».

• Cependant l’absence de réaction d’un patient peut traduire une autre réalité. A une ou deux occasions, j’ai mis du temps à découvrir que ce mutisme traduisait un refus de guérir, le choix lucide et obstiné de rester un malade, parce que le recouvrement de la santé serait ac­compagné de responsabilités à reprendre ou du simple effort de vivre.

Cette mentalité d’assisté, végétative et parasitaire, peut être aussi une des séquelles de l’usage de la drogue2.

Lorsqu’elle devient le choix conscient et constant de quelqu’un, elle est une forme de neurasthénie exigeant la thérapie adéquate. Il peut arriver quelquefois que cette attitude passive recouvre de la mé­chanceté. Le patient fait payer à son entourage sa condition malheu­reuse, s’y installe volontairement. Il goûte au singulier plaisir d’être encoquillé dans sa propre justice, muette et vengeresse.

Avec fermeté et charité, il faut oser dire à ces sourds volontaires:

— Sans votre consentement, le Seigneur ne peut vous venir en aide... A votre détriment, vous mettez beaucoup de force et d’obstination à Lui résister. Dans une telle condition, mon propre ministère ne vous est d’aucun secours. Le Seigneur veut votre libération. Mais si votre décision est de rester emprisonné en vous-même, personne, même pas Dieu, ne forcera votre porte. Je ne le ferai pas non plus. Je reste à vo­tre disposition. J’attends un signe de votre part. Je saurai ainsi que vous désirez guérir...

1/ Ps94.9.

2/ Il n’est pas dans ma compétence d’instruire qui souhaiterait être formé au ministère et à la thérapie secourables aux alcooliques et aux drogués.

144

L’imposition des mains

Au bénéfice des souffrants, elle est pratiquée par le Christ et par ses disciples1. Elle est considérée comme l’un des «fondements de la foi»2. Elle a d’autres implications, mais nous limitons notre propos à ce seul aspect : la guérison des malades.

* Même s’il s’agit d’un «fondement de la foi», il serait contraire à l’enseignement de l’Ecriture d’en faire un geste primordial ou indis­pensable. Le réveil ou la croissance de l’Eglise ne viendront pas par l’imposition des mains ! Celle-ci confirme la Parole. Elle accompagne la prédication de l’Evangile et ne saurait en être séparée. Si je prends soin de le relever, c’est que trop de néophytes zélés, serviteurs insuffi­samment instruits, ont usé et abusé de l’imposition des mains. Com­me s’il suffisait de la pratiquer pour que le miracle jaillisse! Il en est d’elle comme d’autres signes de l’Ecriture: Dieu n’est pas lié à nos gestes ou à nos formules.
* Si, à deux reprises, le livre des Actes souligne qu’il se faisait beau­coup de miracles par les mains des apôtres, et s’il est précisé que l’Eglise priait pour que «la main du Seigneur et son Nom (sa person­ne) fassent des guérisons»3, c’est que dans l’Eglise, ce ministère ap­partenait à quelques-uns pour lesquels toute la communauté priait. Ce n’était donc pas un geste pratiqué par tout un chacun. On ne s’y essayait pas, par imitation, ou parce que la Bible en parle !
* Il n’est pas inutile de le préciser. Un don de guérison peut puiser à une tout autre source qu’à celle du Saint-Esprit. Il y a des guéris­seurs scientistes, spirites, occultes. Nous n’accordons pas d’autorité à quelqu’un sur le simple fait qu’il accomplit des miracles. La seule au­torité que nous reconnaissons est celle de la Parole du Seigneur révé­lant l’œuvre unique de la croix et ses conséquences. Si donc la guéri­son a sa place dans l’œuvre de la croix, si elle peut emprunter les chemins de l’intervention médicale parallèlement à ceux de la récon­ciliation, si même elle peut surgir, tel un miracle, dans l’humble servi­ce qui nous est demandé, nous recherchons moins la guérison que la

1/ Ml 6.5; Le 4.40; 13.43; Mc 16.15-18.

2/ He 6.1-2.

3/ Ac 2.43; 5.12.

145

sanctification. 11 est écrit en effet: «Si vous mettez en pratique ces or­donnances, F Eternel éloignera de toi toute maladie»1. Jésus disait aussi: «Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, demandez...»2.

Cette «condition» explicite la mise en garde que nous adressons fraternellement à ceux qui, facilement, offrent l’imposition des mains à qui la désire, ou encore à ceux qui s’étonneraient de la rete­nue que nous leur recommandons.

Cela dit, nous restons attentifs à l’ordre du Christ, et nous n’avons aucune raison de mettre en cause un geste ordonné par le Seigneur.

A lire l’Ecriture, on pourrait penser que cette imposition s’appli­que surtout à des personnes physiquement atteintes. Il est connu, au- jourd’hui, que beaucoup de maladies sont psychosomatiques. Il n’y a donc pas de raison d’imposer les mains aux seuls malades «physi­ques». Connaissant même la part importante de la «psyché» dans les troubles de la santé, il y a, au contraire, beaucoup de raisons de prati­quer ce geste en faveur de ce type de malades.

Cela revient à poser la question de la valeur et du contenu de l’im­position des mains.

Elle s’applique à beaucoup d’aspects de la vie communautaire, le plus élémentaire étant celui de la bénédiction qu’elle communique et met en évidence. Au lendemain de la Pentecôte, Pierre l’explique au peuple, étonné de la guérison du paralytique:

«C’est parce que nous croyons dans le nom de Jésus, que la puis­sance de ce nom a rendu à cet homme... la force de se tenir debout. Oui, c’est la foi que Jésus lui-même inspire qui vient d’opérer... chez cet homme une parfaite guérison»3.

En l’occurrence, l’apôtre ordonne au malade de se lever et, joi­gnant le geste à la parole, le saisit par la main droite. A Malte, la priè­re de Paul, accompagnée d’une imposition des mains, rend aussitôt la santé au père du gouverneur Publius. Résultat: tous les autres mala­des de l’île accourent et s’en retournent guéris4.

Cette approche conjoncturelle de personnes souffrantes est cons­tamment celle que connaît le ministère de la réconciliation. Par le

1/ Dt 7.12-15. 2/ Jn 15.7. 3/ Ac3.16.

4/ Ac 28.8-9.

146

geste de l’imposition des mains, l’intervenant dit la compassion et la volonté salutaire et rénovatrice du Seigneur. La foi, autant que les mains du serviteur, donnent forme et contenu concrets à la parole qu’il prononce.

Le sens premier de ce geste est défini par l’enseignement du Lévitique1. Dans les sacrifices d’expiation, ou d’humiliation, ou de confession d’une faute, la main posée sur la tête de l’animal offert en holocauste, est un geste d’identification. La bête sacrifiée paie pour le coupable. La prophétie d’Esaïe 53 disait: «Frappé de Dieu, le châti­ment qui nous donne la paix est tombé sur lui et c’est par ses meur­trissures que nous sommes guéris».

Imposer les mains, c’est établir une communion de grâce et de bé­nédiction entre, d’une part le Christ, Sauveur venu ôter le péché du monde et en racheter tout homme, et, d’autre part, la personne affec­tée psychiquement et physiquement, et ouverte à l’action salutaire du Seigneur.

Aucun serviteur, conscient de sa responsabilité, n’imposera donc les mains comme s’il s’agissait d’une technique, d’une méthode cura­tive, pis encore, d’un pouvoir dont il disposerait. A la limite, une telle pratique altérerait l’obéissance consciente et responsable requise de la foi de tout patient; elle en ferait un acte magique, coupable, blasphé­mateur.

Par contre, quand la personne avec laquelle nous cheminons - éprouvée, repentante, souffrante - aurait à être assurée de la com­passion du Seigneur, une imposition des mains accompagnant une parole de grâce, de pardon, d’encouragement, de consolation, a plei­nement sa place dans le ministère. Dans l’assurance de la foi, elle peut être renouvelée auprès de la même personne jusqu’à la totale mani­festation de la bénédiction promise et attendue.

1/ Lév 1.4; 3.2; 4.4.

147

Thérapie chrétienne en Afrique1

L’Evangile garde la même puissance de régénération, qu’il soit an­noncé à Yaoundé, à Kinshasa, à Lobito plutôt qu’à Lausanne. Par ail­leurs, sa proclamation ne se traduit jamais par une uniformisation. Au contraire. Parce qu’il restitue à l’homme sa véritable prédestina­tion, il le fait en tenant compte de l’originalité de son être, donc de sa race et de sa culture.

Cependant, de brefs séjours africains durant lesquels j’ai enseigné et pratiqué le ministère de la réconciliation, m’ont appris que, sur deux points importants, cet enseignement avait à contester ce contex­te culturel africain.

Il s’agit d’une part de la famille, d’autre part du traitement de la maladie dont serait atteint l’un ou l’autre de ses membres.

• Sous certains aspects, la valeur que l’Africain attribue à sa famille est exemplaire puisqu’il ne sépare jamais celle-ci de l’identité qu’il s’attribue à lui-même. Mais les conséquences qu’il en tire contribuent à son asservissement. Elles dressent même des obstacles majeurs sur le chemin de sa libération.

En effet, cette notion familiale établit un système de relations qui constitue la société africaine dans ce qu’elle a de meilleur... et dans ce qu’elle a de pire. Car si le sens de la solidarité et celui de l’hospitalité sont recommandables, ils peuvent devenir une exploitation des uns par les autres, jusqu’à imposer à autrui une oppression s’ajoutant à toutes celles qu’il éprouverait déjà personnellement. Ainsi, à l’ensei­gne de cette solidarité, toute atteinte à la santé est interprétée comme le signe d’une relation perturbée. Elle s’inscrit sur une double portée: - Tout malade devient une menace pour la société. On mesure quel poids de culpabilité et d’anxiété s’ajoute à la souffrance du malade. Pour peu qu’il soit rejeté par la famille, puis par le clan, puis par la tribu, il ne peut envisager que la mort. Car l’individu n’a d’existence que solidairement aux autres. Toute maladie déclenche donc un pro­cessus d’angoisses métaphysiques aux effets psychosomatiques.

1/ Ces quelques pages ont été rédigées à l’intention des chrétiens dont la vocation et le servi­ce auraient pour champ d’activités l’un ou l’autre des pays africains; à l’intention égale­ment des «frères dans le ministère» qui, en Afrique ou ailleurs, seraient confrontés aux deux questions ici envisagées.

148

- Inversément, tout malade étant la victime d’une relation familiale perturbée, il faut absolument découvrir qui, de la famille, du clan, de la tribu, voire d’une autre tribu, est la cause de son mal.

Sur cette double portée, s’inscrit encore une autre dimension. En effet, la relation familiale ou tribale ne s’arrête pas aux vivants. Les ancêtres défunts en font encore partie. Donc, l’investigation à la re­cherche du fauteur de maladie s’étend à la famille terrestre et à celle du monde invisible. Dans cette recherche, le sorcier a un rôle prépon­dérant.

En pratique, cela signifie que la thérapie médicale somatique ou psychosomatique ne sera efficace qu’en la présence des autres mem­bres de la famille. Autant que le malade, elle est concernée par le mal et par sa guérison. Si une tierce personne est à l’origine de la maladie, le recours au sorcier, parallèlement à la recherche médicale et souvent à l’insu du médecin, permettra la découverte de cette personne, dans le clan terrestre ou dans celui des ancêtres défunts. Pour le moins, le sorcier saura-t-il briser le processus maléfique, contrarier l’action en­voûtante d’un défunt irrité... ou l’action envoûtante d’un autre sor­cier!

• On le sait, l’Africain use de médicaments indigènes, connaît une herboristerie étendue, comprenant racines, herbes, feuilles, baies, écorces, piments, etc. mais aussi, poudres et mélanges de toutes sortes d’ingrédients. S’il est certain que beaucoup d’entre ces médicaments ont une vertu naturelle éprouvée et reconnue par la phytothérapie eu­ropéenne, en Afrique, leur véritable efficacité est en rapport avec le processus relationnel de la famille visible ou invisible. Au point que le rituel accompagnant la prise du remède a autant, sinon davantage, d’importance que le remède lui-même. Ce rituel concerne la famille tout entière. Il se déroule selon une liturgie d’invocations, d’approba­tions, d’exhortations, de gestes, d’incantations, voire de danses, le tout orchestré par le guérisseur ou le sorcier.

Dans un tel contexte, notre ministère et ses thérapies ne saurait in­tervenir sans une remise en cause fondamentale des structures socia­les et religieuses auxquelles la maladie est associée.

149

• Mais ce qu’il importe de dire, c’est la forme et le contenu à donner à cette contestation. L’adage biblique a ici sa place: «Examinez tou­tes choses et retenez ce qui est bon»1.

* Il s’agit de libérer patient et famille de leurs fausses croyances, en particulier du réseau d’aliénations avant tout psychiques et spirituel­les mis en cause par le processus de guérison. C’est pourquoi, lors­qu’elle se veut non pas seulement médicale mais aussi évangélique, l’œuvre missionnaire est doublement active.

Par l’annonce de l’Evangile, elle conteste fondamentalement une anthropologie liée à des conceptions animistes. En même temps, elle soigne l’homme, retenant de sa culture les éléments de valeur qu’elle comporte. C’est ainsi qu’elle soigne le patient et sa famille. Celle-ci - pour le moins l’un de ses membres représentatifs — trouve une place à l’hôpital à côté du lit du patient durant le temps du traitement. Et cela, pour une double raison: parce que l’Evangile, quotidiennement annoncé, doit libérer et instruire la famille autant que le malade; par­ce que même si l’Européen en a perdu la notion, la famille elle-même est à la fois un lieu et un facteur de guérison. L’Evangile salutaire ne fait pas de nous des individus guéris (de belles âmes solitaires!), mais des membres d’une famille solidaire des faiblesses et des bénédictions qui concernent l’un ou l’autre de ses membres. Si cet Evangile brise des structures ancestrales, s’il opère des ruptures entre le monde de la mort et celui de la vie, il est aussi constructeur d’une nouvelle société et soutien d’un nouvel ordre des choses dans lequel famille, solidarité, hospitalité, support et pardon mutuels, fraternité et partage, gardent une priorité. Dans ce nouvel ordre familial et ecclésial, la peur viscé­rale liée à l’animisme est remplacée par la paix, fruit de l’Esprit.

* L’Africain a un respect mêlé de crainte devant le sorcier et ses pou­voirs. Il n’a pas la sottise de l’Européen surintellectualisé qui les igno­re et les nie, alors qu’il en est, lui aussi, l’esclave sous d’autres formes et sous d’autres noms. Bien sûr, il ne s’agit nullement, à notre tour, de les craindre ou alors de les contester en niant leur réalité. Il s’agit de les démasquer et de révéler à l’indigène la vraie nature du Malin et de ses pouvoirs trompeurs. Au nom du Christ, il s’agit de prendre auto-

1/ 1 Thés 5.21.

150

rité sur le mal, sur les esprits méchants, sur les Dominations célestes, sur le Malin, sur les magiciens et autres guérisseurs.

Qu’on m’entende bien! Nous ne sommes pas les médiateurs de Jésus-Christ. Nous sommes serviteurs et témoins de l’Autorité sei­gneuriale du Christ sur toute la création et sur toutes les créatures. Dans un tel service, et à cause de notre foi, nous sommes, ou bien mé­decins instruits et formés à la pratique médicale ou chirurgicale; ou bien éducateurs, enseignants, formateurs en diverses activités; ou en­core thérapeutes éveillés à la libération, à T exorcisme, à cette guérison qu’est le rétablissement de l’unité retrouvée, avec le Dieu trois fois saint, avec le prochain, avec notre personne esprit, âme et corps, dans la dépendance du Saint-Esprit.

Fort souvent, le ministère fera référence à l’ensemble de ces trois disciplines.

• Il est hors de ma compétence de traiter de l’usage de remèdes na­turels provenant de l’herboristerie africaine. Je ferai deux seules et brèves remarques à ce sujet. Certes, Dieu a mis dans la création d’ex­cellentes plantes médicinales. Cela dit, que ce soit en Afrique ou en Europe, c’est faire preuve d’ignorance ou de naïveté que de croire que, parce que le remède est naturel, il est nécessairement bon. Prises à des doses non contrôlées, les plantes dites médicinales peuvent être plus ou moins toxiques, parfois contaminées par l’environnement, parfois dangereuses, suivant les ingrédients avec lesquels elles sont mélan­gées.

Il faut se souvenir aussi qu’en Afrique, comme en Europe, beau­coup de ces remèdes naturels doivent leur vertu, sinon à leur nature, en tout cas au crédit qu’on leur accorde. Le phénomène «placebo» est de toutes les latitudes. Mais, en Afrique, ce crédit va d’abord aux puissances occultes que recèle tout produit naturel et efficace selon la pensée animiste. En user sans l’accompagnement d’une explication adéquate, c’est accréditer une fois de plus le pouvoir et l’action magi­ques du remède, et du sorcier africain... ou européen qui le donne! A noter que ce même malentendu, finalement favorable au maintien de

151

l’hégémonie des Puissances des ténèbres, peut accompagner, en Eu­rope, la distribution des remèdes de la chimiothérapie européenne..

Ultime remarque d’un thérapeute chrétien, dont le ministère fut avant tout africain: «Les malades qui nous regardent, observent de façon extrêmement fine le genre de relation qu’a un Blanc avec un Noir. Une fraternité, un respect... la façon de traiter... de parler... sont très importants. Si nous (occidentaux) sommes orientés par le temps, les patients (africains) sont orientés par l’événement»1.

1/ Dr. R. Bréchet. «Aimer et servir», bulletin de l’Union évangélique médicale et paramédi­cale. N°3 1984.

152

CHAPITRE 6

La communauté,  
un lieu de guérison

Préalablement à toute autre considération, une mise au point s’avère ici nécessaire.

Lorsque la relation d’aide implique l’aveu de fautes plus ou moins graves, quelquefois même difficiles à confesser, il est important qu’elle garde le caractère d’un dialogue engagé avec une seule person­ne. En effet, de tels aveux comprennent parfois des détails de la vie privée ou intime. Ils ne peuvent être faits que si la personne a l’assu­rance qu’elle sera écoutée sans esprit de jugement et sous le sceau du secret professionnel. Cette assurance et cette discrétion imposent donc le choix de la personne à laquelle on ose tout avouer et dont on attend secours, conseil, aide réelle...

Saisissons l’occasion de le souligner:

* Il est des confessions dont le détail doit être précisé, parce que la personne qui en est accablée s’en trouvera soulagée.
* La parole d’absolution donnée en réponse à une vraie repentance doit porter aussi sur ce ou ces détails. Ensuite, il est important de les certifier lavés, effacés par le sang expiatoire et par la grâce du Sauveur.
* Il faut s’assurer que la parole de grâce, prononcée au nom du Sei­gneur, est en vérité accueillie par celle ou celui auquel elle s’adresse, et suivie d’une rupture avec le mal.
* Il y a lieu, enfin, de vérifier que la personne repentante se pardon­ne à elle-même la faute, voire certains détails humiliants, apportés en

153

confession. En effet, il est des paroles de grâces rendues inefficaces parce que la personne, sans nécessairement s’en rendre compte, ne se pardonne pas la ou les transgressions commises.

* L’expérience nous l’apprend : Dans la pratique de ce ministère de réconciliation, Dieu non seulement ôte le mal et la culpabilité qui ac­cablaient une personne, mais le confesseur reçoit en même temps la grâce d’oublier ce qui a été mis en lumière devant lui. Bien sûr, pour autant qu’il le veuille...
* La confession, faite en présence d’une seule personne, pourra être suivie d’un ministère de réconciliation et de guérison mené à deux, ou à plusieurs, dans un cadre communautaire.

\* \* \*

Une parole connue de l’Evangile illustre ce qu’il convient d’abord de souligner à l’enseigne d’une certaine thérapie communautaire: «Elle avait souffert entre les mains de plusieurs médecins... et elle n’avait éprouvé aucun soulagement»1.

Il y a une similitude de situation entre cette femme et les désabusés qui passent d’un serviteur de Dieu à un autre serviteur de Dieu sans jamais être guéris de leurs maux. Ces échecs peuvent tenir à diverses raisons :

Il faut admettre la diversité des charismes et des ministères, et en ti­rer la juste conséquence. Il est des serviteurs nullement préparés à l’écoute des autres et encore moins à leur guérison. Cela est admis en principe. En pratique, certains se trouvent gênés, presque offensés, d’avoir à recourir au ministère d’autres frères. En tout cas, ils ne sem­blent pas y penser, ni ne conduisent le patient auprès d’un autre servi­teur. Le patient, lui, ne s’arrête ni au même scrupule, ni à la même re­tenue. Il passe d’un serviteur à l’autre, sans nécessairement s’en trouver mieux !

Et il faut évoquer ces chrétiens, perturbés psychiquement ou physi­quement qui, eux aussi, passent d’un serviteur à un autre, parce qu’ils n’ont jamais rencontré celui ou celle qui aurait assez de discernement

1/ Mc 5.26; Le 8.43.

154

et d’amour pour leur dire: — Je crains que vous ne trouviez pas de remèdes à vos maux. Ce n’est pas d’une maladie que vous souffrez. C’est d’avoir à vivre constamment avec vous-même. Vous ne vous ai­mez pas, ni n’aimez votre vie! Apprendre à vous connaître et à vous apprécier, là serait votre guérison...

Cependant - et il faut travailler à ce qu’il n’en soit plus ainsi — une raison toute simple permet à certains de consulter un premier, puis un deuxième, puis un ...xième serviteur, sans qu’aucun d’eux ne soit informé de ce qu’aurait déjà suggéré ou proposé le précédent: beaucoup de patients sont atteints d’un virus, dit protestant, alors que ce virus se rencontre également sous d’autres étiquettes: *l’indivi­dualisme.*

Il est connu que, bibliquement, l’envoi des disciples - on ose même dire: leur mise en service - ne se conjugue jamais au singulier. Ils sont envoyés «deux à deux»1. Or, par tradition ou par habitude ir­réfléchie, cure d’âme et relation d’aide continuent à être rangés au nombre des activités «strictement privées». Cela est d’autant plus contestable que, dans l’histoire apostolique, le «deux à deux» était souvent «l’équipe à l’œuvre». S’il y eut Paul et Barnabas, Paul et Si- las, il y eut, plus souvent encore, Paul et ses compagnons2. C’était la règle en usage dans l’Eglise primitive.

Nous sommes heureux d’avoir à le constater. Au plan paroissial ou communautaire, depuis un certain nombre d’années déjà, le pasteur «souverain pontife» (!) fait progressivement place à la collégialité des ministères. Et celui de la réconciliation est de plus en plus pratiqué communautairement. Et pour cause: Comme l’écrivait un jour un frère3:

«La relation d’aide, c’est un métier qui demande du métier... Je ne totalise pas en ma personne tous les talents naturels, toute la science psychologique, tous les cha­rismes susceptibles de répondre aux besoins tellement divers qui nous sont soumis. J’ai donc franchi une étape importante sur le chemin de la thérapie communautai­re. Tout simplement, j’ai associé ma femme à mon ministère, qui est ainsi devenu ‘notre’ ministère...

La marche était de taille et il faut bien la mesurer. Dieu nous ayant fait différents et complémentaires en vue de l’unité à deux!...

1/ Mc 6.7; Le 10.1.

2/ 2 Co 8.19-24; Ph 4.3; Col 3.10.

3/ Paul Dubuis, diacre, Lavigny (Suisse).

155

‘Audace et sagesse’ est le surnom que nous a donné un ami. Lorsque l’audace n’est pas tempérée, maîtrisée, canalisée, elle peut conduire à l’accident. Lorsque la sagesse n’est pas stimulée, entraînée, elle peut devenir de l’inertie.

Mais que dire d’une audace contrôlée par la sagesse? Que dire de la sagesse por­tée par l’audace? Chaque don n’a-t-il pas à être suscité et limité par l’exercice d’un autre don?»

Ce «deux à deux» conjugal est effectivement la première démarche que tout serviteur marié peut envisager. Sous deux conditions dont le rappel n’est pas superflu: qu’il vive dans l’unité de l’Esprit avec sa femme (ce n’est pas nécessairement le cas de tous les serviteurs de Dieu), et qu’elle soit disponible! Vérité à La Palice? Non. Il faut dis­cerner si ce ministère à deux s’accorde avec la place à donner à d’au­tres priorités. J’ai en mémoire tel couple engagé dans un service chré­tien. J’ai surtout en mémoire la révolte et la déroute de leurs enfants. Ces derniers, effectivement, n’avaient plus de parents. Dieu les avait mobilisés... au service des autres ! Dieu? Il avait bon dos. La préféren­ce de l’un ou de l’autre des conjoints était allée à ce qui favorisait leur... fuite devant leur première responsabilité, moins attrayante à leur goût !

Il faut donc discerner et éprouver les conditions possibles d’un mi­nistère conjugal. Il faut parfois en différer l’application jusqu’au mo­ment où il pourra être pratiqué sans que les enfants aient à en pâtir. Dans cette attente, il faut recourir à un coéquipier ayant même voca­tion, ou rejoindre une équipe à l’œuvre.

Le ministère d’«audace et sagesse» peut être vécu sous une autre appellation. Ma propre femme m’a souvent apporté l’heureux com­plément de sa sensibilité féminine intuitive... parfois aussi la richesse d’une parole biblique appropriée, d’une compassion qui me man­quait, d’une liberté d’expression que, devant une femme, seule une autre femme pouvait avoir. Et parfois, son contrôle silencieux m’a été une aide véritable.

Je connais un couple dont un des conjoints a un charisme de «con­naissance» par l’Esprit. Associé à ce couple lors d’une relation d’aide auprès d’une personne gravement perturbée et à laquelle plusieurs

156

avaient en vain porté secours, j’ai vu la libération survenir en un ins­tant, parce que l’Esprit, par ce «don de connaissance», révéla les dé­tails d’événements familiaux que la personne elle-même ignorait, et dont elle était la victime. Lors d’une autre intervention, ce même «don» permit le déblocage d’une situation jusqu’ici littéralement vé- rouillée. Un détail en était la clef. La personne l’avait en mémoire; mais pour se protéger de la souffrance que ce détail provoquait, elle avait, depuis son enfance, volontairement oublié la scène dramatique à laquelle il était associé. La «parole de connaissance» fut comme un coup de bistouri dans un abcès jamais incisé.

Chez un autre couple ami, le conjoint connaît par «vision», cer­tains aspects cachés de la situation à laquelle ils sont ensemble appe­lés à apporter remède. Quelquefois cette vision peut leur être donnée avant même qu’ils ne rencontrent la personne à guérir.

Le travail, ainsi conduit conjugalement, offre des qualités d’écoute et d’intervention mieux assurées. On en peut dire autant d’une équipe à l’œuvre.

Paul Dubuis a décrit de manière heureuse ce ministère en équipe:

«Ce lieu de remaniement de nos personnes nous est devenu très cher. Indispensa­ble presque, au point que je me demande s’il est possible d’exercer un ministère fé­cond sans disposer d’un tel lieu de confrontation à soi-même, aux autres et à l’Es­prit de Dieu...

On ne mène pas les autres au-delà du pays qu’on a découvert soi-même... Nos propres frontières peuvent être singulièrement étroites. Au point de délimiter plus une prison qu’un espace de liberté... Que certains les franchissent en renonçant au ministère n’a rien d’étonnant ni de scandaleux...

Non, le scandale est ailleurs. Il réside dans la mécompréhension de ce qu’est une vie spirituelle... offrant l’apprentissage du partage de la foi, de la marche commune sous la conduite de l’Esprit.

Il se trouve que de simples paroissiens, eux, ont fait la découverte émerveillée d’une vie communautaire faite de partage et d’échange. Ils en parlent autour d’eux. Ils disent tout le bénéfice qu’ils ont retiré à investir du temps dans la prière commu­ne. Ils racontent comment ils ont reçu une aide efficace et un renouvellement de for­ces pour affronter leurs problèmes de vie. Des gens simples - des laies, comme on dit - les ont écoutés, puis conseillés et exhortés. Ils ont exercé un véritable ministère de cure d’âme...

De petites communautés développent ainsi une activité autonome. Faut-il s’en in­quiéter? La vraie question est ailleurs ! Où, dans la paroisse, où, dans l’Eglise locale,

157

trouver un lieu pour porter les fardeaux les uns des autres, pour résoudre les problè­mes de vie? Si les responsables de l’église locale ne répondent pas à cette légitime at­tente, qu’ils se réjouissent que de tels lieux apparaissent.

Qu’ils s’y intéressent et les fréquentent plutôt que de les éviter, voire les condam­ner. Qu’ils y apportent leur soutien en déclarant que l’Eglise est partie prenante de ce ministère collégial manifesté en cet endroit, qu’elle entend en profiter, au besoin connaître une saine évaluation de ce qui s’y vit».

Il est vrai qu’une telle communauté répond à une légitime attente A ce sujet, il m’est permis de faire état de richesses qu’elle offre, mais aussi des difficultés qu’elle recèle si ceux qui penseraient à la consti­tuer ne tiennent pas compte de ce qui suit.

Une expérience de quelques années à la Barque1 nous en a ins­truits. J’en rends compte avec l’accord de ceux et celles qui l’ont vé­cue et en poursuivent l’heureux ministère.

«Deux valent mieux qu’un et la corde à trois fils ne se rompt pas facilement» dit l’Ecclésiaste2. Quelle possibilités n’offre-t-elle pas lorsqu’elle en rassemble et en tisse une dizaine!

Comparativement, il faut rappeler les écueils d’une écoute en tête à tête:

* Etre partial dans l’appréciation d’une situation.
* Etre fatigué, donc tenté de conclure, de proposer prématurément tel cheminement.
* Etre ou devenir impatient dans une écoute provocatrice de ten­sions.
* Etre prévenu, à la suite d’un propos, d’une remarque, du rappel d’un souvenir, d’un comportement de la personne qui se confie à vous.
* Trouver des similitudes avec la situation d’une autre personne et, involontairement, enfermer la première dans un moule ou un schéma sans rapport avec elle.

1/ La Barque est le nom donné en même temps à un lieu, au centre de Lausanne, (Made­leine 4) et à une équipe constituée d’hommes et de femmes mariés ou célibataires - par­mi eux un pasteur, un médecin. Chaque jour, matin et après-midi, cette équipe représen­tée par deux ou trois de ses membres, accueille toute personne désireuse de partager son fardeau, sa prière, sa recherche de la volonté de Dieu, plus souvent encore sa recherche d’une guérison intérieure. Si une démonstration devait être donnée justifiant ce ministère en équipe, il suffira que je dise que dans le laps de dix mois d’activités, plus de trois cents personnes sont venues demander cette aide personnelle et spirituelle.

2/ Eccl. 4.9

158

* Etre induit, à cause de similitudes, à ignorer les détails qui, juste­ment, révélaient une autre situation et auraient dû conduire à d’autres conclusions.
* Etre indisposé, voire irrité, par une réplique et ne plus être dans l’Esprit d’une écoute fraternelle.
* Superposer à la réalité de la personne l’image que nous nous en faisons, la conformer donc à tort à ce que nous avons cru entendre ou comprendre.
* Réagir à ce qu’elle dit en fonction de nos choix, dans l’oubli que ce ne sont pas nécessairement les siens.

Et j’en passe...

Donc, à révidence, deux valent mieux qu’un... Cependant, l’écoute communautaire connaît, elle aussi, ses difficultés.

Quelquefois, elles surgissent, provoquées par le ministère com­mun! Sans ce révélateur que constitue le service communautaire, les faiblesses de l’un ou de l’autre des coéquipiers seraient restées long­temps encore ignorées de ceux qui en sont atteints. Lorsque la person­ne en prend conscience, il ne va pas de soi (on naît pécheur!) qu’elle accepte d’être remise en cause... Par la simple présence des autres... Par leur manière de voir... ou de faire... Eventuellement par leurs pa­roles ou même leurs objections. Elle avait la pensée d’être secourable aux autres, et la voici confrontée à sa propre problématique psychi­que ou spirituelle; en quelque sorte contrainte, elle d’abord, à se lais­ser panser, soigner, exhorter, reprendre, guérir, par les autres.

Sa responsabilité est d’autant plus impliquée qu’à vouloir ignorer la ou les faiblesses apparues chez elle, elle sait qu’elle entrave le minis­tère des autres et qu’elle favorise le jeu redoutable de l’Adversaire. Une telle communauté est une menace constante, voire une atteinte au champ d’action de l’Ennemi. Il est sans moyens contre elle et les combats qu’elle mène. Son seul recours, c’est la faiblesse de l’un ou de l’autre des membres de la communauté.

Il faut regarder en face ce qu’elles sont, les reconnaître, accepter d’en être libéré. Il y a:

* La simple difficulté de se taire, de laisser les autres s’exprimer.

159

* L’acceptation de n’être pas le Moïse qui agit, mais l’Aaron et le Hur auxquels est demandée la prière, même silencieuse.
* L’aveu de ses limites et la reconnaissance des charismes des autres.
* La mise à nu d’aspects du caractère et du tempérament, voire de conditionnements et de blocages intérieurs, consécutifs à l’hérédité, à l’éducation, à des traumatismes circonstanciels, avec les tensions qui en résultent, si l’on s’obstinait à les nier.
* La découverte de partis-pris qui, sous le couvert de la fidélité à la saine doctrine, voilent une rigidité défensive, une anxiété devant la critique, un désir de sécurité, une crainte de la confrontation.
* La recherche inconsciente d’une valorisation de soi, d’une foi mal affermie cherchant une consolidation dans des déclarations verbales ou dans des expériences au service d’autrui.
* L’immaturité spirituelle, même le doute torturant, devant la ques­tion sans réponse ou la situation momentanément sans solution; ou encore l’orgueilleux refus de l’erreur ou de l’échec.

Mais oui ! C’est à ces découvertes humiliantes mais salutaires, c’est au prix de leur guérison recherchée que peut se vivre un ministère dans le cadre d’une communauté.

D’où il ressort quelques considérations évidentes.

Semblable communauté de prière, d’action et de réconciliation, ne va pas sans une sélection préalable, obligeant ses candidats à préciser, pour eux-mêmes et devant les autres, leurs lucides motivations; car il pourrait arriver que des chrétiens, souffrant de leur instabilité psychi­que ou spirituelle dissimulée, soient les premiers intéressés à un tel mi­nistère.

Etre un réconciliateur, c’est avoir connu une réconciliation person­nelle avec Dieu, avec autrui, avec soi-même; c’est également rester en­tièrement ouvert à ce que le prochain, auquel je m’intéresse, ait liberté d’opérer en moi, alors que j’avais pensé d’abord lui être secourable.

La communauté est le lieu par excellence où se découvre et se vit ce primordial ministère de réconciliation. C’est à partir de cette disponi­bilité, de cette liberté fraternelle et de cet amour authentique des

160

membres entre eux, que la communauté peut devenir le lieu de la gué­rison des autres.

Lorsque j’en fais partie, elle n’est donc pas un outil dans ma main, et encore moins une équipe à mon service. En aucun cas, elle n’est le marche-pied de je ne sais quelle promotion ecclésiastique, ou l’accès à une spécialisation (accélérée et sur le tas) en relation d’aide psycho­logique et humanitaire.

La communauté n’est pas fermée à ces aspects de la réalité. Ils lui sont donnés par surcroît, lorsqu’il plaît au Christ, Seigneur et forma­teur d’une telle communauté, de l’y rendre attentive et de lui en ac­corder les moyens.

161

CHAPITRE 7

Conclusion

En aurais-je eu la possibilité, j’aurais rédigé ces dernières pages... au moins deux ans après la parution du livre. Elles auraient été l’écho de ses lecteurs, de leurs remarques critiques, de leurs questions, de leurs regrets devant des lacunes certaines, de leurs suggestions pour que soit complété tel chapitre, envisagé tel autre.

Assurément, une nouvelle édition de ce volume pourrait offrir cet­te possibilité.

Outre qu’il serait présomptueux de l’envisager maintenant déjà, je rêve un peu lorsque j’imagine que me parviendront, dans l’intervalle, les remarques critiques et fraternelles que je souhaiterais recevoir.

Cependant, sans m’écarter trop de la rigueur logique que doit gar­der un exposé jusqu’en sa conclusion, avec ce dernier chapitre mon école deviendra un peu buissonnière.

\* \* \*

Sans raison particulière sinon que cela me tient à cœur, je com­mence par dire:

Tout au long de mon ministère de réconciliateur, je n’ai jamais ces­sé d’apprendre. Mais parallèlement, je n’ai jamais cessé de le dire: ce que j’ai appris est si peu de chose par rapport à tout ce qu’il faudrait «savoir» pour rendre crédible un ministère aussi passionnant.

163

Par ailleurs, ce verbe «savoir» m’indispose. La connaissance est un bien à la fois précieux et redoutable. Précieux parce que la confiance qui nous est faite tient en partie à cet acquis. Redoutable parce que, dans le dialogue avec autrui, ce savoir devient vite un obstacle, l’inter­locuteur n’ayant souvent que faire de notre «science». Ce qu’il attend de nous, c’est que par le cœur et par l’Esprit, nous le comprenions mieux qu’il ne se comprend lui-même. Or, la connaissance accumulée peut rendre finalement l’intelligence du cœur aveugle et sourde... et paralyser l’Esprit.

\* \* \*

Je n’ai jamais tenu un quelconque fichier des centaines de person­nes que, en paroisse ou à mon domicile, j’ai écoutées, accueillies — une, deux, cinq ou dix fois - ou avec lesquelles, j’ai échangé une, deux, cinq ou dix lettres et réponses.

Je ne me félicite pas d’avoir négligé d’établir de telles fiches sur les­quelles j’aurais noté l’essentiel, marqué des étapes, envisagé des solu­tions, vérifié diagnostics et perspectives. Peut-être même que si c’était à refaire, je donnerais du temps à cet instrument de travail en même temps qu’à cet aide-mémoire. N’ayant jamais prévu la part que pren­drait ce ministère dans ma vie, je l’ai assumé, au fur et à mesure, sou­vent en l’improvisant. Par ailleurs, cette spontanéité, cette main ten­due à l’événement, correspondaient à mon tempérament, à ma foi aimant le risque dans l’assurance du secours du Seigneur.

Mais, outre le fichier négligé, il y a une démarche trop rarement en­treprise et à laquelle, si c’était à refaire, je donnerais davantage d’at­tention, sans méconnaître l’investissement de temps que cela suppo­serait.

Les personnes que j’ai accompagnées étaient quelquefois des céli­bataires de tous âges. Le plus souvent, c’était des personnes mariées avec famille. Que l’entretien ait été suivi d’apaisement, de guérison, de libération, de réconciliation, Dieu en soit loué! Mais je suis assuré que les fruits auraient été plus étendus, la guérison aurait eu d’autres

164

conséquences si ma thérapie ne s’était pas limitée à la personne, mais avait opéré dans le cadre et avec la collaboration de la famille concer­née.

Elle l’était de toute manière, ou bien mise en cause par les difficul­tés partagées, ou bien intéressée par ce qui allait résulter du chemin que je faisais avec l’un de ses membres.

Là, je le reconnais, j’ai manqué d’audace ou d’imagination. Peut- être aussi, souvent seul à la tâche, ai-je redouté d’avoir à mener le combat - c’en est souvent un! - avec toute la famille.

Les quelques foyers où il me fut donné de le vivre, après coup, m’ont fait regretter les occasions manquées et m’ont fait souhaiter que des thérapeutes chrétiens s’intéressent à la thérapie familiale et en instruisent l’Eglise.

\* \* \*

La question m’a souvent été posée. La préparation à ce ministère de réconciliation et ses affrontements occasionnels avec les Puissan­ces des ténèbres, peut-elle être envisagée dans le cadre d’une Ecole, avec son programme de cours, ses exercices pratiques, ses stages?

Il est des professionnels de la communication à l’enseignement desquels il n’y a rien à redire sinon... qu’on souhaiterait avoir meilleu­re communication avec eux! Il est aussi connu que certains profes­sionnels en pédagogie ratent complètement l’éducation de leurs en­fants et que des psychologues chevronnés sont au nombre des personnes les plus difficiles à rencontrer et à comprendre. En d’autres termes, la formation, même couronnée d’un titre académique, n’est jamais la garantie d’une vocation correspondante.

Bien sûr, quel que soit son ministère, un ecclésiastique doit avoir des connaissances réelles. Mais le meilleur programme de cours et le plus studieux des stages pratiques n’empêcheront pas nécessairement cet ecclésiastique d’être un mauvais enseignant, voire un mauvais pasteur. Cela revient à dire que la question «formation nécessaire» doit être assortie d’une autre question préalable.

165

Le ministère de la réconciliation est-il un ministère en lui-même ou bien est-il une branche d’activité annexe, attendue d’un des ministères généralement reconnus dans F Eglise, celui de pasteur par exemple? Dans l’un ou l’autre cas, comment s’y préparer?

La comparaison avec la profession médicale nous aidera à formu­ler une réponse. En effet, autrefois, le généraliste était un type de mé­decin apprécié. La confiance qu’on lui faisait n’amenait à consulter un spécialiste que sur son ordre. S’il est admissible que le spécialiste soigne particulièrement un organe ou un membre, ce type de soins peut parfois conduire à l’oubli de la personne elle-même. De toute manière, dans le ministère qui nous occupe — nous l’avons rappelé dix fois plutôt qu’une — c’est l’être tout entier que le Christ veut sau­ver et rétablir. Ce qui revient à dire que, ministre de la réconciliation, nous resterons toujours généraliste... et ne serons jamais spécialiste. Même si, par ailleurs, nos interventions requièrent une connaissance et des charismes particuliers.

Restent alors posées les deux importantes questions: Qui est appelé à ce ministère et comment s’y former?

En soi, aucun chrétien ne doit exclure la possibilité d’une telle vo­cation. Car l’amour du prochain est l’exigence première de tout disci­ple.

Cependant, donner les premiers soins à un blessé n’est pas la même chose qu’envisager son opération. Une telle responsabilité est impen­sable sans préparation et sans formation. Cela signifie des connais­sances, un investissement de temps et de moyens, une volonté persévé­rante d’être un jour praticien, donc un choix et une volonté de compagnonnage recherché auprès de ceux qui exercent un tel minis­tère.

A retardement, je dis mon regret de n’avoir pas su encourager et entraîner dans un tel chemin, celle ou celui avec qui j’aurais mieux appris ce ministère de réconciliateur. Ma seule excuse: c’est après coup que j’en ai découvert l’importance, pour la vie et le rayonne­ment de l’Eglise.

166

Les cinq volumes de ma «théologie pratique» veulent être, en par­tie, le correctif ou le réparateur de cette défaillance. Tardivement aus­si, ma participation aux cours de formation à la relation d’aide don­nés, depuis quelques années, dans l’un des centres de Jeunesse en Mission, puis ma collaboration au ministère de *la Barque,* et la prise de conscience de tout ce que m’ont appris les frères et sœurs qui y tra­vaillent, ont mis en mon cœur et sur mes lèvres, une prière au Sei­gneur: qu’il suscite d’autres «barques» et constitue, en beaucoup de lieux, ces communautés de prières, ces anciennes et pourtant moder­nes hôtelleries, où Samaritains et aubergistes apprennent ensemble à soigner, non seulement les blessés de la vie, mais également leurs agresseurs, et les sacrificateurs auxquels manquent et le cœur et la vo­cation de réconcilier entre eux tous les hommes.

Mais la question demeure, et après lecture de ces pages, vous avez raison de la poser: qui donc est appelé à ce ministère?

Ne pourront vous le dire que ceux qui vous ont précédé et vous connaissent. Si vous faites route avec eux, vous saurez la vocation qu’ils discernent en vous... ou ne discernent pas. Ils découvriront et confirmeront vos dons. Avec eux vous les mettrez à l’épreuve. Avec eux vous prendrez conscience de vos lacunes. Peut-être la richesse de votre connaissance de l’Ecriture vous dispensera-t-elle d’une forma­tion biblique complémentaire. Mais peut-être aussi aurez-vous à l’ac­quérir dans une Ecole, ou en suivant des cours, ou en lisant des ouvrages formant à la connaissance du Seigneur et à la connaissance de l’homme. Peut-être aussi, dans ce compagnonnage, mesurerez- vous qu’à votre volonté de service ne correspondent pas les connais­sances exigées et que vous n’avez ni les moyens matériels, ni le temps, ni les aptitudes spirituelles, ni les forces nerveuses, ni la santé, nécessaires à une formation sérieuse. Vous vous souviendrez alors que dans la parabole du bon Samaritain, ce dernier était serviteur au même titre que l’hôtelier aux soins duquel le blessé fut confié.

Ce qui laisse aussi sous-entendre qu’une telle vocation ne se pré­sente pas à nous au hasard d’une circonstance ou d’un événement. La possibilité d’y répondre va de pair avec une maturité progressivement

167

acquise et attestée dans une communauté; de pair aussi avec une obéissance que Dieu mettra à l’épreuve. On ne s’improvise pas hôte­lier!

Indication complémentaire: ce ministère n’appartient pas nécessai­rement à un titre ou à un service reconnu dans l’Eglise. Certes, un an­cien, un diacre, un docteur, un pasteur, un évangéliste, peuvent y être appelés. Mais cette vocation à la relation d’aide peut ne correspondre à aucun de ces titres et avoir pourtant pleinement sa place dans une communauté locale ou dans une équipe.

Pour prendre l’exemple de *la Barque,* les célibataires et les femmes mariées engagées dans ce service n’ont aucun titre ecclésiastique, si­non celui de femmes de foi, au témoignage dès longtemps affermi. Quant à l’un des hommes actifs, cultivateur de métier, son titre «d’ancien» (conseiller de paroisse; en France, conseiller presbytéral) est sa seule référence. Mais son témoignage éprouvé de témoin et de serviteur du Christ l’emporte de beaucoup sur son titre ecclésial.

Ce qu’il faut dire encore, c’est qu’il n’y a pas à opposer dons natu­rels et surnaturels à une formation apprise et peu à peu acquise. Le plus génial des musiciens, le pianiste le plus réputé, ne se trouvent pas dispensés de faire chaque jour des gammes. Dans la relation avec au­trui, il n’y a pas de spécialisation. Il y a l’humble exercice d’une chari­té patiente, d’une écoute intelligente, d’une connaissance renouvelée de ce que dit le Seigneur à ceux qui se consacrent à son service.

Peut-être faut-il oser dire qu’en ce ministère aussi, il y a beaucoup d’appelés et peu d’élus, il y a plus d’épis que de moissonneurs. Parce qu’il est plus facile de prêcher, ou encore d’enseigner, que de se bais­ser pour ramasser les épis tombés !

♦ \* \*

Mais peut-être faudrait-il remarquer que la vraie difficulté de ce ministère tient moins à ce que nous savons ou ne savons pas qu’à ce que nous sommes en vérité.

168

Et là, il y a des choses coûteuses à apprendre et qui restent coûteu­ses quand il s’agit de les vivre.

Je ne me dérobe pas à l’interview...

Je suis parfois l’obstacle dans ma rencontre avec autrui. Une ten­dance naturelle, instinctive, c’est de nouer des relations de dominant à dominé. D’abord, j’ai une préférence peu spirituelle pour la place du premier (dominant); ensuite, et pour la même raison... je n’aime pas beaucoup la place du second (dominé).

Bien avant que je m’en rende compte, à l’écoute d’autrui je me dé­couvre à me dire déjà: Qu’est-ce qui serait bon pour lui? Sotte ques­tion. Comme s’il ne le savait pas mieux que moi. Et quand il ne le saurait pas très bien, est-il légitime et souhaitable que, d’entrée, je me substitue à lui?

Et il y a d’autres obstacles.

J’attends des autres que, dans le dialogue engagé, ils courent le ris­que de se dévoiler, de se montrer nus dans leurs faiblesses, nus dans leurs échecs, plus nus encore dans leurs péchés.

Oui, j’attends des autres cette connaissance. Ils me l’apportent à cause de tout ce qu’ils laissent paraître d’eux-mêmes et ont la liberté de me dire. En vérité, est-ce que, moi le premier, je consens à dire à autrui mes propres difficultés? Ma femme, ou mon conjoint est-il *Valter ego* à même de collaborer à ma guérison parce que je suis libre de lui faire l’aveu de mes défaites ou de mes difficultés? Ai-je jamais couru le risque d’une relation authentique parce que j’ai définitive­ment abandonné la peur de me montrer tel que je suis en vérité?

Cela va tellement de soi qu’autrui puisse être une personne en dif­ficulté devant moi, un moi volontiers heureux de lui aider.

Mais cela ne va pas tellement de soi — il me faut au contraire toute la mesure de la grâce libératrice - que je puisse être, devant autrui, quelqu’un qui avoue ses difficultés et sollicite du prochain sa com­passion et sa prière.

Médecin, guéris-toi toi-même!

\* \* \*

169

Et il y a d’autres exigences résultant d’incessantes remises en ques­tion... Ce que nous croyons acquis est à réapprendre souvent. Et je ne crains pas de me répéter. Nous sommes parfois à découvrir que nous avons plus d’intérêt pour les problèmes des gens que pour les gens eux-mêmes.

Et il y a notre tendance à imaginer que notre évaluation personnel­le ou notre interprétation d’une situation exposée par autrui, sera cel­le qu’il adoptera. Alors qu’une véritable écoute aurait dû nous inter­dire cet empiètement sur la liberté de notre interlocuteur.

Et il y a notre vue des choses, cette opinion que nous nous sommes forgée, cet enseignement que nous en avons tiré. Et il faudra le bloca­ge d’autrui pour que nous comprenions - si encore nous le compre­nons - que nous avons peu à peu passé du rang de serviteur du Christ à celui de prisonnier d’une optique personnelle. Elle était juste en d’autres situations, mais elle ne l’est plus nécessairement dans celle qui nous occupe.

Et puis, à cette école de formation, nous avons à désapprendre les leçons d’une fausse spiritualité. Je n’ai jamais oublié un cinglant pro­pos de Simone de Beauvoir, extrait sauf erreur de ses «Mémoires d’une jeune fille rangée»: «Il me fallait digérer ce paradoxe: l’homme choisi par Dieu pour le représenter sur terre, ne devait pas se soucier des choses terrestres...»

Bien sûr, il y a la manière. Je n’oublie pas les exhortations de Mat­thieu 6: «Ne vous inquiétez pas pour votre vie... Ne dites pas: que mangerons-nous?» Cependant, planer dans le ciel et inviter nos in­terlocuteurs à monter à bord, ce n’est pas l’équivalent de «chercher premièrement le Royaume de Dieu» et laisser notre Père céleste nous assurer du nécessaire...

\* \* \*

Il manque beaucoup de pages à ce livre. Avec force détails, elles au­raient raconté combien de dialogues avec des couples en difficulté, combien d’heures d’entretien avec une personne ou une autre, com­

170

bien de tentatives de réconciliation sont restés sans lendemain. Oui, à mes heures, j’ai rencontré l’échec. Je n’ai pas toujours su entendre ou comprendre. Je n’ai pas toujours su discerner...

Si j’ai renoncé à transcrire de telles pages, c’est qu’en vérité, ces in­succès ne sont pas venus à ma connaissance avec la mention: «Vous avez échoué». Les gens ont rompu le dialogue ou plutôt ne l’ont pas repris, sans donner d’explication.

Bien sûr, on peut facilement rétorquer: Jésus lui-même a vu les gens le fuir, ou simplement refuser de poursuivre la conversation. On peut dire également qu’il nous appartient de semer et non de récol­ter...

En vérité, si je ne rapporte pas tels échecs, c’est que je n’en ai pas toujours compris les causes réelles. J’ai pu les imaginer sans avoir la certitude qu’elles correspondaient à ce qui s’était réellement passé. C’est pourquoi je m’en tiens à cet aveu sommaire: si ce livre fait large place aux démarches heureuses, je n’oublie pas les pages restées sans suite, ou brusquement interrompues par un silence prolongé, par des regards assombris, une fois ou l’autre même par un suicide.

Et j’ajoute: cela pourrait devenir accablant si, à de telles heures, la crainte de Dieu ne nous faisait pas nous souvenir de l’humble prière d’un homme, conscient de ses fautes, et qui disait: «Seigneur, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton règne»\*.

\* \* \*

Une remarque importante a aussi sa place dans cette conclusion.

A dessein, dans la pensée de me faire mieux comprendre, j’ai illus­tré mon enseignement par des exemples vécus, parfois même racontés par les personnes en cause.

Dois-je prévenir la mauvaise utilisation que quelques-uns seraient tentés de faire de ces récits authentiques?

L’erreur serait de prêter à ces exemples un caractère normatif. Ils sont des tranches de vie et non des modèles à reproduire.

1/ Le 23.42.

171

Assurément, quantité de détails ou de situations qu’ils rapportent pourraient être discernés dans la vie d’autres personnes, mais la con­naissance étoffée qu’ils apportent aura toujours à tenir compte de ce fait primordial et de cette nuance d’une grande importance: il s’agit tout de même... d’autres personnes... que celle à laquelle je m’inté­resse !

J’entends aussi le reproche que d’aucuns exprimeront parce que, à leur gré, les pages manquant à ce livre ne sont pas celles que je viens de rappeler, mais celles qu’ils ont cherchées en vain.

— Vous n’avez rien dit de la compassion et du secours approprié que nous devrions apporter aux victimes des injustices sociales, des scan­daleuses maladies économiques, de tous les asservissements par les­quels le despotisme de Mamon, parfois aussi celui des pharisiens, maintient tant de «petits» en état d’esclavage révoltant.

Ce reproche m’est connu et ne me laisse pas indifférent. Il est dou­loureusement vrai que chrétiens ou païens confessent souvent leurs défaillances morales, personnelles et conjugales, mais rarement leur avarice. En ce dernier siècle, toute une littérature s’en est fait l’écho. Au tribunal de l’Histoire, confondu avec le tribunal de Dieu, une cer­taine littérature s’emploie universellement à jeter l’Eglise sur le banc des accusés. Pourquoi donc, après tant d’autres, n’y aurais-je pas aus­si ma place?

Je souscris sans réserve aux propos de Paul Wells concluant une re­marquable étude sur la théologie de la libération\* : «Notre interpréta­tion de l’Evangile a revêtu sans doute un caractère trop privé. Nous oublions assez facilement que nous sommes conditionnés par le ma­térialisme de notre société. La théologie de la libération a donc raison de nous rappeler que l’Evangile est concret et que l’engagement qu’il demande est total. Le péché est non seulement individuel mais collec­tif; le salut, s’il est un rapport personnel nouveau avec Dieu, nous pousse aussi, en conséquence de la solidarité de l’alliance, à porter les fardeaux de notre prochain.»

Chacun rendra compte pour lui-même. Je sais que sur le fonde­ment de la grâce, le foin de nos théories offrira peu de résistance au

1/ Revue Réformée n° 146-1986/2, p. 85

172

feu du jugement1. C’est pourquoi, sans ignorer que la vraie foi impli­que des œuvres de justice, j’ai pour ma part retenu celle dont fait état le fameux chapitre 8 des Romains.

En son verset 4, il dit une parole qu’on n’ose presque plus pronon­cer aujourd’hui, sans risquer de passer pour un affreux «piétiste» qui croit encore au parfum désuet de la sainteté. Et pourtant, que dit Paul? Nous appelle-t-il à des réformes sociales et économiques qui de­vraient révolutionner le monde et établir ici-bas un royaume aux struc­tures d’équité? Ou bien nous appelle-t-il à porter toute notre attention à la qualité de nos relations avec autrui, dans l’Eglise comme dans le monde?

Lorsqu’il dit que, à «cause du péché Dieu a envoyé son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et *cela afin que la justice de la loi fût accomplie en nous* qui marchons... selon l’Esprit», à quelle justice s’intéresse-t-il en vérité? En quel royaume constitué doit-elle être vécue? On ne m’a jamais convaincu que l’expression «accomplie en nous» devait être entendue «accomplie dans le monde...»

C’est pourquoi, sur le banc des accusés, en ministre de la réconci­liation, je continue à m’intéresser au salut, donc aussi à l’homme mon frère. Je continue à promouvoir auprès de lui et avec lui, cette qualité de relation qui, avec la santé retrouvée, s’appelle aussi la sain­teté. Elle a des aspects de justice sociale et économique. Elle a surtout des revendications remettant en honneur les exigences de Dieu, en particulier celle d’une sanctification qui conjugue, en tous domaines, la liberté d’être regardés comme pauvres, alors que nous en enrichis­sons plusieurs, la liberté de ne pas être considérés alors que nous pos­sédons toutes choses... Mais oui, la liberté d’être faibles et accusés, alors que nous sommes forts par Christ qui nous justifie.

\* \* \*

Je clos donc provisoirement ce dernier chapitre, en rappelant une parole du Christ qui, à elle seule, donne tout son prix au ministère que cette «théologie pratique» tente d’illustrer.

1/ 1 Co 3.10-15.

173

Alors qu’il était en prison, Jean-Baptiste, éprouvé dans sa foi et son attente du Royaume, envoya ses disciples en délégation auprès de Jésus. Ils lui demandèrent: «Es-tu celui qui doit venir ou devons- nous en attendre un autre?»

Jésus leur répondit: «Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez... les aveugles voient, les boiteux marchent, les lé­preux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. »1

Le ministère de la réconciliation est un signe du Royaume. Nous en préparons et hâtons la venue lorsque nous le pratiquons.

Ce chapitre 7 s’ouvrait (cf p. 163) avec la perspective qu’une réédition de ce troisième volume tienne compte des éventuelles sug­gestions et remarques critiques par les lecteurs. Deux suggestions ont retenu notre attention.

Le premier est une juste mise en garde et concerne tout thérapeute qui risque d’être l’objet d’un transfert, n s’agit du phénomène par lequel un état affectif inopportun s’établit entre le soignant et le soigné.

Comment éviter que la confiance d’un patient à l’égard de celui ou de celle qui lui vient en aide s’altère et devienne un état affectif liant progressivement la personne et son confident?

La question est importante et trouve juste place dans les manuels de formation au labeur de thérapeutes. L’espace restreint de cette page limite notre réponse à ces deux indications.

Le transfert est un risque permanent, évitable si le thérapeute s’oblige, envers lui-même, à une ferme vigilance.

Disciple du Christ, il n’est plus seulement un confident ou un samaritain efficient. Il est serviteur ou servante de Celui qui, en vérité, secourt, libère, guérit. Il attache donc les patients non à lui- même, mais au Seigneur. De ce fait, sa discipline, son autorité, sa compassion, lui feront couper en lui ou chez l’autre, tout lien d’une affection née de la chair.

1/ Matt 11.3-5

174

Quant à l’autre suggestion, elle ne tient pas à une omission de notre part. Elle concerne le rôle possible de la sainte cène dans une relation d’aide (1 Co. XI, 17-34, en particulier le v. 30).

Si la transcription de notre enseignement dans ce volume n’en tient pas compte, c’est qu’il a pour cadre et support l’œuvre interdénomi- nationnelle de la Ligue pour la lecture de la Bible. Par le respect pour les différentes interprétations que connaît le repas du Seigneur — appelé également le sacrement de la Cène - nous avons évité que, sur ce point particulier, notre théologie suscite de fraternelles, néan­moins regrettables controverses.

La même raison nous conduit à limiter à un seul commentaire les remarques critiques concernant trois aspects de la théologie qui char­pente mon ministère:

* elle ne porterait pas assez d’attention aux théologies en cours aujourd’hui
* elle aurait à s’enrichir des apports renouvelés de la science en psychologie et en psychiatrie
* elle aurait à se libérer d’une lecture fondamentaliste de l’Ecri­ture.

Mon enseignement concerne le peuple de F Eglise, sciemment et charitablement, je l’ai voulu étranger aux prétentions concurrentes des théologies en cours...

Il n’est pas l’expression d’une science «humaine», si honorable soit-elle, mais une écoute et une obéissance à la Parole du Seigneur aujourd’hui ignorée du monde; fréquemment aussi d’une Eglise qui s’en réclame pourtant.

Dans la communion

du Père qui nous la donne,

de Jésus-Christ qui la dit aujourd’hui comme hier, de F Esprit Saint qui la révèle à notre entendement, de F Eglise qui en a le dépôt,

l’Ecriture est l’élémentaire fondement et la structure constamment recherchée de ma discipline au service du prochain.

175

Table des matières

1. La guérison intérieure

[Sa nécessité 5](#bookmark8)

[L’histoire d’Arlette 6](#bookmark11)

[L’histoire de Denise 16](#bookmark14)

Commentaires sur la guérison intérieure:

[*Entendre et discerner* 34](#bookmark20)

[*Du rôle de la loi* 35](#bookmark23)

[*Le temps et les étapes d'une guérison* 39](#bookmark32)

[*L'importance de la prière* 43](#bookmark35)

[*Les rêves* 46](#bookmark38)

[*Le rôle du père* 52](#bookmark41)

[*Une volonté de pardon* 58](#bookmark47)

[*Eaffectivité étouffante et despotique* 62](#bookmark50)

*La valeur de notre identité* 67

1. Rompre le filet:

[Quitter son père et sa mère 69](#bookmark56)

La masturbation 80

[L’homosexualité 85](#bookmark66)

176

[*Clarifications nécessaires* 86](#bookmark69)

[*Les causes* 90](#bookmark77)

[*Qu'en dit T Ecriture?* 91](#bookmark80)

*Trois témoignages* 93

*La guérison* 95

L’anorexie

[*Vérités élémentaires* 102](#bookmark103)

[*Généralités* 104](#bookmark106)

[*Les causes* 106](#bookmark109)

[*Le rétablissement* 109](#bookmark115)

1. Aspects complémentaires :

[Péché, culpabilité, pardon 115](#bookmark126)

[Repentez-vous 116](#bookmark129)

[*Le sentiment de culpabilité* 117](#bookmark132)

[*Le sens du péché* 119](#bookmark142)

[La confrontation, psychologie et foi 122](#bookmark149)

1. Prière - Jeûne - Parole

[La prière 127](#bookmark160)

[Le jeûne 132](#bookmark163)

[La Parole 136](#bookmark166)

1. Limites d’un ministère

[Confrontés à l’apathie 141](#bookmark174)

L’imposition des mains 145

Thérapie chrétienne en Afrique 148

1. [La communauté, un lieu de guérison 153](#bookmark187)
2. [Conclusion 163](#bookmark212)

177

*Les adresses de la Ligue à travers le monde*

|  |  |
| --- | --- |
| *Suisse:* | 70, ch. de Bérée, C. P. 187, CH-1010 Lausanne |
| *France:* | 51, bvd Gustave André, 26007 Valence |
| *Belgique:* | 23, avenue Giele, 1090 Bruxelles |
| *Canada:* | 1701, rue Belleville, Ville Lemoyne (Québec) J4P3M2 |
| *Afrique francophone:* | 08 B. P. Abidjan 08, Côte d’ivoire  B.P. 15167 Kinshasa, R.D. Congo  B.P. 4085 Antananarivo, Madagascar |

*La Ligue pour la lecture de la Bible*

est un mouvement interecclésiastique et international. Son but est d’encourager la lecture quotidienne de la Parole de Dieu.

Par ses publications, elle cherche à stimuler une foi vivante et per­sonnelle en Jésus-Christ. Ses périodiques avec notes explicatives sont destinés à faciliter la lecture personnelle de la Bible.

*Le Lecteur de la Bible* (en Europe), pour les adultes

|  |  |
| --- | --- |
| *Partage*  *Rendez-vous*  *Explorateur*  *Mini Lecteur*  *Tournesol* | lecture annuelle thématique pour les jeunes de 16 à 25 ans pour les enfants de 9 à 11 ans pour les enfants de 8 à 9 ans bandes dessinées pour enfants |

178

*Table des matières du quatrième volume «Pour que nous soyons libérés»*

1. Jésus-Christ vainqueur de Satan
2. La stratégie du Prince de ce monde

*L’incognito et l’ignorance*

*La négation de la perdition*

*L’anonymat*

*L’antisémitisme*

*L’esprit de 1’Antichrist*

1. La stratégie du Seigneur

*Les droits de Dieu*

*L’investissement du camp ennemi*

*Les armes du combat*

*L’équipement nécessaire*

1. Le combat contre les Puissances

*L’Esprit à l’œuvre*

*La louange*

*La prédication*

*Le témoignage*

*L’épée de la Parole*

*Le nom et le sang de Jésus*

*Les dons spirituels*

*Le jeûne*

*L'autorité*

1. Le ministère de délivrance

*Eenseignement de rEcriture*

*Ehomme démonisé*

*La pratique de l'exorcisme*

1. L’Eglise mobilisée

179

Ce troisième volume a pour complément les ouvrages suivants:

*Dieu nous veut compagnons*

Théologie pratique volume 1

Le premier volume décrit en détail cette vérité de toujours: être cro­yant, *C* est avoir part au service concret que Dieu confie à tout disciple. Bible en main et témoignage personnel à l’appui, l’auteur rappelle la diversité et les conditions de ce service. Il en précise les aspects courants ou exceptionnels. Il met en valeur l’équipement et les instru­ments nécessaires à sa pratique. Il en montre les exigences et les tenta­tions, sans cacher les difficultés et les joies qu’il comporte. En bref, il nous prépare à être serviteurs et servantes de Dieu et des hommes.

Un diplôme d’université, une connaissance d’érudit, une bonne plu­me, un don d’orateur peuvent trouver leur place et leur usage dans la caisse à outils d’un ouvrier; mais leur utilité n’est réelle que s’ils sont mis en pratique. Un tel savoir, dans la dépendance du Christ et à son école, fait de nous d’abord des hommes ou des femmes riches d’authentique humanité...

*Pour que nous soyons réconciliés*

Théologie pratique volume 2

D’aucuns diront que les volumes 2 et 3 sont les deux ouvrages impor­tants de cette série. Il est vrai qu’ils traitent d’une actualité à laquelle chacun peut être soudainement confronté: troubles psychiques, ca­ractériels, relationnels, incompatibilité, dépression, névroses, violen­ces, suicides. Le recours aux tranquillisants et à la médecine psychia­trique est-il la seule réponse à ce mal du siècle? Oui ou non est-il vrai que le Christ appelle l’Eglise au ministère de la guérison?

L’auteur, riche d’une longue expérience, décrit et enseigne la pratique de ce ministère. Il en dit les principes et le cheminement confirmés par des exemples vécus et des témoignages instructifs. Dans un ordre progressif, il instruit ceux et celles qui seraient appelés à s’y former, à

180

en bénéficier, à en partager l’efficace dans un monde qui ne sait bien­tôt plus rien de cette liberté que le Christ rend aux captifs.

*Pour que nous soyons libérés*

Théologie pratique volume 4

Ce quatrième volume est un complément important au ministère de la guérison. Plusieurs ouvrages du même auteur en ont parlé, en particu­lier «L’Occultisme à la lumière du Christ» et «Echec à l’oppresseur». Dans ce nouveau livre, l’enseignement précédemment donné est re­pris dans ses grandes lignes. Par contre, il est formulé avec des préci­sions, parfois des simplifications qui, sans altérer en rien l’enseigne­ment de l’Ecriture, en facilitent la compréhension et la pratique. Il faut relever que la résistance aux idéologies délétères et le combat contre les Puissances destructrices de la personne et de la société hu­maine restent encore incompris, même ignorés du grand nombre. L’Eglise elle-même les méconnaît. C’est dire que cette instruction renouvelée vient à son heure.

*Pour que notre service trouve son lieu*

Théologie pratique volume 5

Paroisses, communautés, églises de maison, sont les secteurs privilé­giés d’une vie dans la foi. Là opèrent les charismes de l’Esprit Saint, s’édifient les familles, s’apprend le partage des biens, se réconcilient ceux que l’existence aurait laissés hostiles et indifférents.

L’Eglise locale est à la fois un organisme et une institution. Aller à la découverte des ministères qui la constituent, instruire ceux qui en ont la charge mais n’en connaissent pas toujours la pratique heureuse, tel est le contenu de ce cinquième volume. Il remet en honneur le sacer­doce de tous les croyants. Il leur enseigne la part à prendre de la tâche des pasteurs, des diacres, des anciens, des catéchètes, des visiteurs, et de bien d’autres encore.

En bref, il forme à la vie du Royaume puisque telle est la promotion à laquelle les chrétiens ont à se préparer communautairement.

181

Ce troisième volume de la Théologie pratique  
a été achever d’imprimer en janvier mil neuf cent nonante-neuf  
sur les presses de l’imprimerie Comaz SA

à Yverdon-les-Bains

183

ftws <sjœ

O *On & “*

Rendre [Histoire ou la Société responsables du mal dont souffre l’homme, c’est enfermer une miette de vérité sous un emballage trompeur. Qu’est-ce que [Histoire? Qui est la Société? Il est facile de les rendre responsables de ce que nous sommes. Cette accusa­tion atteint tout le monde, c'est à dire... personne!

Quant à la miette de vérité, elle tient à ce fait: [environnement de notre vie, mais aussi, notre hérédité, nos père et mère, ce qu’ils sont ou n'ont pas été, ce qu’ils font ou n'ont pas fait, ce qu’ils di­sent ou n’ont pas dit - est une composante de notre individua­lité.

Si nous en restons là - et des milliers de gens ne dépassent pas ce stade - nous faisons de cet environnement le linceul mortel de notre existence.

LEvangile nous présente un tout autre point de vue. Quand Dieu établit une relation avec l'homme, l’histoire de cet homme prend une nouvelle signification. En d'autres termes, notre identité de fils ou de fille de Dieu rétablie par le Christ, est plus réelle, plus fondamentale que tout autre facteur évoqué dans la guérison de notre personnalité.

Le ministère de la réconciliation de la personne va donc bien au- delà d’une thérapie psychologique ou psychiatrique, sans qu’il ait à négliger les apports spécifiques à ces thérapies.

**Couverture:**

**Elisabeth Ray Ruey, Atelier Orange, 1260 Nyon**



Editions

Ligue pour la lecture de ia Bible